56e ANNÉE. 29e VOLUME. — No 3 MARS 1901.



JOURNAL DU MAGNÉTISME

DU MASSAGE ET DE LA PSYCHOLOGIE

FONDÉ EN 1845 PAR M. LE BARON DU POTET

Organe de la Société magnétique de France

Paraissant du 20 au 25 de chaque mois

Directeur . H. DURVILLE
Rédacteur en Chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE
Secrétaire de la Rédaction : GEORGES DÉMAREST

ABONNEMENT : **10** francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 75 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris, 4e à l'ordre de M. DURVILLE, et dans tous les bureaux de poste.

Le montant de l'abonnement est remboursé en *Annonces* dans le Journal, en *Ouvrages de propagande*, ou avec les *Aimants vitalisés du professeur H. Durville*)

Le Service régulier du Journal est fait aux Sénateurs et aux Députés



SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Fondée le 6 octobre 1887

Dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique

MEMBRES ACTIFS

(Conseil administratif)

* BODEREAU, 9, rue Poulletier, 4e.
* BOULEAU, *Masseur*, 35, rue de Longchamps, 16e.
BOSSONG, *Électricien*, 216, boulevard Raspail, 14e.
* CARRÉ, 18, rue du Château-d'Eau, 10e.
* COUILLEROT, *Masseur*, 18, rue de la Républ. Charenton.
COURLET, 63, rue Lepic, 18e.
DEFORGES, 48, boulevard Gambetta. Nogent-s-Marne.
DELARUE, 131, rue de Charonne, 20e.
* DEMÉ, *Masseur-orthopédiste*, 74, aven. de St-Mandé, 12e.
DESVIGNES, 8, rue Botzaris, 19e.
* DURIN, *Magnétiseur*, 194, Grande-Rue, Saint-Maurice.
DURVILLE, *Magnétiseur*. 23, rue Saint-Merri, IVe.
* *Docteur* ENCAUSSE (PAPUS), 87, boul. Montmorency, 16e.
GRAVIER, *Prof. d'Arboriculture*, 15, rue Cernuschi, 17e.
HÉNAULT, *Magnétiseur*, 28, rue Dussoubs, 2e.
HÉNOT, 12, rue de la Tour, 16e.
* KEIL, 94, boulevard Richard-Lenoir, 11e.
MILET, 37, rue du Repos, 20e.
Docteur MOUTIN, 4, rue du Pavillon, Boulogne, Seine.
* OUISTE, *Magnétiseur*, 1 bis, rue Lacaille, 17e.
PAGÈS, 6, rue Turbigo, 1er.
RÉVEILHAC, 3, avenue de la République.
B. DE ROLLIÈRE, *ingénieur*, 26, boul. d'Argenson, Neuilly.
RUH (Ch.), 11, rue Carnot, à Levallois, Seine.
* THOMAS, *Masseur*, 91, rue Saint-Honoré, 1er.
* VOILLEMIN (Mlle), 6, villa Constat, 19e.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

ADRIEN ADAM, *Guérisseur*, St-Ouen, pr. Vendôme. L. et C.
BARON, 2, rue du Sentier, Tours.
Docteur BERJOAN, Vinça. Pyrénées-Orientales.
BERNARD (Ach.), 7, rue Chantrelle, Saint-Quentin.
Dr BERTRAND-LAUZE, pl. de la République, Alais, Gard.
BORNARD-COLLIARD, Chanay, par Seyssel. Ain.
Dr CHARVILIAT, 4, rue Blatin, Clermont-Ferrand.
* CHEMIN, *Masseur*, 10, rue Verte. Orléans.
CHOMIER, *Manufacturier*, rue Daguerre. St-Etienne.
CHOSSAT, *Ingénieur*, Cour-Cheverny, Loir-et-Cher.
CORROT, (Elymas), 11 r. Notre-Dame, St-Dizier. Hte-M.
* DASSIEU, *Magnétiseur*, 20, faub, St-Etienne. Toulouse.
Docteur DAVID. Narbonne. Aude.
Docteur DUPOUY. Larroque. Gers,
FÉVRIER-HEMARD, 83 bis, faub. de Bourgogne. Orléans.
FOURRIER, *Avoué*, Batna, Algérie.
GARIN, 20, rue de l'Evêché, à Saint-Quentin, Aisne.
GAVOT père, *Brasseur*, 2, rue Haute-Vallée. Orléans.
GENIN, *Libraire*, Sedan, Ardennes.
GÉRARD, *Photographe*, 55, avenue de la Gare. Rennes
JACQUET DE MAY, 1, rue Montfort. Rennes.
JACQUOT, Usine du Parc. Dijon.
JOLLIVET-CASTELOT, 9, rue Saint-Jean. Douai.
LACOMBE, *Magnétiseur*, Comte, Lot-et-Garonne.
LAGEAIS, *Instituteur*, 14, rue Faurie. Limoges.
LALANNE, *Menuisier*, Lespéron. Landes.
MÉERT, *Tailleur*, Vittel, Vosges.
MICHELLAND, St-Martin, p. St-Jean de Maurienne. Savoie.
MIALHE, *Entrepreneur*, Labessonnié, Tarn.
OTTO (Eug.), rue Camp-Long, Lantosque. Alpes-Marit.
RECOULES. *Magnétiseur*, 6, rue Mosaïque, Narbonne.
REVEL, 4, place Puvis de Chavanne. Lyon.
SIATTE, *Greffier*, Cirey-sur-Vesouze, M.-et-Moselle.
SUIRE, 97, rue de Pons, Cognac. Charente.
A. THOMAS, 25, faubourg Saint-Jean, Nancy.
A. TORE, *magnétiseur*, 37, r. de la Gare, Perpignan.
* TOURNON, Mormant, Seine-et-Marne.
VISSERIAT, *Secr. de Police*, à Nice, 1er arr.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

A. ALBECK, 14, Monkedomm, Hambourg.
G. D'ARMORIC, 49, Accacia Road, Londres. N. W.
Docteur BERNIER, Jacmel. Haïti.
BERNOBICH, 23, Via Siana, Pola. Autriche.
BERTONCINI, 114, App. Panama, Répub. de Colombie.
Docteur BOURADA, Roman, Roumanie.
CARRÈRA, *Enregistrement*, Saint-Louis. Sénégal.
Docteur CORREO BARATA, Tribunal de Contas. Lisbonne
* DENTZKOF, *Méd.-magn.*, Instit. Rubio, Moncloa. Madrid.
DETRÉ, 409, Lenson Boulevard, Nottingham, Angleterre.
Docteur GIRGOIS, 2691, Cuyo, République Argentine.
HERB (Mme), *Méd.-Guéris.*, 22, Cab. de Gracia, Madrid
LETOQUARD, *Eléctr.*, 81. Macdougal, Street, New-York.
* VON PANNWITZ, 21, Breitesstrasse, Lubeck, Allemagne
ROSAT, aux Granges, Pays d'En-Haut, Suisse.
* SCHEIBLER, *Magnétiseur*, 52, Postamerst. Berlin.
* VANDEVELDE, *magnét.* Gualeguaychu, Républ. Argent
ZAMÉRO, chez M. Homère, droguiste, Smyrne. T. d'Asie.

Comité de Direction pour 1900

MM. X.	Président d'honneur
le Dr DUPOUY.	Vice-président d'honneur
le Dr ENCAUSSE (PAPUS).	Président.
DURIN.	Vice-Président
DEMÉ.	—
H. DURVILLE.	Secrétaire général
CARRÉ.	Secrétaire
COUILLEROT	Secrétaire

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ

Prix du Magnétoscope . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Le service régulier du *Journal du Magnétisme* est fait à tous les membres de la Société et une carte, pouvant être considérée comme une carte d'identité, imprimée sur parchemin, leur est remise gratuitement.

NOTA. — Les noms qui sont précédés d'un * indiquent ceux qui sont diplômés de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, soit à titre de Professeurs, soit à titre d'élèves. — Les adresses où il n'y a pas d'indications de localité désignent Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME ET DE LA PSYCHOLOGIE

(Du Registre des Abonnés)

ARTISTES-DESSINATEURS

Paris

Clair Guyot, 53, rue Caulaincourt, 18e.

BAINS

Paris

Bourdillon, Vapeur, Douches, Massage,.13,b.du Temple

BICYCLETTES et AUTOMOBILES

Paris

Cycles Rochet, 23, avenue des Champs-Elysées, 8e.

CAFÉS et RESTAURANTS

Paris

Lefèvre. *Brasserie de l'Avenir*,73,boul.Sébastopol ,2e.
Masson, *Café d'Harcourt*, 8, place de la Sorbonne, 5e.

Province

Durville (A.). Ronchères, par St-Fargeau. Yonne.

CARTOMANCIE

Province

Henry (Mme), 6, rue Alfred-Thouroude, Le Havre.

CHIROMANCIE

Paris.

Stéphen (*L'Homme rouge de la Grande Roue*), 35, rue d'Alsace, 10e.

COMPTABLES

Paris

Coursaget, 220, boulevard Voltaire, 11e.

CORSETS ET JUPONS

Paris

Mélanie de Gruyter, 76, rue St-Lazare, 9e.

DENTISTES

Paris

Magné(M.et Mme),Pose,Extraction, 321,fg.St-Antoine,11e.

Province

Dillies Ladessous, Creil, Oise.

GRAPHOLOGIE

Paris

Fraya (Mme), 29, rue de Berne, 8e.

GRAVEURS SUR BOIS

Paris

Touzery, 56, rue Vaneau; 7e.

GROUPES SPIRITES

Paris

Chartier,89,rue des Pyrénées(séances,sam.,8 h.1/2),20e.

Province

Agulana (Mme) , 4, rue Gratiolet. Bordeaux.

GUÉRISSEURS

Paris

Edwards (Paul), 2, rue de la Bienfaisance, 8e.

HERBORISTES

Paris

Viel (Mme), 128, rue de la Chapelle.

HOROSCOPES

Paris

Sieffert (Mme), 78, rue Sedaine, 11e.

INFIRMIERS

Paris

Ecole *professionn. des Infirmières*, 8, r. Garancière

JOURNAUX (*Du service d'échange*)

Paris

L'Initiation, directeur *Papus*, 87,boul.Montmorency,16e
Revue scientifique du spiritisme,40, boul.Exelmans,16e
Revue Spirite, directeur *Leymarie*,42, rue St-Jacques, 5e

Province

L'Hyperchimie, directeur, *Jollivet-Castelot*, Douai.
La Résurrection, directeur *Jounet*, St-Raphael, Var.

JURISCONSULTES

Paris

Harmois, 119, boulevard Voltaire, 11e.

KIRSCHS (*vieux garantis nature*).

Province

Pétremand, *maire*, Loulan-les-Forges, Hte-Saône.

LINGERIE

Paris

Marie (Mme) (*Ex-cartomanc.*), 28, Aven. Parmentier.

MAGNÉTISEURS

Paris

* Arnould (Mme), 4, faubourg Poissonnière, 10e.
Conard, 42, rue de la Boëtie, 8e.
H. Durville, 23, rue Saint-Merri, IVe.
* Warren, 12, rue de Trévise, 9e.

Province-Etranger

Arlaud (L.), Saint-Pierre-de-Colombier, Ardèche.
Barillié, 26, rue du Pont-de-Cé. Angers.
Besson, 34, rue d'Alsace. Béziers.
Blain, Saint-Epain (Indre-et-Loire).
Blauvac, 4 place de la Rotonde. Marseille.
Bourlé, 6 bis, rue Reine Mathilde. Le Havre.
Castex, rue du Jardin Public, Agen.
* Chirac (F.). boul. Henri-IV, Ambert, Puy-de-Dôme
* Dameron, Chemin de Lauradoux. Clermont-Ferrand.
Dr Gratzinger, 37, Porzellangasse. Vienne. Autriche.
* Jouet, La Croix-Blanche. Thouars. Deux-Sèvres.
Laigneau, 3, rue de l'Hôpital Saint-Roch, Lille.
* Laigre, 39, rue de Brissac, Angers.
Lapalus, Perret, par Tramayes, Saône-et-Loire.
Laure (Mme), villa Saint-Jean, rue Chèvre, Angers.
Lespès, Goulard, par Agen. Lot-et-Garonne.
[illegible] 5, [illegible]

MAGNÉTISEURS (Suite)

Province-Etranger

* MAISONNAVE, 22, allée du Grand-Tour. Pau.
C. MORCHIO, via Marsala, Rapallo. Italie.
MOUROUX, 18. boulevard de Laval. Angers.
PARGADE (J.), Bègles, Gironde.
PINARD, 80, rue George-Sand. Tours.
PONS, 4, Via Pevere, Gênes. Italie.
A. RAYNAL (Mme), 92, rue St-Sébastien, Marseille.
RAVIER, 33, quai Saint-Vincent. Lyon.
* SCHABENBERGER, 67, Turquenstrasse, Munich, Allemagne
SCHROEDER, P., 2, Löhrstrass, Leipsig, Allemagne
SILVAIN (J.), Trois-Rivières, Guadeloupe.
* TERGAN, 16, avenue de la Gare, Nice.
TREY (Denis), Pontivy. Morbihan.
* WILLY REICHEL, 26, Kothernstrasse. Berlin.

MASSEURS

Paris

* BOULEAU, 35, rue de Longchamps, 16e.
BOURBONNEUX, 137, faubourg St-Antoine, 11e.
H. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, IVe.
H. DURVILLE (Mme), 23, Rue Saint-Merri, IVe.
* LE LAYO (Mme), 49, rue de Douai, 9e.
MÉRIGOT (*Massage électrique*), 14, rue du Helder, 9e.
REY (Mme). Villa Poirier, 90, rue Lecourbe, 15e.
* SOURY, 49, rue de Douai, 9e,
TOUSSAINT (Mme), 9, rue Lamartine, 9e.

Province-Etranger

* ALBERT, 12, boulevard de Laval, Angers.
* AUVINET, La Barbinière, par Chantonnay, Vendée.
AZEMA (Mlle), boulevard Gambetta, Alais, Gard.
* BATY, La Foret, par Cerisey. Deux-Sèvres
COSTE, 57, Cours Morand. Lyon.
* GÉRON (C.), Doret, par Thouars. Deux-Sèvres.
HARRADEN. Jackson, Michigan. Etats-Unis.
* LECOMTE, 22, rue du Bourg-Bélé. Le Mans.
LEFÈVRE, L. (*Gymnastique*), Chauny, Aisne.
LEY (Mme), 160, White Ladies Road, Clifton, Bristol.
MARTIN (Mme), 12, rue Gounod, Nice.
WALRANDT, 28, r. Haute. Chapelle les-Herlem., Belgique.

MÉDECINS

Paris

Dr CONAN, 42, rue de la Tour.
MICHAUX, rue de Pantin, Aubervilliers (près Paris).

Province-Etranger

Dr ARNULPHY fils, 16, avenue de la Gare. Nice.
BÖNISCH, 108, Marialisfert, Vienne, Autriche.
FUGAIRON, Savignac, par Ax-les-Thermes, Ariège.
HERNANDEZ (Vicente), 6, Gravina, Seville, Espagne.
LASSALETTE, 33, rue de la Préfecture, Pau,
NAMORADO, Extremos. Portugal.
POPPLETON, Luzarches, Seine-et-Oise.
PRÉDESCU, Piata N., Roumanie.
SURVILLE, 6, rue des Châlets, Toulouse.

MÉDIUMS

Paris

BASSET (Mme), 148, rue Montmartre (*Médium voyant*), 2e.

Province

BERNARD (Mme), 109 bis Judaïque. Bordeaux (*Méd.-Guér.*).

PARFUMERIE FINE

Paris

JACOB DE CHANAL (Mme) (*ex-somnambule*), 64 r. Richelieu.

PHARMACIENS

Province

COURRIER. Beauvais (Oise).
DICKSON, La Charité. Nièvre.
DUPUY. Queyrac. Gironde.

PHOTOGRAPHIE

G. BOSCHER, 13, rue de la Boëtie, 8.

PROFESSEURS DE CHANT

Paris

COTTIN (*Mandoline, Guitare*), 65, rue Demours, 17.

PROFESSEURS DE MAGNÉTISME

Etranger

BLOSSE (H.), 282, rue North Front New Braford. Mass.

PROPHÉTIE

Paris

GRATIAN (Mlle *Camille*), 130, boul. Clichy, 18e.

SAGE-FEMMES

Paris

MÉHALINE (Mme), 17, avenue des Ternes, 17.
PESCHEUR (Mme) (*Somnambule*), 2, r. des Poissonniers, 18e

SOCIÉTÉS – SYNDICATS

Paris

SYNDICAT D. MASSEURS ET MAGNÉTISEURS, 23, r. St-Merri
SYNDICAT DE LA PRESSE SPIRITUALISTE DE FRANCE. id.

Province

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS, 24, r. Montardy. Toulouse

SOMNAMBULES

Paris

BERTHE (Mme), 23, rue Saint-Merri, IVe.
CLAIRE (Mlle), 8, rue Lesueur, 16e.
HORTENSE (Mme), 101, rue Lafayette, 10e.
IDA (Mme) 64, rue du Chemin-Vert, 11e.

Province

ANDRÉA (Mme), 10, rue de Savoie, à Lyon.
CLAIRE (Mme), Monteux, Vaucluse.
HORTENSE (Mme), 60, avenue de la Gare. Nice.
LOUISA (Mme), 37, rue du Pas St-Georges, à Bordeaux.

TABLEAUX EN CHEVEUX

Paris

GRAN (Mme), *ex-Somnambule*, 33, faub. Montmartre.

UNION IDÉALISTE UNIVERSELLE

Paris

Initiation, 87, boulevard Montmorency, 16e.
Journal du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, 4e.

Province-Etranger

Die Religion des Geistres, Fertung Herreng. Budapest.
El-Hadirah, 19, rue de la Casbah. Tunis.
Prie ord. A. Sobra, Christiania, Norwége.
Luz astral, 6, passage Sarmiento, Buénos-Aires.
Nordisk Frimurer-Titenda. A. Lange, Christiania.
Notes and Queries. S. M. Gould, Manchester.
Nuova Luz, 82, via Castro Pretorio, Rome.

VINS

Province

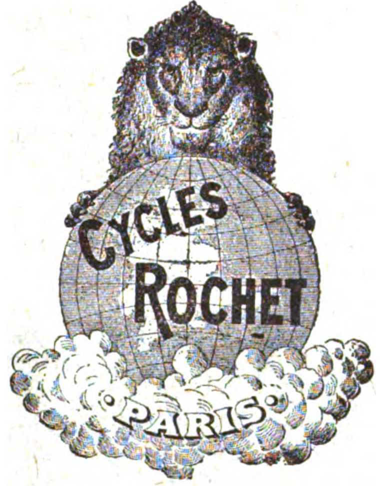
ARDURA, *Propr.*, Chapelle Fréd. par Blayes.
LARNAC (G.), *Propriétaire*, Saint-Gervais, Gard.







COMPAGNIE GÉNÉRALE DES CYCLES
Capital 2.000.000



On les essaye au manège PETIT
23, avenue des Champs-Elysées. — PARIS

IMPORTANTE BIBLIOTHÈQUE *sur la Franc-Maçonnerie et les Sciences Occultes, composée d'ouvrages rares, par les auteurs les plus célèbres des XVIII° et XIX° siècles.*

A Vendre.

Parmi les ouvrages qui composent cette importante bibliothèque, nous signalons les suivants :

Albert le grand : *Les Admirables Secrets.* — Albert le petit : *Secrets merveilleux.* — Albert moderne : *Nombreux Secrets.* — Bedarrides : *L'Ordre maçonnique de Misraïm.* — J. Bellot, *Œuvre.* — D. Calmet, *Traité sur les apparitions des esprits.* — Clavel, *Historique pittoresque de la F∴-M∴.* — Daruty, *Recherches sur le rite écossais.* — Des Etangs, *Archives et Œuvres maçonniques.* — Eliphas Lévi, *Ouvrages divers.* — De Genlis, *Arabesques mythologiques.* — Jouaust, *Histoire du G∴ O∴, Histoire de la F∴-M∴ en France.* — Kaufmann et Charpin, *Histoire philosophique de la F∴-M∴.* — *le Véritable Dragon rouge, le Grand Grimoire, Physique occulte.* Saint-Martin, *Les Erreurs et la Vérite.* — Sybielina, *Oracula, Oracula magica Zosdastris, Oracula metrica.*

S'adresser à M. ROSEN, 9, rue Chappe, Paris (18° arr.).

PROCÈS. — RECOUVREMENTS. — DIVORCES

Les personnes ayant des créances à recouvrer ou des procès à suivre, à s'adresser en toute confiance à M. **HARMOIS**, ancien principal clerc d'avoué, *119, boulevard Voltaire, PARIS, 11° arr.*

TOUTE PERSONNE poursuivie ou sur le point de l'être, a intérêt à le consulter de suite.

Demande d'admission à l'assistance judiciaire. — Liquidations commerciales, Ventes de Propriétés, Divorces, Prêts hypothécaires, Placements de fonds. — **On traite par correspondance.**

Prime aux abonnés



Les Fabricants fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une superbe **Sphère terrestre** d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes et montée sur un beau pied en métal.

Aux Lecteurs de l'Etranger.— Les envois d'argent de certains pays de l'Etranger et même des Colonies sont souvent très onéreux. Pour faciliter les relations avec ces pays, la direction de la *Librairie du Magnétisme* a décidé de recevoir en paiement les timbres-poste étrangers, moyennant une augmentation de 15 0/0, à la condition toutefois qu'il n'y ait dans l'envoi que quelques timbres d'une valeur supérieure à nos timbres de 5 centimes, et que la plus grande partie corresponde à nos valeurs de 1, 2, 3 et 4 centimes.

Les Jeunes Collectionneurs de timbres-poste, *Gaston* et *Henri* Durville seraient reconnaissants aux lecteurs du *Journal du Magnétisme* habitant les colonies et l'Etranger de vouloir bien leur envoyer des timbres usés de leur pays et autres pays circonvoisins. Ils feraient volontiers des échanges avec les petits collectionneurs étrangers.

Les annonces sont reçues au bureau du Journal au prix de DEUX FRANCS la ligne.

Pour les affaires importantes, on traite à forfait.

***Le Journal du Magnétisme** possède la confiance absolue de ses lecteurs.* — **En conséquence, la direction n'accepte que les insertions relatives aux *Praticiens* et aux produits qui sont recommandables *en tous points*.**

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

Les ouvrages anciens ne se trouvent que dans les grandes bibliothèques, et les nouveaux sont trop nombreux pour que tous ceux qui s'intéressent au progrès magnético-spiritualiste puissent se les procurer. Sauf quelques rares exceptions, les bibliothèques publiques ne consentent pas le prêt à domicile; elles ne contiennent guère que de l'histoire et de la littérature; elles n'ont pas d'ouvrages anciens, et les nouveaux ne sont classés et mis à la disposition du public que longtemps après leur publication.

C'est pour combler cette lacune que M. Durville eut l'idée, qui reçut un commencement d'exécution en 1880, de fonder, sous le nom de *Bibliothèque du Magnétisme*, à l'instar de la *Circulating Library* de Londres pour la littérature, une bibliothèque circulante concernant exclusivement les ouvrages de Magnétisme, d'Hypnotisme, de Spiritisme, d'Occultisme et autres Sciences qui s'y rattachent.

La *Bibliothèque du Magnétisme*, qui devient de plus en plus considérable, se compose aujourd'hui : 1° de plus de 6.000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° de la collection complète de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 600,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux, notes sur les hommes et les choses ou objets divers classés méthodiquement, et constituant un véritable *Musée du Magnétisme*.

Pour favoriser l'étude du Magnétisme, tous les documents de cette volumineuse collection sont communiqués sur place aux intéressés, et tous les volumes sont confiés au public aux conditions suivantes :

Abonnement d'un an	25 fr. »
— *six mois*	13 »
— *trois mois*	7 »
— *un mois*	2 50
— *par jour*	» 10

Pour les Professeurs et les Elèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, l'abonnement annuel est réduit à 10 francs.

Tous les volumes sont remis contre nantissement ou expédiés en gare, dans toute l'Europe, aux frais du destinataire. — La *Bibliothèque du Magnétisme* est ouverte le jeudi et le dimanche, de 9 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

CONSEILS PRATIQUES
A la portée de tout le monde
POUR LE TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES

Les *Conseils pratiques* sont le résumé des *Cours de Pathologie et Thérapeutique* professés à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. DURVILLE. Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec les exemples de guérisons montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille, ainsi qu'à l'amateur, d'appliquer le Magnétisme et le Massage magnétique avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui ne connaissent pas le Magnétisme devront lire les *Théorie et Procédés magnétiques* de l'Auteur, ouvrage de propagande illustré de 8 Portraits et 39 Figures. Prix : 1 franc.)

Les Conseils pratiques publiés s'appliquent aux cas suivants :

Abcès, Accouchement et ses suites, Acné, Age critique, Albuminurie, Amaurose, Aménorrhée, Amygdalite, Anasarque, Angines, Angine de poitrine, Anémie, Anémie cérébrale, Anthrax, Apoplexie cérébrale, Arthrite, Arthrite fongueuse, Ascite, Asthme, Ataxie locomotrice, Avortement spontané, Battements de cœur, Blépharite, Bronchite, Bronchorrée, Broncho-pneumonie, Brûlures. — Catalepsie, Catarrhe pulmonaire, vésical, Cauchemar, Céphalalgie, Chlorose, Choroïdite, Chute des Cheveux, Clous, Congestion cérébrale, Conjonctivite, Contusions, Constipation, Convulsions chez les enfants, Coqueluche, Coupures, Coxalgie, Crampes, Crampes d'estomac, Crampe des écrivains et des pianistes, Crises de nerfs, Croup, Cystite. — Danse de Saint-Guy, Dartres, Défaillance, Délire, Délirium tremens, Diabète, Diarrhée, Dilatation d'estomac, Double conscience, Dysenterie, Dysménorrhée, Dyspepsie. — Eclampsie, Eczéma, Emphysème, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Engelures, Enrouement, Entérite, Entorse, Erysipèle, Epilepsie, Esquinancie, Essoufflement, Etat nerveux, Etourdissements. — Fausse-couche, Favus, Fibromes, Fièvres éruptives, Fièvres cérébrale, muqueuse, typhoïde, puerpérale, Fleurs blanche, Fluxion de poitrine, Folie, Furoncles. — Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome, Goître, Goutte, Goutte sereine, Grippe, Grossesse. — Hallucinations, Hémiplegie, Hémorrhoïdes, Herpès, Hydarthrose, Hydrocèle, Hydrocéphalie, Hydropisie, Hydrothorax, Hypocondrie, Hystérie. — Incontinence d'urine, Influenza, Ictère, Idiotie, Imbécilité, Impulsions, Insomnie, Iritis. — Jaunisse. — Kératite. — Lait répandu, Laryngite, Léthargie, Leucorrhée, Lumbago. — Mal de tête, de gorge, de dents, Maladie de Bright, Manies hystériques, Mélancolie, Méningite, Ménopause, Monorragie, Métrite, Métrorragie, Meurtrissures, Migraines, Myélite. — Néphrite, Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple, Névralgie faciale, Névrose. — Obésité, Obsession, Odontalgie, Œdème, Ophtalmie, Oppression, Otalgie, Otite, Otorrhée, Ovarite. — Pâles couleurs, Palpitations de cœur, Panaris, Paralysie simple, Paralysie faciale, Paraplégie, Pelade, Pemphigus, Péritonite, Pharyngite, Phlébite, Phtisie pulmonaire, Phtisie laryngée, Plaies, Pleurésie, Pleuro-pneumonie, Pleurodynie, Pneumonie, Prostatite, Prurigo, Psoriasis. — Rachitisme, Rétinite, Retour d'âge, Rhumatisme, Rhume, Roséole, Rougeole, Rubéole. — Sarcomes, Scarlatine, Sciatique, Scoliose, Somnambulisme spontané, Spasmes, Suppressions de règles, Surdité, Surdi-mutité, Syncope. — Teigne, Tic douloureux, Torticolis, Tremblement, Tumeurs, Tumeurs blanches. — Ulcères, Ulcère variqueux, Uréthrite, Urticaire. — Vaginite, Varices, Varicèle, Varicocèle, Variole, Vertige, Vomissements, Vomissements incoercibles de la grossesse. — Zona.

Un *Conseil pratique*, dans un N° du *Journal du Magnétisme*		50 cent.
10 *Conseils pratiques*,	id.	3 fr.
25 —	id.	6 fr.
50 —	id.	10 fr.

La collection complète est insérée dans 5 volumes du *Journal du Magnétisme*. Prix des 5 volumes .... 15 fr.

TRAITEMENT DES MALADIES
à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — *Prix de chaque lame* .... 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 *ou* 20 *fr., selon qu'ils ont* 2, 3 *ou* 4 *lames.*

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les *boissons* et aliments.

Prix de chaque appareil .... 10 fr.

Bracelet magnétique

Bijou très élégant. — S'emploie contre tous malaises : maux de tête ou d'estomac, palpitations et battements de cœur, névralgie et migraine légères, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc. On le fait de quatre grandeurs : sans numéro pour les enfants; avec les numéros 1, 2, 3, pour les grandes personnes. Pour celles-ci, indiquer la grosseur du poignet par l'un des mots *petit, moyen, gros*.

Prix du bracelet, quelle que soit la grandeur .... 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensitivité. — *Prix de chaque sensitivomètre* .... 10 fr.

Porte-Plume magnétique

contre la crampe des écrivains. *Prix du porte-plume* .... 5 fr.

Les aimants du professeur Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la **vitalisation**, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparait plus ou moins au bout de 2 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à M. Durville, qui en renvoie des neufs, moyennant la moitié du prix qu'ils ont coûté.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les cas compliqués, il est préférable d'exposer à M. Durville, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, il indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat à l'ordre de M. Durville, 23, rue St-Merri, Paris. Pour la France et l'Algérie, les envois sont faits franco en gare; pour l'Etranger, ajouter le montant du colis-postal à celui de la commande. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste (des plus petites valeurs), moyennant une augmentation de 15 0/0.



SOMMAIRE DU NUMÉRO 3

Mars 1901

LE JOURNAL DU MAGNÉTISME

du Massage et de la Psychologie, fondé en 1845 par le Baron Du Potet, paraît tous les mois en un fascicule de 32 pages sous couverture.
Il publie les principaux travaux de la *Société magnétique de France* dont il est l'organe, ainsi que le *Compte rendu* de ses séances; le programme des Cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*; des *Travaux originaux* sur le Massage, le Magnétisme, le Spiritisme, l'Occultisme; des *Cures magnétiques*; des *Conseils pratiques* permettant à ceux dont la santé est équilibrée d'appliquer le Magnétisme et le Massage magnétique au traitement des maladies; des notes sur l'*Hygiène* et la *Médecine usuelle*; une *Revue des Livres nouveaux*; des *Actualités*, des *Informations*; le *Portrait*, avec notes biographiques des célébrités magnétiques, etc. Une *Tribune pour tous* et une *Insertion* d'une ligne sur la couverture met directement les lecteurs en relation les uns avec les autres.
Ayant toujours été dirigé par les Maîtres de la Science magnétique, le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 29 volumes qui est le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes (de 600 à 800 pages, petit in-8) furent publiés par le Baron Du Potet, de 1845 à 1861; les volumes suivants (de 300 à 450 pages, grand in-8°, impression sur deux colonnes), par le directeur actuel.
Prix de chacun des 23 premiers volumes de la collection.... 10 fr.
Prix du 24e volume .... 5 fr.
Prix de chacun des 25e, 26e, 27e, 28e et 29e volume.. ...... 3 fr.
Prix de l'abonnement annuel (pour toute l'*Union postale*)...... 10 fr.
Prix d'un numéro: 75 centimes. — ANNONCES, *la ligne* 2 fr.

Prime de Remboursement aux Abonnés.

1° A CEUX QUI ONT BESOIN D'ÊTRE CONNUS. — Par une insertion d'une ligne répétée dans tous les numéros du journal pendant la durée de l'abonnement.

2° A CEUX QUI ONT BESOIN DE CONNAITRE. — Avec les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville, les *Portraits* et *Ouvrages de propagande*, les *anciens numéros du Journal* ou les *Conseils pratiques* comptés à raison de 50 centimes.

Pour obtenir l'une ou l'autre de ces *Primes de Remboursement*, il est indispensable de s'abonner directement à la *Librairie du Magnétisme*, ou par l'envoi d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville. La première est accordée sans aucun supplément; pour obtenir la seconde, ajouter 1 fr. 50 au montant de l'abonnement annuel, soit 11 fr. 50 au lieu de 10 fr. (Les aimants ne sont envoyés à l'Etranger qu'en ajoutant le montant du colis postal).

Prime à ceux qui ne sont pas abonnés.

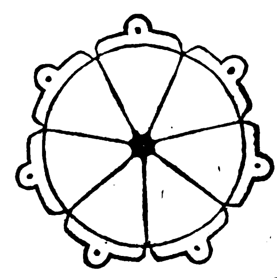
A titre de Prime, le *Journal du Magnétisme* peut être adressé pendant un an, moyennant la somme de **3 francs**: Aux Elèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, aux abonnés de la *Bibliothèque du Magnétisme*, à ceux qui se procurent des ouvrages quelconques par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, à tous ceux qui emploient les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville, aux malades soignés à la *Clinique de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* et à la direction de l'*Ecole*, à tous les *Consultants*, et en général à tous ceux qui, à un titre quelconque, font quelque dépense à la direction du Journal.

Autres Primes aux Abonnés

Indépendamment des primes précédentes, tous les abonnés ont droit aux *Primes* suivantes :

J. de Cazeneuve. — *Les Grands Hommes caractérisés par leurs noms* (au lieu de 3 fr.) . . . . 1 fr.
Dr David. — *Magnétisme animal. Son emploi comme agent thérapeutique* (2 fr. 50). . . . . 1 fr.
L'Esprit. — *Histoire des Chiffres des 13 premiers nombres* (au lieu de 2 fr.) . . . . 75 cent.
Finot. — *La Photographie transcendentale*. Les Esprits graves et les Esprits trompeurs, avec figures (1 fr.). 50 c.
Dr Gérard. — *Mémoire sur l'état actuel du magnétisme* (1 fr.) . . . . 50 cent.
Dr Madeuf. — *La Santé pour tous*, ou la Médecine naturelle et normale (médecine par les simples), avec fig. et 2 planches coloriées hors texte (5 fr). . . . 3 fr.
H. Malacarne. — *Le Livre d'or de la Chevelure* (Recettes et conseils pratiques pour l'entretien des cheveux et la guérison des maladies du cuir chevelu). (1 f.25) 75 cent.
Pérot. — *L'Homme et Dieu*. Méditations sur l'homme, son origine et son essence (4 fr.). . . . . . 1 fr.
Santini. — *Photographie des effluves humains*. Historique. Discussion (3 fr. 50) . . . . 1 fr. 50
— *La Photographie à travers les corps opaques* par les rayons électriques et de Rontgen, avec une étude sur les images photofulgurantes, avec 17 fig. (2 fr. 50). 1 fr.
— L'*Art de la Divination* (2 fr.) . . . . . 1 fr.
A. Simonin. — *Dialogues entre les Grands Esprit se un Vivant* (3 fr. 50). . . . . 1 fr. 50
— *Traité de Psychologie*. Phénomènes de la pensée et facultés de l'âme (3 fr. 50) . . . . 1 fr. 50
— *Synthèse scientifique et philosophique* (3 f. 50) 1 fr. 50
— *Solution du problème de la suggestion hypnotique*. La Salpêtrière et l'hypnotisme. La Suggestion criminelle (2 fr) . . . . 1 fr

Pour recevoir un de ces ouvrages franco, ajouter selon sa valeur, de 25 à 50 centimes pour affranchissement. Pour plusieurs volumes, le montant d'un colis-postal.



Calendrier perpétuel *en nickel, forme de breloques*, donnant les dates de tous les jours de la semaine depuis 1880 jusqu'à 2799.

Prix : 2 fr.; pour nos abonnés, 1 franc. Par la poste recommandé. . . 1 fr. 20

Revue spiritualiste illustrée. Mensuelle, 8, rue Rodier. 10 fr. par an. A titre de *Prime*, 5 fr.

Le **Journal du Magnétisme** s'est entendu avec M. GUSTAVE BOSCHER, l'excellent artiste qui vient d'organiser un nouvel atelier de photographie, sans enseigne, pour les familles; instantanés pour les enfants.

Inutile de rappeler à nos abonnés la valeur artistique de l'innovateur G. Boscher dans ses épreuves « platino-crayon » dont il leur offrira un spécimen, sans aucun frais, sur la présentation de leur quittance d'abonnemement.

On peut poser tous les jours, de 1 heure à 5 heures (jusqu'à 3 heures pour les enfants), 13, rue de la Boëtie, au premier étage, près le boulevard Malesherbes, Paris, 8e arr. *Pas d'enseigne*.

PETITE CHRONIQUE

Une bonne somnambule peut rendre de grands services, tant au point de vue de la santé que sur ce qui peut intéresser relativement au *Passé*, au *Présent* et à l'*Avenir*. Mais, sauf celles qui sont inscrites à la 4e page de la couverture du *Journal du Magnétisme*, il y a trop à choisir pour accorder votre confiance à la première venue, car le plus grand nombre d'entre elles ne possèdent aucune faculté somnambulique.

En toute confiance, adressez-vous à **Mme Berthe**, le jeudi et le dimanche de 10 heures à 11 heures: et tous les autres jours de 1 heure à 4 heures. Sur une mèche de leurs cheveux, les consultants éloignés peuvent consulter par correspondance (23, rue St-Merri, Paris, 4e).

Pour consulter une bonne cartomancienne, on peut s'adresser soit à **Mme Marie**, 28, avenue Parmentier soit à (une autre), **Mme Marie**, 3, passage Jean-Nicot, ou bien encore a **Mme Marie Louise**, 124, rue Saint-Antoine.

A nos malades, nous recommandons la **Farine Mexicaine**, aliment reconstituant et l'usage du **Café Barlerin**, hygiénique et anti-nerveux. Ces produits se vendent dans toutes les pharmacies et épiceries. En gros, à Tarare (Rhône), chez M. R. Barlerin, récompensé à l'Exposition de Paris en 1900.

DEMANDES ET OFFRES

On demande un bon sujet somnambule pour quelques séances d'expériences. S'adresser au *Journal du Magnétisme*.

Un infirmier masseur-magnétiseur désire emploi dans une maison de santé ou dans une famille. Excellentes références. *S'adr. au Bureau du Journal.*

DIVERS

Eaux minérales de Saint-Parize

Par suite de conventions spéciales avec la Société des *Eaux de Saint-Parize-le-Châtel*, et pour permettre à nos lecteurs d'apprécier ces eaux bienfaisantes, sur la présentation du présent avis, ils pourront demander à M. Gélin, directeur, à St-Parize (Nièvre), ou à l'administration du journal, qu'il leur soit expédié franco, en gare, contre 20 francs. *Une caisse de 50 bouteilles d'eua minérale de Saint-Parize.*

Le Corset

A nos lectrices qui nous demandent de les conseiller dans le choix d'une corsetière, nous leur indiquons sans craintes la grande corsetière, Mélanie de Gruyter, 76, rue Saint-Lazare, dont la réputation n'est plus à faire.

Ce n'est pas à la légère que nous recommandons cette maison, qui a exposé à l'Exposition, classe 86, groupe 13, et déjà médaillée en 1889, a obtenu en 1900, la plus haute récompense pour ses corsets sur mesure : nous recommandons chaleureusement cette maison, parce que chez elle l'Hygiène se joint à l'élégance et qu'un corset de Mélanie de Gruyter est toujours parfait, qu'il vaille 30 francs ou 125 francs.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNETISME ET DE MASSAGE

(Faculté libre des Sciences magnétiques)

Fondée en 1893. — [illegible] date du 26 Mars 1895.

L'*Ecole* a pour but de former des *Masseurs-praticiens* expérimentés et de mettre le Magnétisme thérapeutique à la portée des gens du monde.

L'Enseignement comprend l'Anatomie descriptive, la Physiologie, l'Histoire du Magnétisme et du Massage, la Physique magnetique, les Théories et Procédés du Magnétisme et du Massage, la Pathologie, la Thérapeutique et les différentes formes du Massage pratique, d'abord le Massage hygienique, puis le Massage suédois, le Massage medical français, le Massage orthopédique, et enfin, le Massage magnétique.

Cet enseignement, qui est fait dans des cours théoriques, pratiques et cliniques, comprend deux degrés, et peut se faire complètement en deux années. S'ils ont les connaissances suffisantes, les élèves de première année reçoivent le *Diplôme de Magnétiseur-praticien*; ceux de seconde année, le *Diplôme de Masseur-praticien*. Avec le premier, l'élève est suffisamment instruit pour pratiquer avec succès le Magnétisme et le Massage hygiénique; avec le second, il possède toutes les aptitudes pour servir d'auxiliaire au médecin dans la pratique du Massage médical.

Les *Cours théoriques et pratiques* ont lieu le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, à 8 heures 1/2 du soir, du 10 octobre au 30 juin; les *Cours cliniques*, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, pendant toute l'année.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales bien étendues, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Enseignement de l'*Ecole* est destiné à obtenir ce résultat chez les gens du monde, autant qu'à former des Magnétiseurs et des Masseurs professionnels.

En dehors de l'enseignement donné à l'*Ecole*, le Directeur et les Professeurs se mettent à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Sauf pendant l'été, le Directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

L'Ammoniaque aromatique Tison prévient et guérit toutes les maladies saisonnières et autres. S'adresser à M. *Tison* au Nouvion-en-Thiérache (Aisne).

Voir le Sommaire du Journal et le détail des Primes, à la page précédente.

Les Grands Thaumaturges

Né à Palerme (Sicile), en 1743, d'une humble famille, *Joseph Balsamo* devint célèbre sous le nom de **Cagliostro**, qui était celui de sa marraine.

De bonne heure, il dut quitter sa patrie, et parcourut, sous des noms divers, l'Arabie, la Perse, l'Egypte, la Grèce, la Turquie, l'Italie.



De l'Ami des Humains reconnoiſſés les traits
Tous ſes jours ſont marqués par de nouveaux bienfaits
Il prolonge la Vie il ſecourt l'indigence,
Le plaiſir d'être utile eſt ſeul ſa récompenſe

A Venise, il connut une femme d'une grande beauté, Lorenza Féliciana, qui devint son épouse et qui l'aida puissamment. Avec elle, il parcourut la Russie, la Pologne, l'Allemagne, la France. Après s'être fait annoncer comme médecin, et surtout comme grand chef de la maçonnerie égyptienne (*grand cophte*), il mit le pied sur le sol français le 19 septembre 1780, à Strasbourg, où il fut reçu de la façon la plus solennelle. Après avoir passé trois ans dans la capitale de l'Alsace, il séjourna à Lyon, à Paris, à Bordeaux, où il établit des loges maçonniques de rite égyptien, au sein desquelles les pratiques mystérieuses de l'hermétisme ancien furent largement pratiquées.

Lié à tous les grands personnages de son temps, à Paris, en 1785, il fut impliqué dans l'*Affaire du collier* avec le cardinal de Rohan ; et comme ce dernier, enfermé à la Bastille. L'année suivante, le Parlement les déchargea des principales accusations portées contre eux, mais ils furent déportés. Cagliostro se rendit alors en Angleterre, puis à Rome, où, le 17 décembre 1789, il fut arrêté par l'Inquisition qui le condamna à mort comme franc-maçon, magicien et hérétique. Sa peine, commuée en détention perpétuelle, il fut enfermé au château Saint-Ange, puis au château Saint-Léon, où il mourut le 20 août 1795.

Au moyen de certaines pratiques, qui tiennent du magnétisme, il opérait des guérisons extraordinaires partout où il passait, il visitait les hôpitaux et se plaisait à panser les plaies.

Il passait pour posséder le pouvoir d'évoquer les ombres des personnages les plus illustres de l'antiquité. Dans tous les cas, il est hors de doute que, du moins aux yeux de certaines personnes, dans une carafe d'eau claire, il faisait apparaître le passé, montrait le présent et annonçait l'avenir.

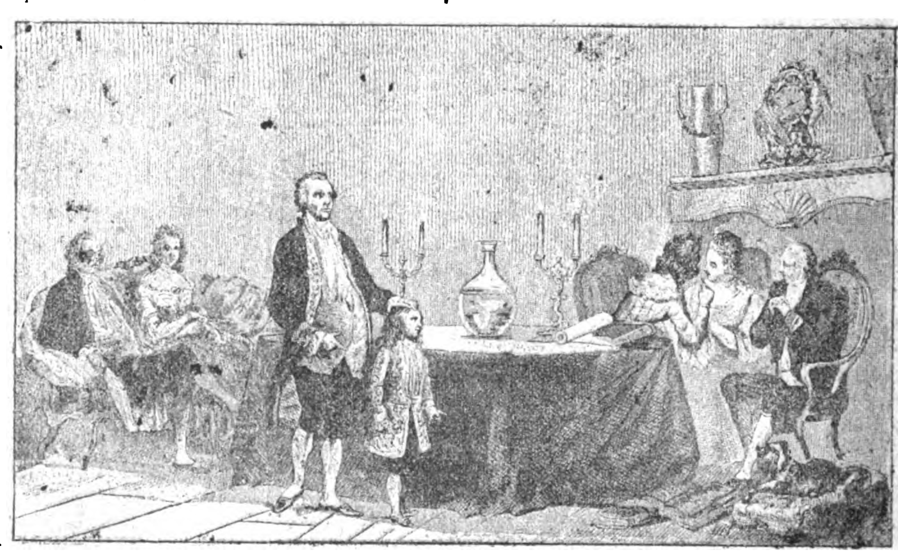
Vivant avec le luxe et l'apparat d'un grand seigneur, il était bon, généreux et compatissant pour les malheureux auxquels il distribuait des sommes considérables.

Si on l'a souvent considéré comme un charlatan, on ne peut nier qu'il ait fait beaucoup de bien, qu'il ait guéri un grand nombre d'incurables et fait des prédictions qui se sont très souvent réalisées.

Les Colombes de Cagliostro

Pour faire suite aux notes biographiques qui précèdent, nous croyons intéressant de donner quelques indications sur les moyens employés par Cagliostro pour *voir l'invisible*. Tout le monde ne *voyait* pas; il fallait pour cela posséder certaines qualités particulières qu'il trouvait surtout chez les enfants. Les enfants, préparés à cette *voyance* qui rappelle celle des somnambules lucides, par une sorte de consécration, devenaient ses *pupilles* ou ses *colombes*. Ils voyaient dans l'eau claire d'une carafe les évènements passés, présents ou futurs que le Maître évoquait devant eux.

Voici, d'après Louis Figuier, dans *Les Mystères de la Science*, le récit d'un anonyme, plutôt sceptique, racontant la soirée qui suivit la réception que Cagliostro offrit en son hôtel aux notabilités de Strasbourg le jour de son arrivée. La fig. ci-contre, reproduite d'après une gravure de la *Bibliothèque Nationale*, donne une idée de la mise en scène de cette sorte de voyance qui est encore pratiquée aujourd'hui par les spirites, les hermétistes et quelques magnétiseurs mystiques.



On amena dans le salon de Cagliostro éclairé par des procédés où l'optique et la fantasmagorie jouaient un grand rôle, plusieurs petits garçons et plusieurs petites filles de sept à huit ans. Le grand cophte choisit dans chaque sexe la colombe qui lui parut montrer le plus d'intelligence ; il livra les deux enfants à sa femme qui les emmena dans une salle voisine, où elle les parfuma, les vêtit de robes blanches, leur fit boire un verre d'élixir et les représenta ensuite préparés à l'initiation.

Cagliostro ne s'était absenté qu'un moment pour rentrer sous le costume de grand cophte. C'était une robe de soie noire sous laquelle se déroulaient des légendes hiéroglyphiques brodées en rouge; il avait une coiffure égyptienne, avec des bandelettes plissées et pendantes après avoir encadré la tête; ces bandelettes étaient de toile d'or. Un cercle de pierreries les retenait au front. Un cordon vert émeraude, parsemé des scarabées et de caractères de toutes couleurs en métaux ciselés, descendait en sautoir sur sa poitrine. A une ceinture de soie rouge pendait une large épée de chevalier, avec la poignée en croix. Il avait une figure si formidablement imposante sous cet appareil que toute l'assemblée fit silence dans une sorte de terreur. On avait placé sous une petite table ronde en ébène la carafe de cristal Suivant le rite, on mit derrière les deux enfants, transformés en pupilles ou colombes, un paravent pour les abriter.

Deux valets de chambre vêtus en esclaves égyptiens, comme ils sont représentés dans les sculptures de Thèbes, fonctionnaient autour de la table. Ils amenèrent les deux enfants devant le grand cophte, qui leur imposa les mains sur la tête, sur les yeux et la poitrine, en faisant silencieusement des signes bizarres qui pouvaient figurer aussi des hiéraglyphtes, et que l'Ordre appelait des mythes ou symboles.

Après cette première cérémonie, un des valets présenta à Cagliostro la petite truelle d'or, sur un coussin de velours blanc. Il frappa du manche d'ivoire de sa truelle sur la table d'ébène et demanda :

— « Que fait, en ce moment, l'homme qui, ce matin aux portes de la ville, a insulté le grand cophte? »

Les colombes regardèrent dans la carafe, et apparemment elles y virent quelque chose, car la petite fille s'écria : « Je l'aperçois qui dort. »

On a prétendu que le dessous de la table était préparé de manière à faire passer sous la carafe des figures et des caractères. Ce qui le ferait croire, c'est que, dans les cas qui sortaient du cours ordinaire des réponses banales, les enfants ne voyaient rien. Mais alors la voix des anges invisibles répondait.

Sur l'invitation de Cagliostro, qui annonçait qu'on pouvait faire toute question, plusieurs dames s'émurent. L'une demanda ce que faisait sa mère, alors à Paris. La réponse fut qu'elle était au spectacle, entre deux vieillards. Une autre voulut savoir quel était l'âge de son mari. Il n'y eut pas de réponse ; ce qui fit pousser des grands cris d'enthousiasme, car cette dame n'avait point de mari, et l'échec de cette tentative de piège fit qu'on n'en tendit pas d'autres. Une troisième dame déposa un billet fermé. Le petit garçon lut aussitôt dans la carafe : « vous ne l'obtiendrez pas ». On ouvrit le billet qui demandait si le régiment que la dame sollicitait pour son fils lui serait accordé. Cette justesse éleva encore l'admiration.

Un juge, qui pourtant doutait, envoya secrètement son fils à la maison pour savoir ce que faisait en ce moment sa femme ; puis quand il fut parti, le père adressa cette question au grand cophte. La carafe n'apprit rien ; mais une voix annonça que la dame jouait aux cartes avec deux voisines. Cette voix mystérieuse qui n'était produite par aucun organe visible, jeta la terreur dans une partie de l'assemblée, et le fils du magistrat étant venu confirmer l'exactitude de l'oracle, plusieurs dames, effrayées se retirèrent.

88° CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique*, professé à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. Durville.

Contre l'incontinence d'urine

L'*incontinence d'urine* (*incontinentia*, de *in*, négatif, et *continere*, contenir, retenir) est caractérisée par l'émission involontaire de l'urine.

Chez l'adulte, particulièrement chez le gâteux, l'incontinence est continuelle, aussi bien le jour que la nuit. Elle est presque toujours symptômatique d'une lésion, ou tout au moins d'un trouble fonctionnel du système nerveux ou de la vessie. Dans la fièvre typhoïde, la congestion cérébrale, les lésions de la moelle, l'aliénation mentale, dans l'ivresse et dans différents cas permanents ou passagers où les centres nerveux sont atteints, il peut y avoir incontinence d'urine par inertie du sphincter, dont la fonction ordinaire est de fermer la vessie.

D'autre part, la rétention d'urine, qui détermine une distension de la vessie, entraine peu à peu la paralysie de ce réservoir, de sorte que, lorsqu'il est plein, autant que sa capacité le comporte, l'urine s'écoule goutte à goutte par l'urètre au fur et à mesure qu'elle arrive des reins. C'est ce qu'on appelle l'*incontinence par regorgement*.

Chez les enfants, l'incontinence est une *maladie essentielle*, c'est-à-dire qu'elle ne dépend d'aucune autre, contrairement aux *maladies symptômatiques*. Elle est intermittente, a lieu pendant le sommeil seulement, et surtout pendant la nuit. Elle peut être due à ce que l'enfant dort si profondément que la sensation qui précède le besoin d'uriner n'est pas assez forte pour le réveiller ; mais dans le plus grand nombre des cas elle tient à une atonie du col de la vessie ou à une excitabilité exagérée du réservoir urinaire. Les enfants faibles et débiles y sont plus particulièrement exposés. La maladie débute vers l'âge de 4 à 5 ans et peut se prolonger jusqu'à 20 ans et même au-delà.

Chez les adultes, le traitement médical est subordonné à la cause déterminante de l'affection ; mais il reste sans effet dans le plus grand nombre des cas, et le malade est obligé de remédier à cette infirmité en recueillant l'urine dans un réservoir quelconque.

Chez les enfants, on emploie, avec plus ou moins d'insuccès, les excitants de la peau : hydrothérapie, bains simples ou aromatiques, électricité sous ses différentes formes, massage, souvent mal appliqué, etc.; à l'intérieur, la noix vomique, la strychnine, la belladone, qui présentent très souvent de graves inconvénients.

Par le magnétisme et par le massage méthodiquement employés, on guérit généralement l'incontinence d'urine avec assez de facilité. Chez les enfants, on obtient presque toujours des guérisons très rapides. Il faut stimuler l'ensemble de l'organisme, puis exciter la région de la vessie, et plus particulièrement celle des reins. Voici comment il faut procéder.

Magnétisme humain. — Assis devant le sujet, appliquer les pieds contre les pieds, les genoux contre les genoux, et les mains sur les cuisses, pendant 5 à 6 minutes, pour établir le rapport. Debout ou assis, passes longitudinales pratiquées très lentement, de la tête à l'épigastre, puis de la poitrine jusqu'aux extrémités, comme pour saturer le malade. Imposition de la main droite vers la région de l'estomac pour exciter l'ensemble du système nerveux ; puis vers la région de la vessie, pour exciter l'organe. Faire asseoir le sujet sur une chaise ou un tabouret, de telle façon que l'on puisse s'asseoir derrière lui et appliquer ses genoux sur la région des reins, pour exciter les nerfs et les muscles. Placé à la gauche du sujet, appliquer la main gauche au front et la droite à la nuque pendant quelques instants, puis faire des frictions trainantes sur la colonne vertébrale, de la base du crâne jusqu'au bas des reins. Frictions rotatoires sur l'estomac, les reins, la vessie ; frictions trainantes sur les cuisses et les jambes, en partant de la région des reins. Terminer la séance, qui doit durer de 20 à 30 minutes, par des passes longitudinales et des passes à grands courants de la tête aux pieds, pour régulariser l'action.

Massage médical. — Le massage médical est depuis longtemps employé contre l'incontinence d'urine par les médecins masseurs qui ont donné une description bien abrégée de leurs procédés.

« Le malade est couché sur le dos, dit Estradère (*Du Massage*, 1884, p. 145), les jambes fléchies et les talons reposant sur le même plan que les fesses, la tête fortement relevée, le tout afin d'obtenir le relâchement des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen. Alors, après une friction passant rapidement de la friction douce à la friction moyenne et quelquefois à la friction rude, faite sur la région hypogastrique, en empiétant sur les fosses iliaques et la région ombilicale, le masseur pétrit fortement, malaxe à pleine poignée, et en exerçant des pressions variables, tout ce qu'il peut sentir au-dessous de ses doigts; puis il exerce des percussions assez fortes avec la main à plat (claquements) ou avec la palette... »

Pour exécuter ces procédés un peu violents, il faut que la vessie soit vidée et entièrement relâchée, car si elle contenait une trop grande quantité de liquide, on pourrait déterminer une compression dangereuse, surtout chez les gens âgés. En laissant une petite quantité de liquide, les manipulations portant sur une plus grande surface ne peuvent déterminer aucun accident. Ces manipulations exercent une action d'autant plus curative que le rapport magnétique aura été mieux établi au début de la séance; mais la malaxation et le pétrissage sur la région des reins exercent encore une action beaucoup plus salutaire.

Aimant. — L'aimant exerce une très puissante action contre l'incontinence d'urine, surtout chez les enfants. Dans beaucoup de cas il peut guérir à lui seul, et cela avec beaucoup de rapidité.

Appliquer durant le jour, tantôt sur la région des reins, tantôt sur celle de la vessie, un plastron magnétique à 2 ou à 3 lames, pour exciter, c'est-à-dire le pôle + sur le côté droit, le pôle — sur le gauche.

Moyens auxiliaires. — Tenir toujours le ventre libre par des laxatifs légers. — Frictionner matin et soir la région des reins et celle du périnée, soit avec de l'eau sédative, soit avec de l'alcool. Douches, ou plutôt lotions froides au périnée et sur la région des reins. Boire le moins possible au repas du soir, et éviter les aliments qui contiennent beaucoup d'eau, comme les pommes de terre. Exercice modéré. Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique.

Exemples de cures

On n'a guère considéré l'incontinence d'urine chez les enfants comme une maladie; et par ce fait, on s'est rarement adressé aux magnétiseurs pour en obtenir la guérison. Moi-même, je n'en ai traité que quelques cas, mais j'ai toujours obtenu un résultat extrêmement rapide. Voici un des exemples les plus probants :

Il y a une dizaine d'années, étant dans ma famille pour quelques semaines, à profiter de ce que, dans l'été, on appelle les vacances, une voisine vint me trouver, et m'exposa le cas de sa fille, âgée de 14 ans, qui, depuis ses premières années, urinait au lit toutes les nuits. La jeune fille, grande, bien développée au physique et au moral, jouissait, en dehors de cela, d'une assez bonne santé; mais elle était timide à l'excès.

Je dis à la maman qu'il était infiniment probable que cet état cesserait par l'emploi d'un procédé très simple qu'elle pourrait employer elle-même après avoir vu de quelle façon je l'appliquerais.

La mère revint de suite avec sa petite malade. Je lui fis une séance d'une demi-heure environ, en employant à peu près les procédés magnétiques que j'ai indiqués plus haut. La jeune fille n'éprouva pas grand chose de bien appréciable sous l'empire de mon action; mais l'effet n'en fut pas moins produit, car il se traduisit immédiatement par une guérison aussi radicale qu'inespérée. A la grande surprise de toute la famille et de la malade elle-même, jamais celle-ci n'urina plus au lit.

Dans le *Journal du Magnétisme*, t. 5, p. 37; t. 8, p. 35; on trouve le compte-rendu de deux guérisons. Mialle, dans l'*Exposé des cures obtenues en France par le Magnétisme*, t. 1, p. 522, cite une guérison.

Le docteur Liébault, le chef de l'École hypnotique de Nancy, a toujours pratiqué le magnétisme, mais avec une théorie différente de celle des magnétiseurs de son temps. Il n'admettait pas le fluide magnétique, et pensait que les effets curatifs observés étaient dûs à l'imagination des malades. Sincère avant tout, il fit plusieurs séries d'expériences avec des enfants, dont un certain



nombre étaient seulement âgés de quelques mois; et il les guérit bien plus rapidement que des adultes, dans des conditions où leur imagination ne pouvait pas être mise en jeu. Ce résultat suffit pour lui faire admettre la réalité du fluide magnétique, et lui permettre d'adopter, pour un temps du moins, la théorie des magnétiseurs.

Or, dans ses expériences, il trouva bon nombre d'enfants atteints d'incontinence d'urine. Il annonça sa conversion aux idées purement magnétiques en 1883, dans une brochure ayant pour titre : *Étude sur le Zoomagnétisme*, dans laquelle il cite plusieurs cas d'incontinence d'urine. Mais, pour le cas qui nous occupe ici, il publia en décembre 1881, dans le *Journal du Magnétisme*, un article sur le *Traitement hypnotique de l'Incontinence d'urine*, dans lequel il rapporte les 17 observations suivantes qui ont leur très grande importance au point de vue magnétique quoique l'auteur décore son action du nom d'hypnotisme, qu'il cherche à endormir le malade, et que dans cet état — que je ne juge pas nécessaire — il emploie la suggestion chère à tous les hypnotiseurs.

1. Dlle Hachet, 12 ans. — Tempérament lymphatique. Incontinence d'urine nocturne depuis la naissance. Cette enfant est quelquefois près de quinze jours sans que cet accident lui arrive à son insu, si, pour y obvier on a soin, dans ce but, de la réveiller au milieu de la nuit. Mais cette sage précaution est parfois même inutile.

16 octobre 1869. Sommeil très profond, et suggestion.

23 octobre. N'a uriné au lit que deux fois depuis le 16; et cependant on ne l'a pas réveillée pour prévenir cet acte. Somnambulisme et suggestion.

Cette jeune fille ne nous est plus revenue. Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que la guérison était complète.

2. Idoux (Emile), 4 ans. — A toujours uriné dans son lit, et presque chaque nuit.

11 avril 1875. Sommeil profond et suggestion.

2 mai. Revient, n'ayant uriné involontairement qu'une seule fois. A été mis, ce même jour, dans un sommeil très profond.

9 juin. Nous apprenons qu'il a eu, de nouveau, des urines involontaires.

Appris en 1880 que cet enfant est guéri ; mais nous ne savons si c'est sous l'influence consécutive de nos deux hypnotisations. Si, toutefois, il n'a pas été débarrassé de son infirmité exclusivement grâce à notre moyen de traitement, il est facile de voir que ce moyen aurait pu en avoir l'honneur.

3. Gobler (Regina), 7 ans. — Depuis ses premières années, toujours et presque chaque nuit, émission involontaire des urines.

D'avril à mai 1875 a été hypnotisée onze fois. — Elle était guérie depuis neuf jours, lorsqu'à la suite d'une frayeur, son affection est revenue. Remise quatre fois et de nouveau dans le sommeil profond, la guérison a été obtenue. Cette enfant ne nous a pas été ramenée, ce qui nous fait croire à sa guérison. Nous aurions aimé, pour plus de certitude, avoir des nouvelles ultérieures.

4. Calut (Camille), 11 ans. — Enfant très peu intelligent, présentant une tête d'hydrocéphale, une poitrine étroite, des membres longs et grêles et une taille fort développée. Il a eu des attaques de convulsions dans son très jeune âge. Urines involontaires presque toutes les nuits, et même parfois dans la journée. Souvent aussi déjections fécales inconscientes pendant le sommeil, mais beaucoup plus rares durant la veille.

Du 18 au 29 septembre 1875, ce malade a été neuf fois mis par nous dans le sommeil léger. Nous sommes arrivés, à la suite de ces neuf hypnotisations, à déterminer chez lui deux selles quotidiennes, l'une à six heures du matin et l'autre à six heures du soir; mais nous n'avons rien pu obtenir contre l'incontinence d'urine.

5. Wenner (Magdelaine), 11 ans. — Quoique lymphatique, bel aspect de santé. Urine au lit deux à trois fois par semaine.

Du 31 juillet au 21 août 1876, dix-huit hypnotisations avec suggestion pratiquées pendant le sommeil léger, et ensuite pendant le sommeil profond. Tout ce temps, cette jeune fille n'a eu qu'une seule émission d'urine involontaire, et elle est ensuite restée guérie jusqu'au 6 septembre. Puis son affection revenant, nous l'avons de nouveau traitée, en 1877, durant une quinzaine de jours et le résultat de nos séances a encore été satisfaisant. Cette fois, sauf quelques rares accidents, la guérison a eu lieu et dure toujours.

6. Knopf (Alphonse), 12 ans. — Cet enfant, bien développé et de belle carnation, urine

involontairement au lit, de deux à trois fois par semaine en été, et en hiver presque toutes les nuits. Six séances de somnambulisme avec suggestion, du 11 août au 6 septembre 1876, l'ont débarrassé tout à fait de son affection. Nous avons eu de ses nouvelles en mai 1880, et il continuait à aller bien.

7. Roublot (Emilie), 13 ans. — Cette fillette, vive et d'une excellente santé, a toujours eu, et chaque nuit, des évacuations involontaires du liquide vésical.

11 mai 1880 et jours suivants : Produit trois fois sur elle le somnambulisme avec suggestion, ce qui a amené une guérison de trois semaines. Après ce laps de temps, rechute et nouvelle guérison par notre procédé. En juillet, deux autres nouvelles rechutes et quelques hypnotisations ont fait cesser cet état. Depuis lors, la guérison ne s'est plus démentie. Nous avons revu cette jeune fille en août 1881, et elle nous a confirmé le fait.

8. Simon (Blanche), 5 ans. — A toujours uriné au lit avec inconscience. Le 24 mai 1880, a été mise dans le sommeil profond, et la suggestion pendant cet état a amené une guérison de quatre jours.

Une nouvelle hypnotisation avec production de somnambulisme et suggestion, a été faite le 30. Cette petite ne m'a plus été ramenée ; il est probable qu'elle a été guérie.

9. Miller (Amédée), 8 ans. — Enfant d'excellente santé. Incontinence d'urine nocturne depuis sa naissance.

18, 19 juin ; 3 et 11 juillet 1880, a été mis quatre fois en somnambulisme avec suggestion. La guérison a été presque entière. Appris, cette année, qu'on le croit délivré, pour toujours, de son infirmité.

10. Purel (Maria), 7 ans. — Émission involontaire et nocturne des urines, depuis la naissance.

Six hypnotisations avec sommeil profond et suggestion, à partir du 6 août 1880, produisent une guérison temporaire jusqu'au commencement de septembre.

6 septembre. Sommeil profond avec suggestion. Cette enfant ne nous a plus été ramenée, ce qui nous donne à croire qu'elle a bien pu être guérie.

11. Bourdier (Alphonse), 12 ans. — Incontinence d'urine nocturne et quotidienne depuis sa naissance.

Du 25 septembre au 17, production du somnambulisme avec suggestion. Le 26 et le 27, n'avait pas uriné au lit. Plus revu cet enfant ni eu de ses nouvelles.

12. Beaufort (Auguste), 9 ans. — Enfant vigoureux. Incontinence d'urine nocturne et involontaire depuis qu'il est né.

Du 23 août au 11 septembre, production du somnambulisme avec suggestion, à deux reprises différentes. Parti guéri ; ce malade a été plusieurs fois de nouveau atteint de son affection qui a cessé enfin il y a trois mois.

13. Vigneron (Joseph), 6 ans. — Pertes d'urines nocturnes et involontaires depuis sa naissance. Légère surdité et difficulté de prononcer les mots. Cet enfant lymphatique et lourd, a le ventre gros et ses digestions se font souvent mal.

2 et 3 juillet. A été deux fois dans le sommeil profond avec suggestion, et l'incontinence d'urine a disparu. Nous avons appris, le 19 juillet et le 26 août, que cet enfant, devenu plus gai et plus joueur, ne pisse plus au lit involontairement ; que sa surdité et le bégaiement dont il est affecté sont déjà *très* diminués et, en outre, que son ventre est moins gros.

A cette série d'observations d'une réelle valeur, même en ce qui concerne les sujets sur lesquels nous n'avons plus eu de renseignements, et dont, à notre insu, la guérison a au moins duré quelques jours, malgré le peu d'hynoptisations faites par nous, nous en soignons une dernière dont le sujet a été atteint d'incontinence d'urine à un âge de l'enfance déjà avancé.

14. Gérard (Jules), 10 ans. — Cet enfant lymphatique fut pris, il y a deux ans, de pertes quotidiennes des urines non-seulement la nuit, avec tremblement nerveux des mains, à la suite d'avoir été enfermé dans une cave par un instituteur et où il fut oublié depuis l'avant midi jusqu'à la chute du jour.

17, 18 et 25 août 1869. A été mis trois fois en sommeil profond, avec suggestion faite pendant cet état. La guérison a été entière et ne s'est jamais démentie.

Ce fait d'incontinence survenue sur un enfant, sous l'influence d'une frayeur, nous l'avions autrefois observé sur un garçon de douze ans nommé Royer. Et nous avons appris depuis qu'il avait été déjà auparavant

affecté de cette maladie. Une telle rechute n'étonne plus; on retombe toujours plutôt dans le mal qui a été habituel que dans tout autre.

C'est encore à cette place qu'il est convenable de donner quelques observations d'incontinence d'urine nocturne et involontaire chez les personnes adultes. Dans ces derniers cas, ce n'est que par la cause occasionnelle qui est autre, que l'incontinence diffère de la même affection pendant l'enfance.

15. Raiguinot (Marianne), 78 ans. — Depuis cinq mois, à la suite de violents chagrins, il lui est devenu impossible de retenir ses urines quand elle dort, ni même souvent lorsqu'elle est éveillée. Dans cette dernière éventualité, elle a conscience de l'évacuation subite du liquide renfermé dans la vessie; mais il lui est impossible d'en empêcher l'écoulement. En même temps, étourdissements, bruits dans les oreilles, peu d'appétit et de sommeil.

27 et 30 septembre 1877. Production d'un sommeil très profond avec suggestion. A été guérie radicalement et a uriné deux fois chaque nuit avec conscience entière, et aux heures indiquées d'avance.

En novembre de la même année, la guérison se maintenait. Nous n'avons pas eu de nouvelles ultérieures.

16. François (Hortense), 38 ans. — Depuis cinq ans, suites de couches, ne peut retenir ses urines lorsqu'elle tousse, rit, marche, etc.

3 octobre 1876. Deux hypnotisations, la première suivie du sommeil profond, et la seconde du somnambulisme, ont amené un rétablissement complet.

17. Wuitz (Marie), 30 ans. — Ne peut empêcher ses urines d'être évacuées depuis trois mois par suite d'une fausse couche. Dès que la vessie se remplit un peu, leur écoulement a lieu.

Une seule séance de somnambulisme avec suggestion a suffi pour rétablir cette malade.

POUR LA PRATIQUE DU MAGNÉTISME

ET DU MASSAGE

par les Magnétiseurs et les Masseurs

La Lettre-Circulaire suivante a été adressée, ou est sur le point de l'être, sous pli fermé, à tous les lecteurs du *Journal du Magnétisme*, dans le but de les prier de vouloir bien, pour mener notre tâche à bonne fin :

1° *Signer et faire signer notre* Pétition *par le plus grand nombre possible de leurs parents et amis ;*

2° *Prendre part, dans la mesure de leurs moyens, à la* Souscription publique *ouverte dans nos bureaux, en nous envoyant leur offrande.*

Le Don de guérir. — La *Faculté*, le *Pouvoir*, le *Don de guérir* les maladies n'appartient qu'à un petit nombre d'individus. Sans l'emploi d'aucun médicament, et seulement par la force de leur désir, de leur volonté, qui fait rayonner autour d'eux les propriétés vitales dont ils sont doués, ceux-là seuls peuvent obtenir des guérisons considérées comme impossibles à obtenir par les moyens ordinaires, trop limités, de la médecine classique.

Les magnétiseurs, les médiums guérisseurs, les hermétistes, les théosophes, certains guérisseurs à divers titres et beaucoup de masseurs possèdent ce *Pouvoir*, ce *Don naturel* à un degré plus ou moins élevé, et peuvent, tout au moins pour certains malades sympathiques, obtenir des guérisons extraordinaires que l'on qualifiait autrefois de *guérisons miraculeuses*.

Le Médecin ne possède pas toujours le Don de guérir. – Le médecin ne possède pas toujours, loin s'en faut, ce *don de guérir* qui détermine seul la véritable vocation; car, plus ou moins obligé par des circonstances de famille, de convenance et surtout d'intérêt, il a embrassé cette profession sans s'être demandé s'il avait pour cela les dispositions physiques et morales requises par la nature. Devenu docteur en médecine, après avoir acquis le bagage scientifique exigé par des règlements mal compris, il abaisse presque toujours l'art de guérir au niveau d'un vulgaire métier — qui doit le faire vivre d'autant mieux qu'il a passé plus de temps et dépensé plus d'argent pour y parvenir.

Investi par la loi du droit exclusif de traiter les malades, ceux-ci deviennent *sa chose, sa propriété*. S'il possède les qualités requises par la nature, il les guérira dans la mesure du possible : tant mieux pour eux; mais s'il ne les possède pas, il n'obtiendra guère de résultats

satisfaisants : tant mieux pour lui, car ils resteront des clients ; et ces clients seront les éternelles vaches à lait qu'il doit traire, et surtout qu'il ne doit pas laisser traire par d'autres.

Tolérance. — Sans trop de difficultés, quoiqu'en s'exposant souvent à des poursuites judiciaires, jusqu'à présent les magnétiseurs et les masseurs pouvaient exercer leur art bienfaisant, au plus grand avantage des malades abandonnés qui réclamaient leurs soins.

Cette tolérance n'existe plus, car la pratique du Magnétisme par les magnétiseurs non médecins vient d'être définitivement condamnée par la Cour de Cassation qui a interprété la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine à l'avantage exclusif des médecins qui ont intérêt à ne pas guérir les malades, contre l'intérêt de ceux ci qui les payent pour être guéris.

Syndicats médicaux. Moyens odieux qu'ils emploient.— Les médecins, tout au moins ceux qui, dénués de toute *capacité* curative, veulent envers et malgré tout, que les malades leur appartiennent en toute propriété, se sont réunis en Syndicats qui dénoncent tous les guérisseurs non médecins qui nuisent à leurs intérêts. Ces dénonciations, d'autant plus odieuses qu'elles sont anonymes, sont reçues avec bienveillance par les parquets qui poursuivent conformément à l'usage, et les tribunaux condamnent irrévocablement « pour exercice illégal de la médecine » tout guérisseur non médecin, coupable de guérir les malades que les médecins n'avaient même pas pu soulager. Quoique de telles condamnations honorent ceux qui en sont les généreuses victimes, elles n'en sont pas moins humiliantes pour la raison humaine et le devoir de tout penseur est de songer à faire son possible pour les faire cesser.

Considérations scientifiques. — Dans tous les pays, la Science est libre. Elle appartient à tous ceux qui ont les moyens et les aptitudes suffisantes pour l'étudier; et personne n'a jamais songé à la monopoliser entre les mains d'une catégorie quelconque de citoyens, quelque savants qu'ils puissent être.

La Médecine est bien plus qu'une science, car elle emprunte ses éléments à presque toutes les sciences. C'est un Art qui cherche un résultat pratique non pas dans une Vérité, mais dans un ensemble de vérités empruntées à l'universalité des connaissances humaines. L'ensemble des connaissances théoriques et pratiques de la médecine, qui doit être basé sur des procédés individuels et non pas sur des formules constantes, constitue l'*Art de guérir*, art essentiellement élevé par son but, mais trop complexe par les connaissances qu'il exige pour qu'un homme puisse jamais les posséder complètement. Son bagage scientifique est essentiellement progressif; et pour atteindre une perfection relative, il a besoin du concours de tous, sans en excepter les plus humbles et les plus obscurs.

Dangers du Monopole. — Avec le Monopole, qui place exclusivement la pratique de l'art de guérir entre les mains des médecins, cet art reste fatalement enfermé dans des formules classiques dont il ne peut sortir; tandis qu'en augmentant les catégories de praticiens, il y aurait une émulation plus grande qui concourrait à son perfectionnement. Ce serait à qui ferait le mieux : les malades y gagneraient, et l'art de guérir en profiterait

Il y aurait moins d'accidents, et ceux qui surviendraient encore par négligence maladresse ou ignorance, les lois de droit civil, suspendues comme une épée de Damoclès au dessus de toutes les têtes, sont là, bien suffisantes pour réprimer les erreurs et les fautes des praticiens assez téméraires pour entreprendre le traitement de cas quelconques, sans avoir pour cela les connaissances et les aptitudes suffisantes

Branches de la médecine — Les branches de l'art de guérir sont nombreuses, et toutes ne peuvent pas être exercées par le même praticien, quelque savant et expérimenté qu'il soit. Au médecin proprement dit, au savant sorti des grandes écoles médicales, reviendrait le soin de traiter, par les procédés ordinaires et autres de la médecine et de la chirurgie, les affections les plus difficiles et les plus compliquées ; aux praticiens moins instruits, c'est-à-dire aux magnétiseurs et aux masseurs, suivant leurs connaissances et leurs aptitudes, reviendrait celui de traiter les autres cas, à la condition toutefois de ne pas empiéter sur le domaine du médecin en prescrivant des médicaments. L'amour propre étant en jeu, ces derniers s'élèveraient probablement peu à peu au niveau intellectuel des premiers. Ce ne serait pas d'ailleurs un fait nouveau dans l'histoire de la médecine: l'histoire des barbiers, qu sont devenus les chirurgiens, est là pour le prouver.

Auxiliaires du médecin. · A proprement



dit, le médecin a besoin d'auxiliaires sérieux, actifs, dévoués, marchant à ses cotés dans un but unique : celui de procurer aux malades, sinon la guérison de tous leurs maux, du moins un soulagement aussi grand que leur état le permet. Le magnétiseur, le masseur, la sage femme, le dentiste, le baigneur, le doucheur, le ventouseur, l'infirmier, le garde-malade, le bandagiste, le rebouteur, le pédicure même sont et doivent rester les auxiliaires indispensables du médecin. Ils possèdent tous des connaissances spéciales que le médecin ne peut jamais connaître à fond ; et les connaîtrait-il, qu'il n pourrait pas les appliquer lui-même, faute de temps. Le médecin doit donc rester l'architecte chargé de réparer l'édifice humain ; mais un certain nombre des réparations ne doivent être exécutées que par des manœuvres, c'est-à-dire par des artisans spéciaux ayant acquis pour cela l'habileté suffisante.

Liberté du malade. — Dans tous les cas, le malade, seul intéressé, doit rester libre de pouvoir confier le soin de sa santé au guérisseur, médecin ou non, qui possède sa confiance.

Une loi est nécessaire. — C'est pour assurer cette Liberté, que doit posséder tout citoyen libre dans un Etat libre, qu'un *Comité* dit d'*Initiative magnétique* s'est formé à Paris dans le but d'obtenir des Pouvoirs législatifs une *Loi humanitaire*, modifiant celle de 1892 sur l'exercice de la médecine en France, afin de permettre aux Masseurs et aux Magnétiseurs suffisamment instruits de rester à la disposition des malades qui veulent se faire soigner par leurs méthodes.

Pour obtenir cette loi. — Pour obtenir ce résultat, le *Comité d'Initiative magnétique* fait, sous des formes différentes, et plus particulièrement par des Conférences, des Publications à bon marché, des Lettres individuelles adressées aux intéressés, etc., etc., une *Propagande* des plus actives, tant en France que dans les colonies, dans le but de faire comprendre à tous le bien-fondé de ses démarches, d'obtenir des adhésions et de recueillir les fonds nécessaires.

Le *Comité* a besoin du concours de toutes les bonnes volontés. En conséquence, il prie tous les partisans de *la Liberté que le malade doit posséder de confier le soin de sa santé au guérisseur, médecin ou non, qui possède sa confiance*, de vouloir bien l'aider dans la mesure de ses moyens.

C'est à ce titre qu'il s'adresse à vous en vous priant de vouloir bien :

Pétition. — **1° Signer et faire signer la PÉTITION ci-jointe, qui doit être remise prochainement aux Pouvoirs législatifs, dans le but d'obtenir une loi permettant aux Masseurs et aux Magnétiseurs suffisamment instruits d'appliquer leur art à la guérison des maladies.**

Souscription. — **2° De prendre part à la SOUSCRIPTION PUBLIQUE ouverte au JOURNAL DU MAGNÉTISME pour couvrir les frais très élevés de la Propagande en nous envoyant votre offrande.** *(Il vous sera accusé réception par la voie du Journal.)*

Dans l'espoir d'obtenir bientôt cette Loi humanitaire, équitable, qui favoriserait le développement de l'Art de guérir à l'avantage de tous les malades, nous vous prions de vouloir bien agréer,

M ,

avec nos sincères remerciements, nos plus respectueuses salutations.

Pour le Comité d'Initiative magnétique,
Le Secrétaire-délégué,
H. Durville, *23, rue St-Merri, Paris, 4e.*

Ceux qui ont besoin de plusieurs exemplaires de la *Pétition* en trouveront deux dans l'intérieur du journal, qu'ils sont priés de détacher.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

pour favoriser l'Enseignement du Magnétisme et du Massage, et défendre la Pratique du Magnétisme condamnée par la Cour de Cassation.

Au 25 février dernier, le montant de la *Souscription* atteignait le chiffre de. . . 1158 fr. 60

Nous avons reçu depuis de :

M. Bonnamy, 20 fr.; Mlle Favereaux, 5 fr.; Mme Nicolas, 5 fr.; M. Carré, 5 fr. ; Une Elève, 5 fr. ; le *docteur* Bertrand Lauze, 5 fr.; M. Curing, 5 fr.; M. Lacroix, 5 fr.; M. Albert, 3 fr.; M. Bisconti, 2 fr.; M. Girardin, 1 fr.; M. Paille, 1 fr.

Ensemble au 25 mars . . . . . . 1229 fr. 60



ARGUMENTS DES MÉDECINS

en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs

A la question suivante posée par le *Comité d'Initiative magnétique :*

Pensez-vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit civil, appliquer leur art au traitement des maladies ?

En répondant **Oui**, les médecins dont les noms suivent ont ajouté les observations suivantes :

(Suite)

Le *docteur* **Madeuf**, directeur du *Journal du Mal de Mer*, Paris.

Est-ce qu'en Angleterre, en Amérique, la médecine n'est pas libre et est-il démontré que la vie humaine y est plus courte ?

Faut-il rappeler que la plupart des découvertes médicales ont été faites par des personnes étrangères à la médecine, personnes désignées généralement sous le nom de rebouteurs.

Cependant, c'est d'après leurs observations sur les animaux qu'ils en ont conclu leurs procédés soi-disant empiriques. Exemple : Depuis plus de cent ans, certaines familles de rebouteurs mobilisent les fractures parce qu'elles ont remarqué que les animaux se guérissent très bien leurs jambes cassées et cela sans l'intervention de l'homme. Or, c'est à peine, si quelques médecins osent aujourd'hui remuer une fracture, alors que la mobilisation préconisée par les rebouteurs guérit 1/3 plus vite.

Nous pourrions citer et multiplier les exemples que notre livre *La Santé pour tous* fait pour ainsi dire par le public, nous démontre a chaque instant.

L'enseignement médical est presque faux ; on fait apprendre, pour ainsi dire par cœur, aux jeunes gens, une foule de détails qu'ils oublient vite. Je ne veux citer qu'un exemple typique. Dans un concours d'internat on donnait comme question : muscles du larynx. Or, ce n'est pas exagéré de dire que 2 ou 3 pour cent seuls des jeunes gens avaient vu ou étaient capables de voir un larynx et les examinateurs eux-mêmes n'étaient pas compétents sur les maladies de cette région. Nous en appelons à tous les spécialistes. Conclusion. Il y a en France dix mille médecins et 35 millions d'habitants ; à qui fera-t-on croire que, dans ces 35 millions, il n'y ait personne capable de faire des observations et des découvertes intéressantes.

Notre enquête sur le mal de mer nous permet tous les jours de constater que le public est aussi compétent sur cette question que les médecins. Donc, mon avis est :

Liberté de la médecine avec responsabilité.

Le *docteur* **Pardoux**, Clermont-Ferrand.

Parce que je crois au Magnétisme et suis partisan de la liberté absolue laissée au malade d'aller chercher sa guérison où bon lui semble, mais avec le droit de surveillance de la société, car c'est un devoir pour elle de réprimer la fraude ici comme dans toutes les autres professions, ce qu'elle ne fait pas assez à mon avis, sans cela on ne serait pas exposé à consommer tant de marchandises frelatées et à être victime de tant d'annonces trompeuses qui remplissent des pages entières de tant de journaux. Dans l'intérêt de la société et dans l'intérêt même des magnétiseurs consciencieux, honnêtes, il serait à désirer que l'on créât à Paris et en province des hôpitaux magnétiques où les malades partisans du magnétisme pourraient aller se faire soigner spécialement par cette méthode, par les vrais magnétiseurs, se donnant comme tels, médecins ou non, mais sous le contrôle de docteurs qui ne feraient qu'établir le diagnostic de la maladie et constater la guérison. Les magnétiseurs qui auraient ainsi fait leurs preuves dans ces hopitaux auraient le droit d'exercer librement le Magnétisme.

Le *docteur* **Bévalot**, Paris.

Partisan de toutes les libertés, j'estime que, d'une part, chacun a le droit de se faire soigner par qui bon lui semble, et que, d'autre part, toute personne, diplômée ou non, susceptible de rendre service à ses semblables, a le devoir de les en faire profiter. Quant aux docteurs jaloux des résultats qu'obtiennent dans bien des cas, réputés incurables, des personnes non munies de diplômes, ils n'ont qu'à se mettre eux-mêmes à étudier les moyens employés par ces mêmes personnes : leur orgueil en souffrira peut-être, mais leurs malades en profiteront et c'est surtout ce qui doit les guider.

Le *docteur* **Vindevogel** (Réponse publiée dans le journal *Connais-toi*, à Bruxelles, sous ce titre : *L'Art de guérir et le Don de guérir*).

Dans la plupart des pays l'art de guérir est protégé par la loi. La machine humaine est si complexe, les lois de la vie et le processus fonctionnel normal des nombreux appareils sont si compliquées, la texture et la fonctionnalité des organes, cellules, microzymas, sont si connexes avec la composition des milieux et la nature du régime, la physiologie et la biologie sont des sciences si étendues, la connaissance des remèdes, agents modificateurs, incitateurs, régulateurs, est si longue à acquérir par l'étude et l'observation, les

maladies sont si diverses et souvent si difficiles à découvrir et à surprendre dans leur mécanisme causal qui décide du mode et des procédés d'intervention... que l'exercice de la médecine, le choix des remèdes ou agents, la médication par toutes voies, par tous les matériaux, par les énergies et les forces de la Nature, exigent de la part du professionnel de laborieuses études, une grande pénétration de la Nature, du mécanisme de l'organisation, la science des conditions de l'évolution harmonique, la possession pleine et entière des réactifs si variés, des remèdes si nombreux fournis par la Nature, les milieux, les agents dits de cure.

C'est en raison de la difficulté de *cet art de guérir et de restaurer la santé* que la législation est intervenue pour fixer les études préparatoires, les conditions de l'octroi d'un diplôme d'aptitude à l'exercice de l'art. Ces précautions semblent nécessaires, et l'intérêt de la santé, tant particulier que public, l'intérêt familial et celui social exigent de la part des praticiens, des aptitudes et des connaissances étendues qui justifient la fonction du médecin officiellement proclamé apte à la profession qui est aussi un vrai sacerdoce, vu la nature du travail d'assistance du prochain, d'autant plus digne d'intérêt qu'il est plus éprouvé.

Du moment que l'État, le pouvoir public se substitue à l'individu pour régler certaines professions, la loi intervient et tous lui doivent respect et soumission. Ainsi de l'exercice de l'art de guérir qui règle les fonctions, droits, pouvoirs des pharmaciens et des médecins. La *Loi* interdit la pratique de l'art de guérir à qui n'est pas diplômé *ad hoc*, et cela dans l'intérêt même des malades, de la famille, de la société. C'est très bien, en règle générale et en tant que la médecine s'exerce par l'application d'agents, de remèdes, de médecines et médicaments dont l'action doit être connue, réglée, car ce sont des armes à deux tranchants qui coupent ou le mal ou la vie — poisons ils sont, s'ils sont maladroitement et inopportunément maniés, tout comme ils sont remèdes de valeur, agents de cure dans le cas d'un emploi judicieux et éclairé. Il n'est aucun Institut, médical, chirurgical, hydrothérapique, électro-magnétique ou autre, où l'on fasse usage d'agents matériels et de réactifs remèdes, qui puisse — vu la loi — être entrepris par un particulier, un non-diplômé.

Il n'est pas jusqu'aux pratiques mécaniques — tel le massage — qui n'exigent des connaissances de physiologie et d'anatomie, donc un diplôme d'aptitude ; c'est l'avis sensé et juste des hommes compétents, et la loi qui atteint les rebouteurs et masseurs, non munis de diplôme, est justement appliquée. Le public doit respecter la loi et la magistrature qui l'applique, parce que son intérêt est en jeu et qu'il peut et doit exiger chez les masseurs et manœuvres de pratiques d'art les connaissances élémentaires qui permettront l'exercice de ces manœuvres selon les exigences des lois de la physiologie et de l'anatomie de texture.

On peut donc créer des masseurs professionnels comme on crée des sages-femmes, des dentistes et des orthopédistes. Les Facultés de l'État et celles libres doivent être préposées aux cours et à la délivrance des diplômes spéciaux. Cette mesure doit compléter l'enseignement et la loi sur l'art de guérir exige cette organisation.

Mais où la loi, la magistrature, les syndicats professionnels, les diplômés devraient s'abstenir, d'intervenir, s'ils ne veulent être accusés de despotisme, d'inhumanité, de cruauté, d'égoïsme et d'esprit de caste impitoyable, dépouillant tout sentiment de fraternité et de charité, d'altruisme et d'amour pour le bien et le salut du prochain, mettant les intérêts de la profession au-dessus de l'objet qui a présidé à la confection des lois qui la régissent, à savoir : « *la guérison ou le soulagement des misères, des maladies des patients* », où donc l'abstention est de commande et où la liberté exige le respect et la déférence *de tous*, c'est quand se rencontre l'homme doué par la Nature du don de guérir par lui-même, par ses fluides, ses forces vivifiantes, son magnétisme vital, sa *volonté* et le rayonnement de ses forces personnelles communicables aux autres et faisant fonction des plus puissants agents de guérison et de consolidation de bonne santé.

Tout être humain et animal même possède à certain degré ce pouvoir communicable, mais la Foi, la Morale, la sainteté de la Vie, la Nature évoluée, des Esprits l'exaltent. Vous êtes matérialiste, sceptique, négateur de tout pouvoir dit occulte, spiritique, magnétique, potentiel quelconque surpris comme simple force à rayonnement possible, et vous niez que cela puisse exister ; mais alors pourquoi vous soucier de le défendre, de poursuivre ceux qui s'y abandonnent et pratiquent cette transmission de forces guérissantes ? Vous êtes illogiques si pas insensé, car les faits sont les faits, et si vous les niez, votre négation ne peut vous être imputée par tout le monde que comme la manifestation d'un esprit en révolte et perdant toute mesure : elle est votre condamnation. Ergotez sur l'interprétation et dites qu'il s'agit de suggestion hypnotisante — mot qui ne dit rien et double le mystère sans l'expliquer — alors que le monde spiritualiste invoque la potentialité des éléments qui se dérobent aux sens physiques, qu'est-ce que cela peut bien faire à l'*art* ou au *don* de guérir ? Usez de votre suggestion et de votre hypnotisme, et si vous êtes impuissants, laissez de plus capables déployer leur puissance curative.

Vous êtes impuissant par votre art, votre science médicale, à soulager et à guérir les malheureux qui souffrent et sont condamnés à la mort, au nom de l'art officiel qui juge et émet la sentence désespérante — que vous importe alors, à vous

professionnel de l'art de guérir, que le malheureux cherche consolation, réconfort, guérison ailleurs que chez vous? Cesseriez-vous d'être homme parce que médecin, diplômé pour un art, une profession où vous vous sentez acculé à l'impuissance? Votre incapacité avouée vous ouvrirait elle le droit d'interdire au patient de se laisser guérir par un autre non diplômé? Et voilà cependant, au nom de l'art, de la profession, de la loi, ce que vous êtes et faites quand vous poursuivez les thaumaturges, les opérateurs de cures par rayonnement magnétique. Christ-Jésus guérissait par les vertus sortant de son corps, le magnétisme vital et vivifiant, par le contact et l'imposition des mains, par sa salive, par sa volonté qui faisait rayonner sa puissance à distance, le condamneriez-vous pour ces bienfaits procurés aux malheureux? Les Juifs du Temple ne le poursuivaient pas pour cela, mais parce qu'il guérissait par des *actions* (telle celle de se baisser pour faire de terre et de salive un baume magnétique, telle celle de faire emporter son grabat par le paralytique guéri) *le jour du sabbat* qui exigeait le repos. Vous êtes donc plus cruel que les Juifs et les hypocrites du Temple? Répondez.

L'art de guérir transformé en *don* de guérir sans intervention de remèdes matériels, doit-il être régi par une loi humaine restrictive du droit et de la liberté des malheureux à la guérison? Nos lois protègent l'*art de guérir*, et les pratiques malfaisantes sont défendues par les lois qui sanctionnent les attentats sur la santé par les pénalités appliquées à qui usurpe la fonction, mais l'objet capital, « *la guérison* » et la guérison sans aucune crainte possible pour cause de nuisance de procédé, cette pratique doit-elle être interdite par la loi, au nom de la société, de l'humanité? C'est là que la loi devient homicide et que les magistrats et les médecins qui l'invoquent en transgressent l'esprit pour n'en évoquer que la lettre; savants de robe et de profession, n'êtes-vous pas esclaves de la lettre et ne foulez-vous pas aux pieds l'esprit qui vivifie et éclaire? Craignez de paraître comme les scribes, les pharisiens et les docteurs du Temple de pierres qui proscrivèrent le Saint de Dieu et le crucifièrent parce qu'il mettait les œuvres de la vie au-dessus de celles de la mort. Vous imitez les Juifs égoïstes et êtes les fidèles du Temple de pierres, foulant aux pieds la doctrine de l'Esprit qui vivifie. Vous faites de la loi un instrument d'oppression et de persécution du bien de la charité, de l'altruisme, alors que dans son esprit la Loi est conservatrice et protectrice des œuvres de ceux qui font le bien et soulagent l'humanité. Revenez à l'esprit et quittez la matière et l'égoïsme; répudiez la rapacité de l'esprit de caste et renoncez à la cruauté à l'égard des malheureux que vous sentencez du haut de votre science de matérialiste qui est le vernis de l'ignorance et de l'incapacité professionnelle.

Respectez la vie et ceux qui la font rayonner autour d'eux et sauvent de misère, de maladie et de mort leurs malheureux et pitoyables frères, par le don que la Nature leur a conféré ou que la sainteté de la vie, la pureté des mœurs, l'ardente volonté de guérir les maux de leurs frères leur ont octroyé. Ne nourrissons pas notre égoïsme et nos jouissances matérielles, avec les pleurs et les douleurs des patients et des moribonds que notre art condamne et a cloués à la désespérance.

Médecin moi-même, je proteste, non contre la loi dont l'esprit est conservateur mais contre l'application de la loi selon la lettre, car la lettre tue et l'esprit vivifie. Juges et médecins, je fais appel à votre esprit, à votre cœur, à votre bon sens, à votre amour pour l'humanité souffrante, à la justice même considérée dans son intégrité, à la loi dans son esprit, cessez de poursuivre les thaumaturges qui guérissent par le don de la vie même, par le magnétisme vital, et n'attirez pas sur vous les malédictions de Dieu et des hommes pour cause de persécution de la charité et de l'amour altruiste exercé par des êtres privilégiés auxquels vous devez l'admiration et la considération d'hommes bien élevés, consciencieux de la loi d'amour et de dévouement dans le renoncement pour le prochain.

N. B. — Cet article a été inspiré à l'écrivain médical par la condamnation dont sont frappés les thaumaturges, les guérisseurs par le rayonnement du magnétisme animal ou hominal. Mouroux, à Angers, Louis Antoine, à Jemeppe-lez-Liège, ont été condamnés pour ces pratiques de guérisseurs.

Des médecins syndiqués se sont constitués les accusateurs et persécuteurs.

L'écrivain exige le diplôme pour le massage, mais quant à la communication des fluides vitaux guérisseurs, du magnétisme vital, il ne saurait admettre la condamnation légale d'œuvres de miséricorde, de charité et d'altruisme dans le dévouement, l'abnégation et le renoncement. Il préfère être homme et philanthrope plutôt que professionnel diplômé d'un art transformé en privilège de caste.

Il accuse l'esprit doctrinal, le matérialisme de la science de nos jours d'aveugler les médecins et les scientistes, et jusqu'aux juges chargés d'appliquer les lois et qui négligent l'examen de l'esprit de la Loi pour la suivre à la lettre. Il déplore ces tendances matérialistiques, cette concentration de la science et de l'art dans la matière et ses œuvres, et sa Foi, devenue scientifique par l'étude de la Nature dans ses énergies potentielles surprises hors de la matière sensible l'a confirmé dans la confession de l'art de guérir par les énergies personnelles aux hommes, vitales, magnétiques et que possèdent en commun plantes, animaux et hommes, ces derniers y ajoutant les énergies mentales, la volonté dans le plan de la mentalité et qui opère avec une intensité remarquable insoupçonnée par l'École des Matérialistes.

Le *docteur* Ch. Hermann, Paris.

Les masseurs et surtout les magnétiseurs sont doués d'un Pouvoir, que les médecins devraient

candidement admettre comme une Puissance, qu'ils ne possèdent presque jamais.

Cette puissance est d'une efficacité telle dans le soulagement des souffrances humaines, qu'en vouloir aux personnes qui en sont douées, est le comble de la *Pessima medicorum invidia;* les empêcher de mettre cette puissance au service de l'humanité est la perpétration d'un crime vis-à-vis de la Sainte souffrance.

(*A suivre*).

ARGUMENTS DES SAVANTS

HOMMES DE LETTRES, ARTISTES, HOMMES POLITIQUES ET NOTABILITÉS DIVERSES

en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs

A la question suivante posée par le *Comité d'Initiative magnétique* :

Pensez vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit commun, appliquer leur art au traitement des maladies?

En répondant Oui, les notabilités dont les noms suivent ont ajouté les observations suivantes :

M. J. Cordier, *avocat, ancien député, Paris.*

Je suis d'autant plus assuré par une réponse affirmative à la question posée qu'un trop grand nombre de médecins demeurent encore, surtout en province, absolument hostiles aux théories et aux pratiques magnétiques. Or, dans un grand nombre de cas, surtout pour des affections nerveuses, il n'y a que deux remèdes efficaces — il n'y en a pas trois — l'*Eau froide* et le *Magnétisme*. Les médecins anti-magnétiques, par esprit de routine, de jalousie, de présomptive ignorance, s'obstinent à ricaner quand on leur parle *fluide* ou *suggestion*. Ils bourrent leurs malades de bromure, de chloral, d'opium, et autres drogues pernicicieuses qui achèvent de leur détraquer le système nerveux et l'estomac.

Heureux les névropathes qui tombent sur un magnétiseur. Malheur à ceux qui tombent (et c'est le cas le plus fréquent) sur un médecin ordinaire !

Quand à moi personnellement, il m'arrive maintes fois dans ma famille, auprès de mes amis, de faire disparaitre en dix minutes des névralgies, des migraines, des dyspepsies nerveuses, *des poids sur l'estomac*, comme disent les malades et de soulager des crises *très-fortes*, de les *juguler* en somme, évidemment elles reparaissent plus tard, par une pratique magnétique fort simple appuyée sur une volonté forte, agissante et *bonne*, sans le secours d'aucune drogue d'apothicaire ni d'aucune ordonnance de médecin. Le tout *sans endormir* les patients.

Quand aux *masseurs*, il faudrait veiller à ce qu'ils ne fussent pas de simples *rebouteurs*. Car les rebouteurs, à mon avis, estropient un peu plus de gens qu'ils n'en guérissent.

Le *Vice-Amiral* **Conte**, Paris.

1º Parce qu'il me semble que cette mesure ne pourrait dans aucun cas avoir de sérieux inconvénients.

2º Parce que je sais par ma propre expérience qu'elle serait la source de grands avantages.

M. E. Desbeaux, *homme de lettres, directeur honoraire de l'Odéon*, Paris.

Je pense, comme vous le dites fort justement, que le malade doit pouvoir demander la santé au guérisseur — médecin ou non — qu'il juge avoir le plus de chance de la lui obtenir, et que la garantie des lois de droit commun est plus que suffisante.

M. M. Corday, *homme de lettres*, Paris.

Car nous savons si peu de choses que c'est une prétention ridicule que de donner à certains des brevets de science et d'interdire aux autres un essai loyal de leur méthodes de cure.

D'ailleurs, du moment qu'on laisse deux cent mille pélerins demander à N.-D. de Lourdes, chaque année leur guérison, on doit également laisser chacun libre d'espérer en l'habileté d'un masseur ou l'influence psychique d'un magnétiseur.

M. F.-J. Pillet, *Ingénieur des Arts-et-Manufactures*, Paris.

Vous voulez bien me demander de répondre au questionnaire que vous m'avez adressé, la chose me paraît assez délicate n'étant pas professionnel en la matière.

En l'espèce il me parait que la réponse doit être *Oui :* non seulement au nom de la liberté pour chacun de choisir le sujet de ses études, au nom de l'émulation produite par la concurrence par les résultats souvent opposés des recherches entreprises, mais encore pour les raisons qui vont suivre.

Le cerveau offre suivant moi, une capacité de travail parfaitement déterminée, se maintenant dans une certaine moyenne : il en résulte qu'un homme serait fou de vouloir prétendre approfondir toutes les branches des connaissances humaines et aspirer à la maitrise dans chacune d'elles; rêver ces choses c'est se préparer un futur domicile dans une maison d'aliénés.

Les personnes qui étudient vont donc se d...

en deux grandes vérités cérébrales. — Les unes ayant une capacité de mémoire très grande, une facilité de compréhension très rapide, vont acquérir un bagage encyclopédique considérable, soit par l'enseignement des maîtres, soit par les compilations des ouvrages de science. En raison de leur orientation cérébrale ils deviendront des diplômés remarquables, des Labadens hors pairs.

Nous les considérons comme de futurs savants, de bons professeurs encyclopédiques, des bénédictins de bon aloi, enfin il serait d'excellents

Théoriciens. Les diplômes qu'ils auront acquis comme en se jouant, offriront au public une bonne garantie pour la somme des connaissances étendues qu'ils auront acquises.

Mais a côté d'eux il existe d'autres cerveaux qui ne jouissent pas au même degré de cette facilité d'assimilation : esprits plus lents peut-être, mais patients, inventifs et tenaces : ils ne conquièrent que difficilement les grades, et des fois n'obtiennent rien du tout. Ceci ne veut pas dire qu'ils sont sans capacité et sans valeur. Non. Ils ont des aptitudes tout autres et le diplôme ne peut s'appliquer à leur cas, ils échappent à cette unité de commune mesure ; l'effort accidentel de l'examen ne leur est pas possible, soit, mais ils savent mieux que les autres en raison de leur tournure cérébrale, persévérer dans une voie déterminée sans arrêts, ni défaillances ; esprits inventifs, patients, observateurs et créateurs, ils ne retiennent des données étendues de la science moderne que ce qu'il faut pour telle ou telle étude plus particulière, insoucieux du qu'en dira-t-on, ils ...nt du même pas tranquille et deviennent bien... d'excellents *Praticiens*.

Il n'y a pas à se dissimuler, la capacité cérébrale forcément limitée, conduit au classement par spécialité et nous avons en vis à vis, avec leurs valeurs respectives et leurs points faibles aussi, le *Théoricien* et le *Praticien*. Le premier peut se trouver plus ou moins chamarré de diplômes, cela ne saurait nullement prouver sa supériorité sur le second. Prétendre qu'il est possible de trouver à la fois un individu en état normal qui soit tout à la fois le *théoricien* accompli et le *praticien* impeccable, est chose trop osée pour prendre au sérieux : il y a presque là, entre eux, un antagonisme latent et inconscient ; pour être extraordinaire il vous faudra, que vous le vouliez ou non, devenir ou l'un ou l'autre ; prétendre aux deux à la fois c'est se condamner à la médiocrité.

Du reste l'expérience journalière suffit à prouver la justesse de ce qui précède.

Qu'il sagisse d'Architectes, d'Ingénieurs, ajoutons de Médecins, si l'homme produit des œuvres de compilation, remarquables ; coordonne de façon entendue les découvertes et les arrangements des autres, devient bon encyclopédiste, bon professeur et bon critique, il sera presque toujours incapable de créer de façon géniale. Il semble que la nature, toujours bonne mère, a voulu limiter ses avantages et lui a dit tu n'iras pas plus loin.

Il faut pour la création de Génie, pour l'invention ou la découverte d'une méthode de traitement ; une observation patiente et journalière, la tension cérébrale vers un but défini et limité : peu d'encombrement encyclopédique dans les cellules enregistreuses de l'encéphale : un esprit chercheur et inventif, un besoin de comparaison et de coordination. Mais alors nous avons le Praticien qui crée, observe et opère.

Si nous avons besoin d'action, de création, d'opération c'est ce dernier que nous devons prendre et non le premier, qu'il sagisse d'Architecte, d'Ingénieur ou de Médecin.

Si le diplôme est excellent pour garantir au public une somme déterminée de connaissances scientifiques acquises par le titulaire : il ne saurait être dans sa forme actuelle un brevet de capacité créatrice, de pratique professionnelle. Le Praticien se forme en pratiquant ; aussi défendre à ce dernier au bénéfice du seul diplômé, d'agir et d'inventer ce serait se priver bénévolement de recherches aussi utiles pour tous qu'intéressantes.

La difficulté de réunir à égalité la valeur du *théoricien* et la valeur du *praticien* est telle, que nous pourrions citer à profusion des exemples de cette presque impossibilité d'être à la fois et l'un et l'autre.

Je prendrai un exemple bien typique parceque le nom est très connu de tous : c'est le cas de Viollet le Duc. Cet architecte a laissé une œuvre remarquable et très étendue. Ses livres ont une grande valeur critique, il a effectué des reconstitutions savantes, les conseils qu'il a donnés sont excellents et ont fourni de bons résultats lorsqu'ils ont été mis en pratique par ses élèves ou ses admirateurs : son influence prépondérante fut avantageuse pour tous ; nous lui devons beaucoup et c'est suivant moi un *théoricien* remarquable. Et maintenant cherchons ce qu'il a su créer, lui qui savait si bien définir ce qu'il y avait à faire pour rénover l'art architectural. N'insistons pas sur ses essais et ses inventions, il vaut mieux ne pas les signaler à la postérité. *Théoricien* éminent, son cerveau se refusait quoiqu'il fasse à l'œuvre créatrice, il savait trop pour pouvoir inventer ou pratiquer sur un tout réduit : il ne pouvait posséder les qualités du *praticien*, observateur patient et inventif.

Puisque la création reste une œuvre de recherche et d'observation journalière, une conséquence latente du travail cérébral absorbé par une direction particulière, qu'elle est presque inversement proportionnelle au bagage encyclopédique acquis, il me parait juste que le *Praticien* suffisamment instruit, amoureux de son art, concienoieux et patient puisse pratiquer c'est-à-dire exercer, lors-

Comité d'Initiative Magnétique

Formé sous les auspices

du Syndicat de la Presse spiritualiste de France, de la Société française d'Etude des Phénomènes psychiques, de la Société Magnétique de France, de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage, du Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs

---

PETITION DES MASSEURS ET DES MAGNETISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage, le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les Masseurs et les Magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger ;*

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

5° *Enfin, que certains individus, ne possédant même aucune instruction, sont de puissants guérisseurs,*

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis par une loi qui compléterai celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée le plus tôt possible à M. DURVILLE directeur du *Journal du Magnétisme* 23, rue Saint-Merri, Paris, 4e arr.



SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

Comité d'Initiative Magnétique

Formé sous les auspices

du Syndicat de la Presse spiritualiste de France, de la Société française d'Etude des Phénomènes psychiques, de la Société magnétique de France, de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage, du Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs

PETITION DES MASSEURS ET DES MAGNETISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage*, *le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les Masseurs et les Magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger* ;

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

5° *Enfin, que certains individus, ne possédant même aucune instruction, sont de puissants guérisseurs,*

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis par une loi qui compléterait celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée le plus tôt possible à M. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri, Paris, 4e arr.



SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES

qu'il offrira, même sans diplôme, à sa clientèle : la garantie professionnelle indispensable, c'est-à-dire une pratique et une expérience suffisantes.

Et c'est pourquoi il me semble juste de répondre *oui*.

Vous voudrez bien excuser les observations un peu longues d'un ingénieur plusieurs fois diplômé, quelque peu artiste; mais qui n'est ni médecin, ni magnétiseur, ni masseur, ni hypnotiseur.

M. **Émile Michelet**, *homme de lettres*, Paris.

Je pense que toute connaissance des secrets de la nature est, — de même que la pratique de n'importe quel art, — personnelle, ésotérique et intransmissible. L'art de guérir, par quelque moyen que ce soit, appartient donc aussi bien à l'intuition spontanée d'un berger illettré qu'à la patiente étude d'un savant réel.

Quant à la loi, elle se préoccupe uniquement de réserver aux fils de la caste dirigeante la possibilité de gagner leur vie en exerçant la médecine. Mais elle n'atteint plus son but, parce qu'elle ne limite pas le nombre des médecins, dont le pullulement rend la carrière ingrate. La loi devrait donc choisir entre deux solutions : ou, selon le principe de sagesse profonde du Moyen-Age, limiter le nombre des médecins, ou s'abstenir, et laisser complètement libre l'exercice de la médecine. On n'en mourrait pas d'avantage.

M. **Varinard**, *directeur du Journal la Graphologie, expert en écritures*, Paris.

Je considère que les magnétiseurs et les masseurs peuvent être très utiles, en appliquant leur art au traitement de certaines maladies, parce qu'ils y apportent un élément biologique que toutes les médications du monde ne peuvent suppléer.

Qu'ils regardent, en outre, le malade comme un être psychologique vivant et non pas comme une simple machine douée de mouvement, sur laquelle on peut expérimenter tout ce que l'on veut physiquement, sans se préoccuper des répercutions morales qui peuvent se produire.

Mais, bien entendu, il importe que le masseur et le magnétiseur soient instruits et que leur nature soit bonne et saine pour que leur action soit vivifiante.

M. **Félicien Champsaur**, *homme de lettres*, Paris.

Oui, mais suffisamment instruits.

Oh ! combien d'ânes officiels !!!

M. *Albert de* **Rochas**, Paris.

A en juger par ce qu'on obtient très nettement sur les *sensitifs*, les passes ont la propriété d'agir sur ce qu'on appelle habituellement le fluide nerveux.

Il y aurait-là un phénomène analogue à celui de l'action des passes d'un aimant sur une barre d'acier.

Une répartition ou une circulation anormale de ce fluide nerveux détermine certainement beaucoup de maladies auxquelles le magnétiseur peut remédier s'il est suffisamment instruit dans la connaissance de l'organisme humain et suffisamment expert dans son art.

L'inconvénient de la méthode magnétique c'est qu'il faut, semble-t-il, certaines convenances physiologiques entre le magnétiseur et le malade; faute de quoi, l'action peut être nulle ou même nuisible.

M. **A. Chauvin**, *administrateur général de l'Odéon*, Paris.

Oui... Qu'importe le geste, si le résultat est obtenu.

M. **Roger des Varennes**, *homme de lettres*, Paris.

Paracelse a dit quelque part, dans ses œuvres, qu'il ne devait pas sa science de guérir à l'école de Galien qui dit *non* ni à celle d'Hippocrate qui dit *oui*, mais qu'il la tenait d'à côté de l'école, c'est-à-dire des rebouteurs et des soi-disant sorciers. Il avait pris d'eux la facilité du massage et les « passes » mystérieuses fluidiques qui calmaient et guérissaient les maladies nerveuses : le plus grand nombre des maladies en somme. Les autres, il les guérissait avec des simples.

Les médecins de bonne foi, ceux qui sont instruits et dont l'intelligence est ouverte à la lumière, ceux là savait la précarité de la science des facultés : ils sont avec vous. Vos ennemis sont malheureusement légion, car ils comprennent cet immense bloc de diplômés gonflés d'orgueil et... d'insuffisance.

J'ai mille fois entendu dire par des médecins qu'ils étaient découragés par la pauvreté de leur bagage scientifique et je les ai vus envoyer leurs malades — pour eux incurables — chez des rebouteurs qui les guérissaient.

Le monopole de l'exercice de la médecine chez les diplômés est un pur scandale, comme celui du barreau. Tout individu doit être admis à soulager son semblable sous la protection des lois de droit commun, diplômé ou non.

M. *Antide* **Boyer**, *député*.

Les docteurs eux-mêmes ont quelquefois recours à des praticiens intelligents.

Un règlement d'administration publique pourrait fixer les conditions requises.

M. G. **Buron**, *administrateur de la Société générale*, Paris.

Oui, s'ils sont suffisamment instruits, mais comment le savoir?

M. *Jules* **Lermina**, *homme de lettres*, Paris.

Oui, à la condition que les mots « suffisamment instruits » soient bien définis et comportent une fonction absolument sérieuse.

M. le *comte* **d'Aboville**, *ancien député*, Paris.

Les malades doivent, à mon sens avoir la liberté de se faire soigner par qui leur inspire confiance, mais sous la réserve d'une répression sévère en cas d'impostures démontrées chez ceux qui se donnent comme guérisseurs.

M. *Arsène* **Alexandre**, *critique d'art*, Paris.

Oui, comme je crois qu'on doit laisser toute liberté à tous ceux qui se proposent de rendre les hommes heureux (ou moins malheureux), en agissant de leur imagination, ce qui est le but de toute thérapeutique et aussi de tout art, et ce qui est la seule force vraie laisée à l'homme contre les puissances ou les fatalités de la nature.

M. *Clovis* **Hugues**, *député*.

Oui, à la condition qu'un médecin ait déjà prescrit ou autorisé le traitement par le massage

---

M. *Léon* **Dennis** *homme de lettres conférencier* Tours.

Le Magnétisme est un don de la nature qui, appuyé sur l'expérience et l'étude produit des effets salutaires, soulage et guérit là où souvent la médecine est impuissante. Dans tous les cas, son emploi n'offre aucun danger; tandis que les procédés médicaux usuels entravent fréquemment l'action de la nature au lieu de l'aider.

M. *Irénée* **Blanc**, *publiciste*. Paris.

Oui, et voici pourquoi :

L'Enseignement supérieur est organisé de telle façon que les docteurs qu'il *fabrique* ne savent presque rien. Ils n'apprennent que par la pratique quotidienne. En réalité, un masseur ou un magnétiseur qui a des aptitudes spéciales est, pour ce qui le concerne, l'égal d'un médecin actuel pour la médecine.

J'ajoute que la vérité scientifique est comme toutes les vérités; soumise au grand jour de la Liberté, elle finit toujours par triompher. Comme j'ignore si le massage et le magnétisme sont des vérités ou des erreurs, j'estime qu'on doit leur laisser la liberté de se manifester avant de les juger.

M. *Léon* **Bienvenu** (**Touchatout**) **directeur du** *Tintamarre*, Paris.

Oui, pour les raisons que j'ai eu le plaisir d'exposer à ce propos, très consciencieusement, quoiqu'en blaguant, dans l'article suivant du *Tintamarre* du 6 janvier :

M. *Paul* **Dupré**, *conseiller rapporteur à la Cour Suprême*.

J'ai vu avec plaisir Monsieur le Conseiller, que vous aviez conclu au rejet du pourvoi en cassation présenté par M. le procureur général d'Angers et M. Griffard, président du Syndicat des médecins de Maine-et-Loire.

Il s'agit de trancher cette question :

Un magnétiseur qui fait suivre le traitement magnétique à un malade tombe-t-il sous le coup de la loi relative à l'exercice de la médecine ?

La Cour d'Angers a répondu : *Non*, en acquittant un magnétiseur, M. Mouroux, qui avait traité plusieurs malades en leur passant la main sous le nez, sur la tête, derrière les oreilles et dans toutes sortes d'endroits.

Mais M. le procureur d'Angers et M. Griffard, président du Syndicat des médecins de Maine-et-Loire, n'ont pas entendu de cette oreille-là.

Pour eux, passer ses doigts sur les joues de quelqu'un qui souffre de la migraine est faire exercice de médecine, et comme le magnétiseur en question, M. Mouroux, n'est pas diplômé docteur en médecine, ils entendent le faire condamner pour usurpation de fonctions.

Et ils se sont pourvus en cassation contre l'arrêt de la Cour d'Angers.

La Cour Suprême est saisie de l'affaire, et c'est vous, Monsieur le Conseiller Paul Dupré, qui avez été, paraît-il, chargé de rédiger le rapport.

On a fort bien choisi, à mon avis, en vous confiant ce travail, Monsieur le Conseiller, puisque je lis dans les feuilles que vous avez conclu au rejet de ce pourvoi, — qui me semble, à moi aussi, bien enfantin, — par ce motif que, dans les travaux préparatoires de la loi sur l'exercice de la médecine, les magnétiseurs ont été considérés comme n'exerçant pas en fait la profession de médecins.

Votre argument me semble des plus justes Monsieur le Conseiller ; car je ne vois pas du tout pourquoi le premier venu, qui ne donne aucune drogue à absorber à un de ses pareils qui souffre, pourrait être privé du droit d'essayer de le soulager en lui fourrant ses doigts dans le nez, si le malade y consent et a confiance.

A chaque instant, vous rencontrez des gens qui se soignent sans avoir recours à la Faculté, sur le simple conseil d'un ami qui a souffert du même mal qu'eux et s'est guéri.

Il faudrait donc poursuivre aussi cet ami pour exercice illégal de la médecine.

Est-ce qu'on ne lit pas tous les jours dans les journaux des machines dans ce goût :

« Si vous toussez, prenez, avant chaque repas, « une cuillerée de sirop Mistenflûte, et vous serez « soulagé en trois jours. »

Et pourtant, ce Mistenflûte n'est pas docteur Il faudrait donc l'enfermer aussi ?

Et dans les campagnes !... Ces « *rebouteux* », très habiles et de beaucoup d'expérience souvent, qui vous remettent d'une entorse aussi bien qu'un chirurgien en chef du Val-de-Grâce !...

Est-ce qu'ils ont leur diplôme de docteur ?

Alors, il faudrait donc les poursuivre aussi ?

Et les masseurs des établissements hydrothérapiques !...

Et les masseuses !...

Et les pédicures !...

Et les manicures !...

Tous ces braves gens enfin, qui, sans brevet de docteur, soulagent de leur mieux l'humanité,

Il faudrait donc aussi les assimiler à des malfaiteurs et les empêcher de faire du bien à leurs semblables, à meilleur marché, et souvent mieux, que des charlatans estampillés à cinquante francs la visite ?

Il me tarde, Monsieur et cher Conseiller, de lire, dans tous leurs détails, les considérants de votre rapport, concluant à la liberté des magnétiseurs, au magnétisme libre dans l'état libre, comme on dit à Montmartre.

Et j'espère être, sur beaucoup de points, d'accord avec vous. Ce qui me flattera.

Evidemment, je ne trouve pas mauvais que l'on délivre à certains citoyens à qui ça fait plaisir, des diplômes de médecins, puisqu'il y a des malades qui aiment ça.

Mais enfin, ce n'est pas une raison pour priver ceux qui aiment mieux autre chose de la liberté de se faire soigner par qui leur convient

N'est-ce pas votre avis, Monsieur le Conseiller ?

En attendant le plaisir de déguster les arguments sur lesquels vous vous êtes appuyé pour conclure à la liberté des magnétiseurs, — et par conséquent à celle des magnétisés, — j'ai l'honneur, Monsieur le Conseiller, de vous présenter mes compliments et mes salutations cordiales.

M. *le comte* **de Faugère**, *président du Congrès de l'Humanité*, Brioude (Haute-Loire).

Oui, attendu :

Qu'il est incontestable que la science officielle ne connaisse pas la source, ni la cause de la vie, ignore celles de la maladie, surtout lorsqu'elle est d'origine nerveuse, ce qui est la plupart des cas.

Que le fluide magnétique ou fluide vital ou nerveux est en tout cas l'agent de la manifestation de la vie ou l'intermédiaire entre le principe de vie inconnu et l'organisme corporel ;

Qu'il est constaté que certaines personnes ont ce pouvoir ou don naturel, par excès de fluide vital ou autre cause, d'exercer une *action favorable* sur le fluide vital des malades et par suite améliorer la santé ou même les guérir totalement ; que ces faits lors même qu'ils seraient insuffisamment explicables ne sont pas moins certains, puisqu'il est constaté journellement que de nombreux malades abandonnés par la thérapeutique officielle sont soulagés et guéris par le magnétisme et le massage-magnétique ;

Que d'ailleurs tout malade a le droit de chercher sa guérison où il lui semble bon devoir la trouver

Que c'est une liberté élémentaire incontestable ;

J'estime *absolument* que la loi doit accorder aux masseurs et magnétiseurs, *même non médecins*, mais suffisamment instruits, et sous la garantie du droit commun, le droit d'appliquer leur art au traitement des maladies.

M. *Albin* **Valabrègue**, *auteur dramatique*, Paris.

Au seuil du vingtième siècle, nous inscrivons ces mots sauveurs :

Spiritualisme — Spiritisme — Magnétisme

Ces trois mots résument la Science de Dem[illegible] .

M. *Ch.* **Grandmougin**, *homme de lettres*, Neuilly (Seine).

Il est des malades qu'on peut guérir par l'allopathie, d'autres par le Magnétisme.

— Mon défunt ami, M. Bué, qui était un magnétiseur remarquable a obtenu des cures bien intéressantes, et je m'en réfère à ses excellents ouvrages sur ce sujet complexe.

Le Magnétisme, comme l'hynotisme, n'est déjà plus relégue dans les rêves d'alchimistes et la fantaisie occulte ; plus le monde vieillira et plus ce qu'on appelle le Surnaturel nous paraitra normal.

M. *Ph.* **Audebrand**, *homme de lettres*, Paris.

Le XXe Siècle est l'âge des libres recherches...

M. l'*abbé* **A. Petit**, ex-rédacteur à l'*Aurore* (de Lady Caithness), Romescamps (Oise).

Après la liberté de conscience, qui regarde le for intérieur, il n'y a pas de liberté plus précieuse que celle de se faire soigner par qui l'on veut, et de la manière que l'on juge préférable. Et on devrait pouvoir attaquer devant les tribunaux les maladroits, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, diplômés ou non, qui commettent de graves imprudences ou s'ingèrent dans des sciences qu'ils ignorent, en dépit de leurs diplômes.

Tous mes encouragements.

M. *Émile* **Blémont**, *homme de lettres*, Paris.

Oui, pourvu que l'*instruction suffisante* soit suffisamment garantie.

M. *Albert* **Cim**, *homme de lettres*, Paris.

Cette « instruction suffisante » devrait avoir pour sanction un Diplôme spécial.

M. Aug Cornet, *arbitre au Tribunal de Commerce, ancien conseiller municipal.*

Oui, d'abord en ce qui concerne les masseurs, dont le concours est d'une grande efficacité dans beaucoup de cas.

Je serai encore plus affirmatif à l'égard des magnétiseurs qui obtiennent très souvent des guérisons vraiment surprenantes, même lorsque les Maîtres de la médecine ont déclaré leur impuissance.

M. Paillet, Rochefort.

En l'année 1850, au mois de juillet, ma mère fut atteinte d'une maladie dont la cause était son âge critique ; comme mon père était d'une Société de secours mutuels dans laquelle il y avait deux médecins de divisions, Est et Ouest, nécessairement mon père fit venir celui de la division à laquelle il appartenait. Celui-ci après avoir sondé et palpé ma mère ne connut point ce qu'elle avait, néanmoins il ordonna, mais les remèdes furent inefficaces et de jour en jour le mal empirait, le médecin eut recours à son collègue. Ils se consultèrent ,mais ni l'un ni l'autre ne purent arriver à procurer le moindre soulagement.

Il y avait, en ville, trois autres médecins, indépendants de toute société, auxquels on eut recours, ils formèrent un conseil et finalement tous déclarèrent qu'il n'y avait rien à faire, qu'elle était perdue et tous l'abandonnèrent.

Effectivement, la malade était au plus bas, les crises se succédaient de vingt en vingt minutes et à la fin de chacune d'elles la malade retombait à l'état comateux.

Après la décision des médecins, il vint à mon père l'idée d'appeler auprès de ma mère une dame Vve Merveilleux, habitant la ville, qui était masseuse-magnétiseuse et dont la renommée s'étendait très loin de chez elle. Celle-ci ne se fit point prier pour venir et aussitôt qu'elle l'eut vue elle nous dit : Il est grand temps de la soigner mais je peux répondre de la guérir.

Après trois jours de soins ma mère allait mieux, cette bonne dame continua pendant trois mois, temps qu'il a fallu pour obtenir une guérison radicale.

Comme vous voyez, cinq médecins diplômés la condamnent, et une femme sans diplôme la sauve.

Ma mère n'est décédée qu'en août 1882, c'est-à-dire plus de 32 ans après sa condamnation par la science médicale, grâce au Magnétisme.

M. A. Gravier, *ingénieur*, **Paris.**

Le Magnétisme, de même que toutes les forces de la nature, est propriété de la vie. Il se trouve partout.

Comme l'homme, les animaux, les végétaux, les minéraux même, ainsi que tous les agents de la nature ont leur Magnétisme.

L'action du Magnétisme humain s'exerce au moyen d'un fluide que l'âme dirige. Cette action ne dépend que de sa direction essentiellement libre.

Une loi qui essaierait de réglementer cette propriété au profit d'une catégorie d'individus exerçant une profession, soit médecins, hypnotiseurs, masseurs, magnétiseurs même, constituerait un attentat à la vie.

Liberté pour tous, en tout, partout et pour tout..., avec responsabilité, telle est ma conviction.

(*A suivre.*)

Nous prions instamment les notabilités médicales, scientifiques, littéraires, artistiques, etc., à qui nous avons demandé leur opinion sur la pratique du Magnétisme et du Massage par les magnétiseurs et les masseurs, et qui ne nous ont pas encore répondu, de vouloir bien nous répondre, quelle que soit leur pensée à ce sujet.

L'IMMORTEL SAVANT

Dans mon précédent article, j'ai signalé et commenté les passages du livre de Grasset, le *Transformisme médical*, démontrant jusqu'à l'évidence que Pasteur n'avait rien découvert dans cette question de la fermentation, et que les propositions sur ce sujet formulées par lui et présentant un caractère exact et scientifique n'étaient qu'un pastiche, qu'une reproduction de théories émises par d'autres que par lui bien avant lui. Aujourd'hui je veux faire apparaître aux yeux de mes lecteurs, l'incompétence absolue en matière scientifique ou médicale de cet homme que les seules raisons nationalistes, politiques et religieuses ont élevé au rang des immortels bienfaiteurs de l'humanité.

Comme début de mon argumentation, je citerai ces paroles prononcées le 3 février 1879, à l'Académie des sciences par Berthelot : « Ainsi, nous n'avons affaire qu'à de pures imaginations dans toute cette physiologie nouvelle que M. Pasteur déclare aujourd'hui avoir inaugurée, après avoir assuré avec plus de vérité, il y a quelques semaines, qu'il ne la connaissait nullement », et je les ap

puierai par cette appréciation de Trécul résumant l'impression générale de la savante compagnie sur les théories pasteuriennes : « C'est un tissu de contradictions ; d'ailleurs, notre confrère a toujours sur chaque question deux opinions opposées, qu'il invoque suivant les circonstances. »

Nous nous trouvons donc maintenant fort à l'aise pour étudier avec l'aide des documents que nous fournit Grasset, ce que valent ces deux bases du système pasteurien, la classification des êtres en aérobie et en anaérobie, et sa théorie de la spécificité des ferments, classification et théorie issues l'une et l'autre du seul cerveau de l'Immortel.

Je l'indique de suite, toutes ces hypothèses, conséquences logiques d'une pétition de principe fausse : à savoir la fermentation butyrique attribuée à un vibrion spécial, portent l'empreinte de cette tare originelle Elles sont fausses et démontrées telles par les expériences de Fremy, de Berthelot, de Schutzemberger, de Hoppeseiler, etc.

Celles-ci font voir en effet que jusqu'à un certain point les fermentations sont des actes purement chimiques et que les changements chimiques produits dans toute fermentation se résolvent en une réaction fondamentale provoquée par un principe défini de l'ordre des ferments solubles.

J'ai dit jusqu'à un certain point, car le phénomène est beaucoup plus complexe et ne se résout pas en une simple réaction chimique, c'est même là un des tout petits côtés de la question.

Pour s'en rendre compte, il importe de bien se pénétrer des intéressantes observations faites par Berard sur la maturation des fruits, déjà comparée par d'anciens auteurs à une réelle fermentation.

Cet observateur avait remarqué que lorsque des fruits étaient placés dans le gaz oxygène, il disparaissait au bout d'un certain temps un certain volume de gaz et que celui-ci se trouvait remplacé par un volume correspondant d'acide carbonique.

Or, comme on ne pouvait considérer ce fait comme le résultat d'une combustion puisqu'il se reproduisait quand les fruits se trouvaient placés dans une atmosphère d'hydrogène et d'azote, on était obligé de conclure que la production de ce gaz était bien due à une fermentation.

Cette conclusion d'ailleurs se trouva légitimée dans la suite par les expériences de Fremy, faites en 1872. Celles-ci établissaient, en effet, qu'en abandonnant des grains d'orge dans de l'eau sucrée, il se produisait à l'intérieur de ces grains une fermentation intracellulaire, incontestable fermentation qui donnait dans les fruits, tels que poires, cerises, etc., de l'acide carbonique et de l'alcool.

Cette conclusion encore se trouva confirmée en 1876 par les expériences de Lechartier et de Bellamy démontrant d'une part que les cellules propres des fruits fermentaient et fournissaient de l'alcool à l'abri de l'oxygène atmosphérique, d'autre part que la fermentation étatt réellement en rapport avec l'activité végétative.

Elle fut enfin en 1879 définitivement classée dans les vérités scientifiques à la suite des travaux de Claude Bernard, de Berthelot, de d'Arsonval, établissant :

1° Que la fermentaiion n'était pas la vie sans l'air, ainsi que l'avait soutenu Pasteur, avec ses aérobies et ses anaérobies ;

2° Que la fermentation ne provenait pas, ainsi qu'il se l'imaginait, des germes extérieurs ;

3° Que le premier principe d'action de l'organisme microscopique sur la matière fermentescible ne résidait pas fatalement dans son affinité pour l'oxygène, comme il le soutenait.

Ainsi s'effritait il y a vingt ans déjà tout ce système ridicule lancé par un chimiste complètement ignorant des choses de la médecine, repris et amplifié par toute une foule de médecins, ignorants eux aussi des choses de la chimie. Et depuis cette époque, les découvertes succèdent aux découvertes, sapant l'œuvre néfaste, la détruisant.

C'est ainsi qu'en 1880, Berthelot ne craint pas de soutenir que les fermentations proprement dites ne reconnaissent pas obligatoirement pour origine des êtres microscopiques. Et cette proposition, antithèse absolue de toutes les théories microbiennes, se trouve depuis 1895 vérifiée par les expériences de Gabriel Bertrand et par celles de Buchner.

Celles-ci en effet, démontrent péremptoirement qu'en soumettant à une pression suffisante la levure de bière on obtient un suc absolument privé d'éléments figurés et qui, nonobstant, détermine dans les matières sucrées une véritable fermentation.

Les microbes pathogènes ont donc vécu et

toutes les théories que, depuis longtemps, je soutiens dans les différents congrès, lorsque les officiels ne me bâillonnent pas, se trouvent par ces expériences mêmes parfaitement justifiées.

Ainsi s'envole comme une vaine fumée toute cette gloire bruyante, et quand, par la force des choses, s'atténueront les cris d'enthousiasme de la foule acclamant l'Idole, quand se dissiperont les illusions soigneusement entretenues par les pontifes intéressés, soudoyant la presse vénale, alors à la place de ce rayonnement éclatant qui nimbe le front de l'Immortel, apparaîtront ses erreurs, ses contradictions, ses incohérences et toutes leurs criminelles conséquences.

Alors en ce moment guides complaisants et aveugles, vous qui, suivant les paroles du divin Nazaréen, filtrez votre vin pour ne pas avaler un insecte, mais qui, sans vous en apercevoir, engloutissez des chameaux, guides aveugles, malheur à vous !

BOUCHER.

LE MAGNÉTISME ET SON ACTION CURATIVE
Chromothérapie ou Cures par les couleurs

Le XIXe siècle, à son expir, consacrant la prévalence du Matérialisme sur le Spiritualisme, le Culte du veau d'or et de l'égoïsme sur celui de l'Esprit et de l'altruisme, reçut de la Cour de cassation de Paris, à la date du 30 décembre 1900, un suprême *satisfecit*, par l'annulation du jugement de la Cour d'appel d'Angers qui avait acquitté le magnétiseur Mouroux, opérateur de cures remarquables moyennant l'émission de fluides magnétiques ou vitaux et de pratiques de massage. Pour la Cour de cassation, la loi interdit toute pratique de l'art de guérir à qui n'est pas diplômé docteur *ad hoc*. Cette loi est peut-être barbare et anti-sociale, mais la Cour de cassation avait pour devoir de la faire respecter, car c'est la loi. Cette rigueur déterminera et hâtera la revision, car l'*Humanité souffrante est le seul et unique objet de l'art de guérir*, et celui *qui guérit*, celui qui est apte *à guérir*, doit *pouvoir* sauver les malades et les infirmes. *Question sociale et humanitaire*, quoi !

Le matérialisme et les intérêts des syndicats médicaux, la loi suivie à la lettre, ont momentanément triomphé du magnétisme et des pratiques de ceux qui en possèdent à suffisance. La loi est pour eux et contre les thaumaturges.

Cette poursuite des guérisseurs devant la justice est légale, mais peu honorable pour la société, les médecins et les juges, parce qu'elle retombe sur la partie souffrante de l'humanité, qui *seule* écope en fin de compte, car on la condamne à renoncer à toute espérance : *Lasciate ogni speranza*, *laissez ici* — aux portes de l'enfer — *toute espérance*, dit le Dante. Cette pancarte de malédiction, on veut l'afficher au lit de douleur des infirmes, des impotents, des malades condamnés par l'art officiel. C'est de la cruauté, et le bon sens du peuple se révolte contre des lois qui consacrent — par la lettre, non par l'esprit — de pareils attentats sur l'humanité.

Qu'est-ce que le magnétisme? C'est tout simplement l'énergie-vie, la force fluidique vitale, le courant dit magnétique, qui rayonne de tout organisme vivant et est communicable.

La constitution de l'homme, pour l'école matérialiste qui domine, est une synthèse admirable de matière organisée et fonctionnant sous l'action d'une énergie-vie inconnue, mais manifestée par son action qui est différente des forces physico-chimiques constatées et admises, car elle établit la synthèse instable et complexe de la Matière, que sans cesse les forces physico-chimiques tendent à résoudre. Cette *force-vie et la matière*, la première liée à l'existence de la seconde, mais non essentielle et par elle-même : voilà toute la doctrine pour le Matérialiste. Le vitaliste-spiritualiste trouve dans l'animal ce qui suit :

1° Matière corporelle, organisée sous l'influence de

2° La Vie ou la Force vitale dite ***Prana*** ou localisation de ***Jiva*** (la Vie magnétique universelle) dans des organismes déterminés: *Vie* ou *Energie motrice* est dite aussi ***magnétisme vital*** et rayonne dans et hors l'économie. Elle est notamment répandue dans

3° Le *double éthérique*, qui est une substance subtile impondérable, affectant une forme ovoïde qui pénètre, enveloppe et déborde tout le corps de l'animal et de l'homme; ce *double* loge

4° La *force psychique* ou l'***âme animale***, qui a pour substratum la substance dite astrale (kama), et dans les animaux supérieurs

se dessine le *mental* rudimentaire qui va constituer le substratum de l'âme humaine du *Penseur* ou *Manas*. Dans l homme ce

5° *Manas* ou âme humaine, intelligence et potentialité d'une intensité variable selon le degré d'évolution de l'Ego incarnant, est unie à

6° L'*âme spirituelle* (Buddhi), qui est l'associée intime de l'élément divin dit

7° *Atma*, vraie essence spiritique divine, de même nature que *Logos* ou l'Être suprême que Jésus nomme le *Père céleste* identique à son Esprit et à celui de tout homme.

Ces substances subtiles diverses se manifestent dans cette enveloppe qui entoure et pénètre le corps et qui est *cet e aura fluidique, bleue ou jaunâtre*; elle est visible pour certains voyants, sujets sensibles, magnétisés (hypnotisés), pour certains médecins et sujets entransés ; des saints, des hommes de mœurs pures. spiritualisés et livrés aux pratiques de la vie ascétique, de la vie de contemplation, peuvent aussi voir cette auréole rayonner des êtres hominaux et animaux ; ils en jouissent abondamment et opèrent par communication directe des cures et des merveilles qui déconcertent les incrédules et les sceptiques. L'imposition des mains, le contact des corps, le voisinage plus ou moins immédiat opèrent en ce sens. Si la volonté, l'énergie, la direction de la projection de ces fluides vitaux sont actionnées alors les effets sont étonnants et atteignent une intensité remarquable. La volonté, la pensée, l'idée agissent sur le plan *mental*, très puissant et vraiment créateur de faits renversants. Ainsi, le Christ renversa la troupe de soldats qui allaient le saisir au Jardin des Oliviers Effet de l'énergie du Sauveur qui montra sa puissance pour mieux étaler sa bonté et sa mansuétude en permettant aux bourreaux de se relever et de se saisir de Lui Le sceptique et l incrédule, le matérialiste et le positiviste, livrés aux forces surprises dans la matière et répudiant la possibilité de forces extra matérielles, tous nieront et les faits et leur possibilité. Négation n'est pas raison et les faits restent debout qui doivent confondre les sceptiques. Nous exposerons ce sujet dans d'autres articles.

Sur le plan vital magnétique, la force est moins redoutable, plus réduite que sur le plan mental, et les effets sont simplement ***vitalisants, dynamogènes, curatifs***.

Exercée par des hommes de bonnes mœurs, de vitalité et de santé exubérante. — augmentée par le désir, la volonté, l'énergie du magnétiseur, cette faculté naturelle se dépense au gré de l'opérateur Ajoutez-y la confiance du patient qui excite son énergie et sa vitalité personnelles, et vous avez les effets remarquables de cures tantôt immédiates, soudaines, miraculeuses (pour employer le terme dans le sens d'*extraordinaire*), tantôt progressives et obtenues par diverses séances.

Cette émission magnétique n'est pas un rêve, un phénomène dit de suggestion, car des appareils délicats, des magnétomètres enregistrent les fluides et leur intensité. Où la suggestion et le procédé dit d'hypnotisation échouent, on peut voir le magnétisme hominal et même animal (1), opérer les cures. Les peaux de chat guérissent des rhumatismes plus par l'électro-magnétisme qui s'en dégage que par la chaleur qu'ils ne donnent pas, mais conservent.

David. le vieux roi juif, conserva sa vitalité en couchant entre deux jeunes et solides filles : effet de communication des fluides, échange profitable pour le vieillard. Les anciens connaissaient cet arbitrage de vie.

Des malades couchant avec des sujets sains, les premiers y bénéficient, les seconds s'y indisposent : échange de fluides et arbitrage en bénéfice ou en perte. D où le danger de coucher à deux quand l'un est infirme, affaibli, malade.

Les vieillards, mariant de jeunes et vigoureuses femmes, se retrempent à ce voisinage de vie et de vigueur, et c'est par les effluves magnétiques de la femme forte et saine que le vieillard se refait. Ce phénomène excuse et justifie les projets matrimoniaux des vieillards, tant hommes que femmes. C'est de l'égoïsme, mais c'est aussi l'instinct de la conservation qui détermine les intéressés. Quel beau rôle de dévouement et de renoncement pour les personnes jeunes et bien douées qui se sacrifient au réconfort de la vieillesse ! Voilà ce que le public comprend peu ou pas.

L'*aura magnétique*, allant du fort au faible,

(1) Les animaux, chiens, chats... couchés avec les malades, ont guéri ceux-ci, et souvent même ils ont contracté les maladies — phénomène d'échange de fluides. Des faits nombreux ont été observés et consignés. Nous en traiterons à part.

fortifie ce dernier et peut le guérir. Ce phénomène est *naturel*, et l'art de guérir doit pouvoir l'admettre au profit des malheureux soumis à la maladie et aux infirmités. Espérons que la société, les législatures feront reviser une loi dont la lettre tue l'esprit et semble avoir été faite par des matérialistes et des sceptiques en parfaite rupture de ban avec les lois et les pouvoirs occultes de la Nature ; *occultes* pour les septiques et les incrédules, les matérialistes irréductibles, mais manifestes pour les voyants, les spiritualistes et les esprits cultivés qui ne dédaignent pas le culte et l'étude de la Force, de la Vie, des Energies qui dominent la matière et obéissent à l'âme de qui connaît et veut.

Médecin moi-même, je demande la revision d'une loi inhumaine, faite *pour* l'esprit de caste et *contre* les malades et les infirmes, — non selon l'esprit, mais d'après la lettre ; car il est évident qu'aucun législateur n'a jamais pu songer à défendre aux malades d'obtenir la guérison par d'autres voies et moyens que par ceux à la disposition du corps médical, notamment si ce corps médical est condamné à l'impuissance, faute de ressources et de science sur les forces occultes de la Nature.

Médecins ! soyons naturistes, vitalistes, ayons la Foi — la Foi par étude et conviction — dans les forces magnétiques et mentales ; augmentons notre pouvoir par une vie pure et sainte, par des mœurs irréprochables, par la sobriété, l'étude, la méditation, le culte de la morale altruiste ; puis utilisons notre propre fond, notre énergie et notre magnétisme, et nous serons des thaumaturges. Les vitalistes-spiritualistes sont aptes à remplir ce rôle et, en dehors des docteurs-médecins, il est nombre de sujets précieusement doués de fluides vitaux, magnétiques, psychiques, qui, plus puissants encore par la ferme volonté de secourir leur semblable qui souffre, sont à même de produire des cures vraiment étonnantes, par simple émission de fluides magnétiques et de la volonté d'agir sur le sujet. Les guérisons s'opèrent même à distance par l'émission des fluides du plan mental et spirituel : telles celles rapportées par les Evangiles et opérées par le Christ de Nazareth ; telles celles opérées par Apollonius de Tyane, contemporain de Jésus et opérant en Asie... Ces faits se produisent toujours encore par-ci par-là. Ils sont du même ordre que la transmission de la pensée, l'extériorisation du double éthérique avec l'essence psychique et spiritique du sujet (apparitions, fantômes). Nos *rêves* dans le sommeil nous transportent loin du lieu où repose le corps, et l'esprit voyage en réalité, relié au corps par l'élément subtil éthéré ou psychique qui maintient le rapport et la vie dans le corps, à l'instar du cordon ombilical qui maintient la vie entre la mère et le concept. La télépathie est un phénomène de communication entre les forces psychiques de deux sujets qui peuvent être aux pôles opposés du globe. Elle s'opère par le plan psychique de la Nature. Si le matérialisme et l'altier positivisme scientifique, qui pontifient aux Ecoles et aux Académies, nient ces *faits* et *doctrines*, et pèsent sur les pouvoirs publics pour légiférer contre ceux-ci, ils perpétuent le règne du despotisme et de l'ignorance et affichent le fanatisme de la négation qui mène à la persécution et à la lutte contre la Nature et ses pouvoirs — lutte ou ils peuvent s'attendre à la défaite, car les Forces qu'ils veulent abattre ou réprimer sont d'une supériorité incommensurable et doivent finir par triompher. C'est écrit et le sort du matérialisme est fixé par la Loi inéluctable de l'Harmonie qui poursuivra l'évolution de la Vie à travers la matière pour amener l'Univers en manifestation à sa Perfection finale. *Mors stupebit et Natura*... et la Vie triomphera dans l'apothéose de la Résurrection qui est l'évolution de l'Ame universelle des Univers à travers les plans variés de la Matière. Ces grandes et nobles doctrines que nous développerons dans cette publication — dussions-nous devancer notre époque de mille siècles — offriront un intérêt grandissant, et la graine jetée aux quatre vents du Ciel tombera par-ci par-là dans quelque terrain où elle germera et portera des fruits.

Les cures par influx magnétique vitalisant ont leur pendant, leur analogue dans les cures dites *chromothérapiques*, les guérisons par les rayons colorés du soleil.

Du jaune au rouge, il y a excitation ; du vert à l'indigo, il y a sédation. Les couleurs du rayon solaire réunies forment la lumière blanche. La décomposition ou l'analyse constitue le spectre aux sept rayons :

Rouge, orangé, jaune } vert
Bleu, indigo, violet }

Le *vert* répond au *fa* de la gamme musicale ; les vibrations du vert sont celles correspondantes au son du *fa*. C'est la note tonique, la couleur normale pour la vie. La Nature tamise le vert du sol et le bleu du ciel pour le règne animal et l'espèce hominale. Ces deux couleurs, vibrations des rayons électro-magnétiques du grand astre de vie, du soleil, — *suria* des antiques Védantins, séjour de Logos ou du Dieu suprême pour les Orientaux, les sectateurs de la Kabale et les occultistes de toute époque, — ces deux couleurs sont répandues à profusion et assurent l'équilibre vital des organismes. Le soleil, par sa lumière, par ses rayons, répand la vie, l'entretient et la reproduit : sans lui, pas d'électro-magnétisme assez vigoureux pour l'éveil et l'évolution de l'Energie-Vie dans la Nature organique animale et hominale, voire végétale.

En médecine, dans l'art de guérir, on a dans ces derniers temps, en Occident, — car, en Orient, au Japon, par exemple, on connaît ces effets des couleurs — utilisé les rayons colorés pour la cure des maladies.

La variole et la rougeole se guérissent rapidement quand on tamise la lumière à travers des voiles qui ne laissent passer que les rayons rouges — ceux qui excitent. Des faits nombreux d'expérimentation et d'observation ont permis de conclure à cette action remarquable.

L'*eczéma* cutané serait vite amendé et guéri par l'application d'étoffes rouges et l'exposition au soleil. On colle du taffetas rouge, de la tarlatane de cette couleur sur la peau eczémateuse et on expose la région ainsi couverte aux rayons solaires. Ce procédé amène la guérison. Cela prouverait que ces diverses maladies sont asthéniques, déprimantes des forces de stimulation, car cette stimulation augmente du vert au jaune, à l'orangé, au rouge. Elle baisse quand on passe du vert au bleu, à l'indigo, au violet, et l'ultraviolet amène le repos, la mort ou la cessation des vibrations de la matière sensible. Les rayons X sont fatals, ils sont ultra-violets. C'est dans cette dernière portion de la gamme vibratoire des couleurs que brille et trille l'esprit, le *mens* hominal. Aussi guérit-on les *maniaques*, les *fous*, les *exaltés*, les *cholériques*, en les enfermant dans des chambres où l'on prodigue la couleur violette, l'indigo : papiers, verres, tentures seront de couleur *violette*, qui calme les transports et ramène l'harmonie rythmique des vibrations du mental et du psychique supérieur. Ainsi du rythme musical qui guérit, console, soulage par les sympathies vibratoires.

Cette notion expérimentale, que la science occulte explique mieux que la science du matérialisme-positiviste du siècle, sera le point de départ d'une petite révolution dans l'art de guérir, tout comme l'application du magnétisme vital. Il convient de reporter sur l'action magnéto-électrique et vibratoire des rayons solaires la cure des phtisiques et des tuberculeux dans les sanatoria qui ont réduit au silence les tentatives insensées et paradoxales des Koch et des Pasteur armés de leurs virus et vaccins fatals à la vie hygide. La lumière se fait, et la science de la Nature, de la Vie prendra le dessus sur le scepticisme, la négation, le fanatisme des matérialistes, — ceux-ci se réfugiassent-ils dans les Académies et au sein des gouvernements. La Loi de la Vie triomphera des Morticoles, et le règne de la science s'affirmera dans les voies de la Lumière et de la Vie harmonique.

(*Connais-toi.*) Dr J. VINDEVOGEL.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE

LETTRES ET CERTIFICATS

Les cinq premiers certificats, presque tous légalisés, ont été remis à M. Tore, magnétiseur, 37, avenue de la Gare, à Perpignan.

Affections du Foie et Poumons

Je soussigné, Vaysse (Sylvain), âgé de 32 ans, demeurant à Perpignan, route de Prades, maison Sicart, certifie que, étant abandonné des médecins qui m'avaient condamné comme *phtisique*, en plus une *atrophie du foie*, je toussais continuellement, crachant du sang. Une transpiration abondante avec fièvre troublait le repos de toutes mes nuits. Ayant perdu l'appétit, mes forces diminuaient au point que depuis huit mois, tout travail m'était impossible. Désespéré, et me croyant perdu, je me décidais à me confier aux soins de M. Tore, qui fit, dès les premières séances, renaître l'espoir dans mon cœur. La toux diminua sensiblement, la fièvre disparut, l'appétit revint, et je pus me remettre au travail. Aujourd'hui, après quinze séances de magnétisme, je puis me considérer complètement guéri, ne ressentant aucun malaise ni douleur. Ma santé a même repris le dessus à un tel point que toutes

les personnes qui m'avaient vu avant le traitement et qui me voient à présent ne peuvent comprendre ce changement si heureux et surtout si inespéré.

Aussi je n'oublierai jamais que je dois la vie au célèbre magnétiseur qui m'a rendu la santé ; et c'est avec reconnaissance que je lui adresse mes sincères remerciements et l'expression de ma profonde considération.

Fait à Perpignan le 8 mars 1901.

S. VAYSSE.

Une opération évitée

Je soussigné, J. Grau, fondeur en cuivre, demeurant à Perpignan, rue du Conflent, certifie qu'au mois de juillet dernier, ma femme, âgée de 42 ans, souffrant depuis un mois de douleurs à la tête, à l'estomac, au ventre, aux reins, et principalement au côté gauche, qui lui occasionnaient des vomissements et des souffrances atroces. La fièvre ne la quittait pas. Le docteur qui la soignait voyant tous ses soins inutiles déclara que la malade avait une ovarite et qu'il faudrait extirper l'ovaire gauche.

Effrayé d'une telle déclaration, j'eus l'heureuse inspiration de faire appeler M. Tore, qui diagnostiqua une occlusion intestinale dont il croyait venir à bout. En effet, à la suite de la première magnétisation, et après que la malade eut bu un verre d'eau magnétisée, elle se sentit soulagée, les douleurs ayant presque disparues, dans la nuit, cinq selles aussi abondantes qu'infectes amenèrent le calme et l'espoir. A la troisième séance, ma femme put quitter le lit ; et après la quinzième magnétisation, elle fut complètement guérie, grâce au Magnétisme, et sans aucun médicament. L'opération qui, du reste, n'était pas nécessaire, fut ainsi évitée.

Depuis, ma femme n'ayant pas cessé de bien se porter, je me fais un plaisir et un devoir de délivrer le présent certificat à M. Tore, et le prie de vouloir agréer avec mes remerciements l'expression de toute ma reconnaissance.

Fait à Perpignan ce 9 mars 1901.

Jacques GRAU.

Erysipèle

Je soussigné, Cyprien Lloansi, demeurant à Perpignan, rue du Conflent, certifie que M. Tore, magnétiseur, a guéri en trois séances de Magnétisme seulement, mes deux filles, Aurore, âgée de 12 ans, et Clotilde, âgée de 10 ans, d'un *érysipèle* à la joue droite.

Je remercie sincèrement M. Tore et je le prie de vouloir bien agréer l'expression de ma reconnaissance.

Fait à Perpignan le 8 mars 1901.

Cyprien LLOANSI.

Affection du Foie

Je soussigné, Georges Simon, demeurant à Perpignan, rue de l'Anguille, 54, certifie que ma femme, âgée de 39 ans, souffrait d'une *affection du foie* depuis plus de quatre ans, lui occasionnant des maux de tête avec des étouffements qui la faisaient continuellement souffrir.

Au mois de mai dernier, son état empira, présentant tous les symptômes de l'ictère grave : constipation, vomissement, fièvre, céphalalgie, prostration. Les médecins qui la soignaient, voyant que les piqûres de morphine étaient même impuissantes à la calmer et ne sachant plus quoi ordonner, la considéraient comme perdue sans espoir.

Ne croyant pas au Magnétisme, mais voulant à tout prix disputer ma pauvre femme à une mort si proche et que l'on croyait inévitable, je fis appeler M. Tore, magnétiseur, qui voulut bien, malgré l'état aussi désespéré de la malade lui prodiguer ses soins. Après les premières magnétisations, un calme très grand se manifesta, les crises que la malade ressentait tous les soirs disparurent avec la fièvre, ainsi que des attaques qui laissaient, tous les huit jours environ, plus de douze heures la malade sans connaissance, ne reparurent plus. Le mieux s'accentua si rapidement qu'après seize séances de magnétisme seulement, j'eus le bonheur de voir ma femme complètement guérie.

Nous n'oublierons jamais que c'est bien grâce à la puissance magnétique que mes enfants ont dû de conserver leur mère, et moi ma femme.

Je ne saurai donc jamais remercier assez M. Tore, et c'est dans l'intérêt de l'humanité que je lui délivre le présent certificat.

Perpignan, le 9 mars 1901.

Signé: G. SIMON.

Bourdonnements

Je soussignée Françoise Tixador, âgée de 23 ans, demeurant rue de l'Anguille, 86, à Perpignan, certifie qu'à l'âge de 14 ans, à la suite d'un abcès, que j'eus à l'oreille gauche, je sentis un bourdonnement dans cette oreille m'occasionnant un trouble de l'ouïe qui me fit devenir dans peu de temps complètement sourde. Cet état persistant et gagnant l'oreille droite, je me crus infirme pour toujours. Des convulsions et des crises nerveuses dans lesquelles je restais plusieurs heures sans connaissance vinrent compliquer mon état déjà si troublé par un mauvais fonctionnement de mes époques, toujours douloureuses et difficiles, m'obligeant chaque fois à garder le lit. Tous les soins qu'on me donnaient n'apportait aucune amélioration, ni soulagement à ma maladie ; je me décidais à consulter M. Tore, qui, après les premières séances de magnétisme de 25 minutes

chacunes, fit disparaitre tous ces troubles nerveux. Mes convulsions disparurent, mes époques furent régulières et sans douleurs ; et, bonheur extrême, j'avais recouvré complètement l'ouïe, c'est donc grâce au magnétisme, et en 15 séances seulement, sans l'emploi d'aucun médicament, que je me vois enfin complètement débarassée d'une infirmité aussi désagréable et revenue à la santé.

Je me fais devoir d'exprimer à M Tore, magnétiseur, toute ma reconnaissance en le priant de vouloir bien agréer mes remerciments sincères et dévoués.'

Fait à Perpignan le 11 mars 1901.

Françoise TIXADOR.

Guérisons diverses obtenues dans la famille

Extrait d'une lettre adressée à M. Durville.

Marseille, le 5 mars 1901.

Monsieur Durville,

J'ai le plaisir de vous adresser une liste de pétitions et vous entretenir des bons effets curatifs du magnétisme humain.

C'est à la suite de la lecture de votre *Physique magnétique*, qu'un ami a bien voulu me prêter, que j'ai appris l'art de magnétiser.

Je pratique, en famille, depuis près d'un an le magnétisme curatif. J'ai obtenu quelques bons résultats, tels que guérison d'un *asthme*, d'une *perte de sang*, de *névralgie faciale* et de *maux de dents*.

Pour moi, comme pour bien d'autres, le Magnétisme est la médecine de l'avenir, mais il y a bien des préjugés à combattre et des résistances à vaincre avant de pouvoir le faire comprendre à la masse ignorante. Mais qu'importe, rien ne se fait sans peine ni efforts, aussi suis-je heureux de vous apporter mon modeste concours.

Je vous remercie de l'obligeance...

GIRARDIN, 7, *cours Devilliers.*

Anémie grave améliorée par les aimants

Extrait d'une lettre adressée à M. Durville, en date du 15 février 1901.

Monsieur,

Ma fille était depuis dix-huit mois atteinte d'une anémie qu aucun traitement n'avait pu améliorer. Le cas était si grave que le médecin qui la soignait me déclara qu'il n'y avait plus rien à espérer.

Nous avons voulu essayer l'action de vos *aimants vitalises*. Au bout de quelques jours, un mieux sensible se faisait sentir, et au bout de quinze jours d'application, le mieux est considérable.

Je vous autorise à faire de cette lettre ce que vous jugerez utile pour la cause magnétique.

Recevez...

FOUCAULT-LEDUC,
à Sandillon, par Orléans.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Le Credo philosophique d'un Franc-Maçon, par *Jean* MYRIAM. In-8° de VI-175 pages. Prix : 2 francs.

Ouvrage de propagande spirite et humanitaire, qui se recommande à toutes les âmes sincères en quête de la vérité.

Il résume, avec une très grande précision, un grand nombre de connaissances spiritualistes, et conduit à l'étude du spiritisme, en affirmant le principe de la réincarnation.

Le *Credo philosophique*, écrit dans un style simple, concis autant qu'élevé, édité avec un certain luxe, est une œuvre de saine vulgarisation spiritualiste et morale, qui se recommande à l'attention de tous nos lecteurs.

La Destinée, par *Luis* d'HERDY. In-16 de 321 pages. Prix : 3 fr. 50, chez *Léon Vanier*.

La Destinée est un roman où l'occultisme tient une assez large place. Les personnages ont une certaine importance par l'intensité de leur vie agitée. C'est l'œuvre d'un jeune, qui merite d'être encouragé.

Les Coulisses de l'Au-delà, par G. VITOUX. In-18 de 306 pages. Prix : 3 fr. 50.

Une des particularités remarquables du temps présent, c'est le succès remporté par tout ce qui a trait au surnaturel.

Pour cette raison, *Les Coulisses de l'Au-Delà*, le nouveau livre que vient de publier notre confrère M. Georges Vitoux, mérite tout particulièrement de fixer l'attention.

Précédé d'une suggestive préface de M. Emile Gautier, ce volume ne saurait manquer d'intéresser vivement tous ceux qui ont accordé quelque attention au mouvement occultiste accompli en ces douze ou quinze dernières années.

Nul en effet, mieux que M. Vitoux, qui a suivi de très près cette curieuse évolution de certains esprits, n'était préparé à en noter — ce que l'on trouvera justement dans *Les Coulisses de l'Au Delà* — les dessous infiniment précieux pour quiconque désire se faire une idée complète et fidèle de la mentalité de notre société actuelle.

Spirites et Médiums, Choses de l'Autre monde, par le docteur SURBLED. In-18 de II-220 pages, chez *Amat*.

L'auteur est un fervent catholique, armé d'une foi aveugle qui lui permet d'attaquer hardiment toutes les doctrines où les croyances du passé affirmées par l'Eglise, sont battues en brèche. Pour lui, les spirites, les hermétistes, les magnétiseurs, et surtout les somnambules et les médiums, ne sont que des suppôts de l'enfer.

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

Au point de vue du style, l'ouvrage est très bien écrit, la charpente est fort bien comprise ; mais le fond ne répond qu'à une idée de combat, de mépris et de haine pour tout ce qui est en dehors du spiritualisme chrétien, représenté par Dieu et le Diable, l'Enfer et le Paradis, la Félicité et les Peines éternelles, qui ne sont pas du tout en harmonie avec la justice divine, qui serait alors plus injuste que la justice humaine, car celle-ci pardonne dans une certaine mesure tandis que l'autre ne pardonnerait jamais.

La Folie. Ses causes, sa thérapeutique au point de vue psychique, avec une *Préface* du docteur Gyel, par TH. DAREL. In-16 de 196 pages, chez *Alcan*.

L'auteur, voilé sous un pseudonyme, que nos lecteurs ont déjà apprécié, dans une œuvre parue il y a quelques années sous le titre de *Speritualisation de l'être*, est une femme dont la profession n'est pas celle d'écrire. C'est une modeste employée d'administration qui écrit pendant les heures de loisir que lui laisse son emploi, et qui écrit, non pas comme tous les écrivains, mais sous l'empire d'une inspiration particulière, qui lui vient de ce que les spirites appellent *sa médiumnité*. En effet, l'auteur, qui possède bien une bonne instruction primaire, n'a jamais fait d'études scientifiques spéciales qui puissent lui permettre d'écrire un ouvrage remarquable au point de vue de la science, de la philosophie et de la psychologie, comme celui qu'il nous présente aujourd'hui. En l'étudiant, on se rend compte que c'est non seulement l'œuvre d'un profond penseur, mais aussi d'un véritable savant.

Et, si l'auteur n'a pas acquis, par les procédés classiques ordinaires, la connaissance suffisante pour écrire une telle œuvre, il paraît logique d'admettre qu'il l'ait acquise d'une façon différente. Dans tous les cas, dans l'œuvre de Th. Darel, *la Folie* est étudiée dans ses causes de la façon la plus méthodique, la plus philosophique, la plus scientifique, et fort peu de médecins seraient capables d'en écrire autant. Sa thérapeutique, basée sur la connaissance approfondie de l'être psychique, est raisonnée, facile à comprendre, facile à appliquer ; elle doit donner d'excellents résultats, car elle repose sur l'emploi des agents psychiques, et particulièrement sur le magnétisme.

Quoique écrite dans un style très élevé, très scientifique, *la Folie* est à la portée de toutes les intelligences, et nos lecteurs y attacheront d'autant plus d'importance qu'ils savent maintenant que l'auteur est une spirite convaincue qui apprécie le magnétisme à sa juste valeur.

La Culture du corps au point de vue de la santé. In-16 de 215 pages, avec figures. Prix : 2 fr. 50, publié par *Williams et Cie*.

Le titre de l'ouvrage expose parfaitement le but que l'auteur veut atteindre : cultiver le corps au point de vue physiologique pour l'entretenir toujours dans un état de force et de santé aussi voisin que possible de la normale. On sait que cet état est entretenu par les exercices physiques, et particulièrement par la gymnastique. Mais la gymnastique classique est compliquée : il faut des appareils encombrants et un entraînement plus ou moins long. Depuis quelques années, on emploie avec succès des appareils de chambre que l'on peut fixer à une porte, à un mur, à un pilier, et que l'on peut porter dans sa poche, en voyage, pour s'en servir à l'arrivée. Ces appareils rendent des services considérables dans toutes les classes de la société, et plus particulièrement dans les classes élevées où l'on ne se livre pas au travail manuel.

La Culture du corps, après une excellente étude physiologique, recommande précisément l'emploi d'un de ces appareils, pour développer la force musculaire et maintenir la santé.

A. B. C. arboricole ou *la Culture et la Taille des Arbres fruitiers*, en deux Leçons, orné d'une planche explicative, par L. A. GRAVIER, professeur d'arboriculture. Ouvrage cartonné de 40 pages. Prix 1 fr., chez *Delagrave*.

L'auteur est connu de nos lecteurs pour ses intéressants articles sur l'action du magnétisme humain sur les végétaux, qu'il publia dans le *Journal du Magnétisme*, et par un très intéressant petit ouvrage : *la Culture et la Taille des Arbres fruitiers*, destiné à servir de guide aux amateurs et aux petits propriétaires. Ces deux ouvrages, qui se complètent l'un par l'autre, sont écrits spécialement pour vulgariser la taille des arbres, qui n'est généralement expliquée que dans des ouvrages plus ou moins volumineux.

Ajoutons que l'*A B C arboricole* est honoré d'une souscription du ministère de l'agriculture.

Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'Homme. *Mon Procès*, par T. MOUROUX. Brochure de 65 pages. Prix : 30 centimes, à la *Librairie du Magnétisme*.

L'Auteur réunit dans cette brochure de propagande tous les éléments, toutes les pièces de son *Procès*. Il montre que le bon droit n'est pas toujours du côté où penche la balance de ce que l'on est convenu d'appeler la *Justice*.

Nouveau Dictionnaire des Sciences et de leurs applications, publié en livraisons, chez *Ch. Delagrave*.

La 17e livraison intéresse particulièrement ceux qui s'occupent d'électricité, soit au point de vue pratique, industriel ou médical. La moitié de ce fascicule (60 pages) est consacrée à l'étude de l'électricité *statique* et de l'électricité *voltaïque* ou *dynamique*.

La première comprend le développement de l'électricité par le frottement, sa distribution et sa déperdition, son développement par influence ou par induction, les électroscopes, la théorie du po-

tentiel électrique et son application à un certain nombre de phénomènes électriques, la condensation électrique, les effets mécaniques, calorifiques, lumineux, chimiques ou physiologiques de l'électricité statique.

Dans l'électricité dynamique, M. P. Poiré passe en revue, avec de nombreux développements, les expériences de Volta, qu'il explique par la notion du potentiel, la pile de Volta, les courants électriques, la résistance des conducteurs, les lois d'Ohm et celles de Kirchhoff, les courants dérivés, les effets mécaniques, calorifiques, lumineux, chimiques des courants électriques, les lois de Faraday.

Drames et Mystères de l'Occultisme, par *Marc Mario*. Paraît en livraisons à 15 cent., chez *Chacornac*.

C'est un roman basé, comme l'indique son titre, sur les mystères de l'occultisme, et plus particulièrement sur la magie antique. On peut s'abonner à 25 fascicules, chez Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris, au prix de 4 francs.

Journaux nouveaux.

Connais-toi, ou la Rénovation par la science, parait à Bruxelles, 284, chaussée de Haecht, sous la direction du docteur Vindevogel.

L'Humanité. Revue populaire, émancipatrice, philosophico-scientifique. Mensuelle, sous la direction de M. A. Vodoz, 36, boulevard du Temple, Paris.

Revue internationale de thérapie physique, sous la direction du docteur Colombo, 5, via Caravita, Rome.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

SÉANCE D'INTÉRÊT SOCIAL DU 9 MARS

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. DURIN.

Le Secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Communications diverses

Le Secrétaire général rend compte de l'état des travaux du *Comité d'Initiative magnétique* organisé dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs une loi permettant aux masseurs et aux magnétiseurs d'appliquer leur art au traitement des maladies.

Expériences

M. STÉPHEN, l'*Homme rouge de la Grande-Roue de Paris*, fait une séance très intéressante de chiromancie sur les spectateurs qui veulent bien lui présenter leurs mains. Presque tous ont été émerveillés de la science divinatoire de M. Stéphen qui a parlé sur le passé, le présent et l'avenir.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général :
H. DURVILLE.

ECHOS DE PARTOUT

Le sommeil hivernal.

Le docteur Nesaryk, professeur à l'Université de Prague, à la suite d'un voyage en Russie, vient de publier dans la *Nasé Doba*, une étude fort curieuse sur le sommeil hivernal auquel s'adonne une partie de la population dans certaines provinces russes.

Les habitants en ces contrées voient dans le sommeil la suprême ressource pour lutter avantageusement contre la famine. Et, de fait, ne dit-on pas : « Qui dors dine ? »

Lorsque, aux approches de l'hiver, le paysan s'aperçoit que ses provisions ne sont pas suffisantes pour lui permettre d'atteindre la fin de l'année, il rationne toute sa famille et donne l'ordre de dormir. Dès lors les uns et les autres ne se lèvent que rarement pour entretenir le feu et prendre un peu de pain et d'eau, juste de quoi conserver la vie.

Le silence règne dans la cabane ; ses habitants ne distinguent plus le jour et la nuit; ils sont plongés dans une sorte de léthargie, dans le sommeil hivernal, qui devient souvent pour ceux qui s'y livrent le sommeil éternel.

Et tout dort autour d'eux ; les autres paysans suivent cette méthode ; les animaux eux-mêmes semblent comprendre la consigne et ne sortent de leur sommeil que pour manger la maigre portion que le maître leur octroie avec parcimonie.

Le village entier ou plutôt la contrée entière —

car dans tous les villages on procède de la même façon — passe ainsi de longs hivers.

C'est une nuit profonde. C'est le sommeil hivernal, suprême ressource contre la famine.

La médecine terrifiante.

Ouida, la célèbre romancière, n'aime pas la médecine ni les médecins. Elle vient de nous décocher, dans la *Humane Review* une catilinienne, que nous n'avons peut-être pas volée.

Elle nous accuse d'entretenir et de cultiver dans le public la terreur de la maladie pour nous en faire des rentes et remplir notre gousset.

Plus funeste, dit-elle, que les prédications du prêtre est l'influence exercée sur la multitude par le savant qui enseigne aux hommes et aux femmes à voir la mort possible et probable dans toute chose qui les approche et qui les conduit à passer leur existence dans la puanteur des désinfectants ».

Et ailleurs, elle reproche au médecin de « montrer la contagion sur les lèvres roses des enfants et obliger l'homme à fuir les caresses et les gambades d'un chien joyeux ».

Il nous en coûte d'avouer que Ouida n'a pas tout à fait tort. Il est certain que les doctrines microbiennes ont engendré partout la terreur : le malade autrefois entouré de soins par sa famille n'est plus qu'un objet de répugnance.

Il n'est pas jusqu'aux théâtres qui sont dénoncés comme suspect de contenir les microbes ; l'Eglise seule est respectée, et encore !

Prenez garde, MM. les hygiénistes, vous allez trop loin ? On finira par ne plus croire à vos augures et vos pratiques terrifiantes auront pour résultat de créer le scepticisme religieux.

(*Le Médecin*, 17 février).

Renseignements divers.

Le *Comité d'Initiative magnétique* se réunit le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au *Journal du Magnétisme*, dans le but de s'entendre sur les moyens à employer pour obtenir des Pouvoirs législatifs que les malades puissent demander la santé aux guérisseurs, médecins ou non, qui possèdent leur confiance. Tous les partisans du Magnétisme sont priés d'y assister.

La séance d'Intérêt social de la *Société magnétique de France* (avec études et expériences) a lieu le 2e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir 23, rue Saint-Merri. Les séances n'étant pas publiques, ceux qui désirent y assister sont priés de demander une invitation à M. Durville, secrétaire général.

Le *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs* se réunit le dernier samedi de chaque mois, à 9 heures 1/2 du soir, à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, 23, rue Saint-Merri.

L'Eglise Russe, qui n'est pas plus tolérante que l'Eglise romaine, vient de lancer l'excommunication contre le grand écrivain spiritualiste russe : Léon Toltoï.

Les Morts.

M. *Paul* Gillard, un des principaux représentants de la théosophie, à Paris, vient de mourir à la suite d'une courte maladie.

M. Gillard, qui avait organisé la section théosophique au *Congrès spiritualiste* de 1900, laisse d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

M. *Alexandre* Delanne, un spirite de la première heure, le père de M. G. Delanne, directeur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, vient de succomber à l'âge de 71 ans.

M. J. Bouvery, qui a beaucoup fait pour le magnétisme et surtout pour le spiritisme, est mort dernièrement à l'âge de 55 ans.

Il y a 15 jours, nous écrivions à M. *Aug.* Cornet, ancien conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur, pour le prier de vouloir répondre ce qu'il pensait de la pratique du massage et du magnétisme par les masseurs et les magnétiseurs.

Il nous répondit par une lettre qui est insérée dans les *Arguments des savants* ; et, le lendemain, les journaux annonçaient qu'il était mort subitement dans la nuit.



Dans le but de faire une **Enquête** sur l'opportunité de la campagne entreprise par le *Comité d'Initiative magnétique*, la lettre suivante, avec formule pour réponse, ne serait-ce que par *oui* ou par *non*, a déjà été adressée à un certain nombre de notabilités médicales, scientifiques, littéraires, artistiques, etc.

Sous les auspices du *Syndicat de la Presse spiritualiste de France*, de la *Société française d'Etude des Phénomènes psychiques*, de la *Société magnétique de France*, de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, du *Syndicat des masseurs et magnétiseurs*, et de Tous ceux qui pensent que le malade doit pouvoir demander la santé au guérisseur, médecin ou non, qui a le plus de chance de l'obtenir.

Un Comité s'est formé au *Journal du Magnétisme*, dans le but d'obtenir une loi qui modifierait celle du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine, pour permettre la pratique du Massage et du Magnétisme aux masseurs et aux magnétiseurs non médecins, à la condition que ceux-ci soient suffisamment instruits.

Pour juger de l'opportunité de cette proposition, le *Comité d'Initiative magnétique* fait une enquête auprès des Médecins, des notabilités des Sciences, des Arts, des Lettres, de la Politique, du Barreau, etc., pour obtenir d'eux une réponse à la question suivante :

Pensez-vous que les Masseurs et les Magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit commun, appliquer leur art au traitement des maladies ?

Vous êtes instamment prié de vouloir bien lui répondre, ne serait-ce que par *oui* ou par *non*.

En attendant, nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien agréer, avec nos remerciements anticipés, toute notre reconnaissance.

Pour le Comité : *Le Secrétaire délégué*,
H. DURVILLE.

Les réponses à cette *Enquête* sont, pour le moment du moins, aussi satisfaisantes que possible. Les uns ont été plus libéraux que nous en rayant certaines conditions que nous croyons indispensables ; d'autres ont fait certaines restrictions. Avec les noms de quelques adhérents, dont nous connaissions les dispositions à notre égard, les Réponses affirmatives nous permettent de publier la liste d'adhésions suivante :

Adhésions collectives

Le Congrès Spirite et Spiritualiste International de 1900 (60,000 adhérents), **le Syndicat de la Presse spiritualiste de France, la Société française d'Etude des Phénomènes psychiques, la Société magnétique de France, l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage, le Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs.**

Adhésions individuelles

MM. le *comte* d'**Aboville**, *ancien député ;* le *docteur* **M. Adam** ; **Alhaiza**, directeur de la *Renovation ;* **Allar**, *statuaire ; docteur* **Arnulphi** fils, Nice ; *Arsène* **Alexandre**, hom. de lettres ; **Ph. Audebrand**, hom. de lettres.

Barlet, directeur de la *Revue Cosmique ; docteur* **Bénard** ; *docteur* **Berjoan**, Vinça (Pyr. Or.) ; *docteur* **Bertrand Lauze**, Alais ; *docteur* **Bévalot**, **Léon Bienvenu (Touchatout)**, directeur du *Tintamarre* ; **J. Blanc**, publiciste ; **E. Blémont**, *homme de lettres ;* **Boivin-Champeaux**, avocat ; docteur **Boucher**, Saint-Servan ; *docteur* **Bouhébén** ; **Bouvier**, directeur de la *Paix universelle ;* Antide **Boyer**, *député ;* **J. Brieu**, *publiciste*. **Brothier de Rollière**, *ingénieur* ; **G. Buron**, *adm. de la Soc. Générale.*

Castel, *inspecteur général des mines, en retraite* : **C. Chaigneau**, dir. de l'*Humanité intégrale*; **de Chambure**, *dir. de l'Argus de la Presse* ; **Fél. Champsaur**, hom. de lettres ; *docteur* **Charvillat**, Clermont-Ferrand ; **Chauvin**, *adm. gén. de l'Opéon* ; **Chincholle**, vice-président de la *Société des Gens de Lettres* ; **A. Cim**, *de la Soc. des gens de lettres* ; **Comby**, avocat ; l'*abbé* **Constantin**, directeur du *Sauveteur* ; le *comte* **de Constantin**, prés. du *Congrès magnétique de 1889* ; le *vice-amiral* **Conte** ; **J. Corday**, hom. de lettres ; **J. Cordier**, *avocat, ancien député* ; **A. Cornet**, *ancien Conseiller municipal.*

G. Delanne, *ingénieur*, dir. de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* ; *docteur* **Deneuve**, dir. de la *France aérienne* ; **Léon Denis**, président du *Congrès spiritualiste de 1900*, Tours ; **Desbeaux**, de la *Société des Gens de Lettres* ; *docteur* **Desjardin de Régla**, dir. de l'*Estafette* ; *docteur* **Dupouy**, dir. du *Moniteur de l'Hygiène publique* ; **P. Dupré**, *conseiller à la Cour de Cassation* ; **Duval**, dir. de la *Tribune psychique.*

Docteur **Encausse (Papus)**, dir. de l'*Initiation.*

Fabart, dir. du *Franc Parleur*, Montdidier ; **Fabius de Champville**, dir. de l'*Écho du IXe arrondissement* ; **L. de Faget**, dir. du *Progrès spirite* ; **de Faugère**, président du *Congrès de l'Humanité.*

Gaillard, *ancien député ;* **Gavot**, *conseiller général*, Orléans ; **Ch. Grandmougin**, *homme de lettres* ; **Mme Lucie Grange**, dir. de la *Lumière* ; **Grouard**, *avocat*, réd. en chef de la *Revue des Tribunaux.*

Docteur **Haas**, *ancien député au Reichstag*, Nancy ; **Harmois**, dir. de l'*Avocat* ; *docteur* **Hermann** ; **Hoffmann**, corr. du *Publicateur des Côtes-du-Nord* ; **Clovis Hugues**, *député.*

Issanchou, dir. de la *Plume libre.*

Jollivet-Castelot, dir de l'*Hyperchimie* ; **A. Jounet**, dir. de la *Résurrection* ; l'*abbé* **Julio**, dir. de l'*Étincelle.*

Docteur **Lalande**, Lyon ; docteur *Lassalette*, Pau ; **J. Lermina**, *hom. de lettres* ; **Lessard (Verdad)**, dir. des *Temps meilleurs* ; **Leymarie**, dir. de la *Revue Spirite* ; *docteur* **Liébault**, Nancy.

Docteur **Madeuf**, *dir. du Journal du Mal de Mer* ; **P. et V. Margueritte**, *hommes de lettres* ; **Gaston Méry**, *conseiller municipal*, dir. de l'*Écho du Merveilleux* ; *docteur* **G. de Messimy**, La Vacquerie (Hér.) ; *docteur* **Michaux**, Aubervilliers ; **E. Michelet**, *homme de lettres* ; *docteur* **Moutin.**

Docteur **Pardoux**, Clermont-Ferrand ; **J. Pillet**, *ing. des Arts et Manuf.* ; *docteur* **Popleton**, Luzarches (S.-et-O.) ; *docteur* **Portaz**, Pont-de-Beauvoisin (Isère).

A. de Rochas ; **Rouxel**, réd. au *Journal des Econom.*

Sédir, dir. du *Voile d'Isis* ; *docteur* **Speakman**, Pau ; *docteur* **Surville**, Toulouse.

Tergan, dir. de l'*Echo du Magnétisme* ; *docteur* **Tripier** ; *docteur* **Toussaint**, Argenteuil.

Albin Valabrègue, *publiciste* ; **Vandérist**, réd. en chef du *Messager de Liège* ; **des Varennes**, hom. de lettres ; **Varinard**, *exp en écritures* ; **Emm. Vauchez**, fondateur de la *Ligue nat. de l'Enseignement* ; *docteur* **Vindevogel**, dir. du journal *Connais-Toi* et réd. au *Médecin.*

Les suivants n'ont répondu oui *que pour le Massage.*

L. Cazeneuve, *dir. du Grand-Hôtel* ; *docteur* **Gelma** ; *docteur* **Verrier.**

Nota. — *Tous ceux dont les noms ne sont suivis d'aucune indication de lieu habitent à Paris.*

En répondant oui, les médecins dont les noms suivent ont ajouté les observations suivantes :

Le Docteur **Tripier**, à Paris.

J'ai rayé ci-dessus le « suffisamment instruits » parce qu'il ouvre la porte à des dispositions d'exception : l'exigence d'un diplôme par exemple. S'il devait en être ainsi, celui de docteur en médecine en vaudrait un autre ou à peu près.

Sous la garantie de ce que la question posée appelle le *droit commun* (j'eusse aimé mieux : *sous la garantie de la responsabilité civile*), je suis partisan du libre exercice de toutes les aptitudes.

Le Docteur **Boucher**, à Saint-Servan.

Je pense que l'agent magnétique contenu dans le rayonnement humain est un agent thérapeutique merveilleux, car le magnétiseur au moyen de ses passes opère une véritable transfusion vitale supérieure de beaucoup, quant à son action bienfaisante, à la transfusion sanguine.

L'emploi du magnétisme humain en médecine constituerait donc un colossal progrès ; mais il ne peut généralement pas être utilement appliqué par les médecins.

C'est avec les eaux minérales qui n'agissent que par les énergies magnétiques terrestres qu'elles contiennent et nullement par leurs sels ainsi que le soutient la médecine barbare.

C'est avec l'électricité une des énergies composantes du magnétisme.

C'est avec les alcaloïdes condensation pour ainsi dire des forces vitales de certaines plantes la seule thérapeutique de l'avenir, celle qui remplacera les criminelles et meurtrières inoculations Jennériennes et Pasteurisiennes.

Le Docteur **Bertrand Lauze**, à Alais.

Les masseurs et magnétiseurs, non médecins mais suffisamment instruits doivent pouvoir, sous la garantie des lois de droit commun appliquer leur art au traitement des maladies.

Ils peuvent et doivent rendre de grands services dans bien des maladies, soulager et guérir de nombreux malades.

Un bon masseur, un fort magnétiseur portent en eux-mêmes, toutes les formules thérapeutiques capables de produire une cure.

De tout leur corps, de tous leurs sens, la force vitale, condensée en eux, semblable aux rayons X, s'irradie sous l'action de leur volonté, va se fixer dans l'organisme du malade, pour le régénérer et faire rétrocéder l'affection locale, quel que soit son siège.

La formule thérapeutique du masseur et du magnétiseur, pour si intempestive qu'elle soit, est à mon avis, moins nocive que toutes ces formules thérapeutiques de chimiâtrie contemporaine, dont on gave les malades à tort et à travers.

Les masseurs et magnétiseurs sont en droit d'affirmer, que mieux que d'autres, ils sont capables d'appliquer à leurs malades la formule : *Primo non nocere* :

Pourquoi ?

La réponse est bien simple.

Leur science, leurs pratiques, reposent sur des données précises qui remontent à la plus haute antiquité, l'expérience les a consacrées ; tandis que nous voyons tous les jours, la médecine répudier ou laisser dans l'oubli des produits naturels, que l'usage et l'expérience d'un passé déjà lointain ont consacrés, pour leur substituer des médicaments à la mode, dont l'efficacité est douteuse et la nocivité quelquefois possible.

Le Docteur **G. Deneuve**, à Paris.

Je suis partisan de la liberté absolue, et fais des vœux pour le progrès d'une science, dont vous êtes le pivot désintéressé et fidèle.

Le Docteur **Desjardin de Régla**, à **Asnières**.

Je suis et j'ai toujours été partisan de toutes les libertés. Or, parmi elles, je place en première ligne la liberté de me faire soigner par qui bon me semble, sans que personne puisse intervenir dans cet acte de liberté de conscience et de jugement. L'Allemagne, pays monarchique est, dans cet ordre d'idée, plus libérale que la France, pays républicain.

Le Docteur **Popleton**, à Luzarches (Seine-et-Oise).

Aucun artifice de loi ne peut sans abus prévaloir contre cette évidence.

L'usage des facultés naturelles de l'homme ne peut être supprimé qu'au point de vue du tort au prochain, dont cet usage pourrait devenir l'occasion ; les lois ne peuvent atteindre le droit qu'a tout homme de faire du bien a ses semblables ; elles ne peuvent porter que sur les fins auxquelles cet usage peut servir.

Une loi qui établirait une sorte de mandarinat contre le massage et les passes magnétiques généralisés en droit, serait un attentat contre la liberté ; les lois de fabrication humaine peuvent et doivent prévenir les abus en les spécifiant ; elles ne peuvent défendre l'usage de facultés, plus ou moins réparties à tous, mais qu'aucune institution pédagogique n'a le pouvoir de crier ni le droit de refouler chez ceux qui possèdent ces facultés assez éminemment pour vouloir les faire servir au bien des autres et à leur propre bénéfice matériel.

Masser et magnétiser sont des œuvres d'intelligence, des appels constants à l'expérience, à la sagacité de l'opération ; il est ridicule de songer à leur faire jouer le rôle passif des anciens barbiers et des garçons apothicaires que les anciens docteurs mettaient à contribution pour les saignées et les lavements de l'indicateur desquels ils étaient légitimement les seuls juges.

Le Docteur **Portaz**, à Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

Les vibrations que l'on appelle magnétiques, par ce seul fait qu'elles peuvent s'extérioriser, égalent au moins en nombre celles des rayons Rœntgen. Ce sont donc les vibrations du 58[e] octave, le nombre des vibrations des rayons Hertz étant celles du 29[e] octave $\left(\frac{58}{2}\right)$ et égalant au moins 536.870.912.

Il convient d'ajouter que ces nombres pour représenter ceux de l'harmonie naturelle, la seule existante, doivent être multipliés par la constante 1,01952125 que j'ai tirée de l'équation connue en électrolyse :

$$\frac{9{,}8525 \times E}{9{,}8192 \times 426{,}66} = 23{,}04 \times E \text{ calories où l'on a :}$$

$$\frac{98525}{9{,}8192} = 426666 \times 23{,}04 = 9830{,}4$$

dont l'inverse multiplié par 10^3 égale bien 1,01953125, ce qui tend à prouver, en passant, que les éléments se combinent entre eux par les lois de l'harmonie. C'est une étude que je n'a pas terminée encore, mais d'où il ressortira que la nature naturée ou le fils est une commune mesure entre l'énergie générale ou le père et le Verbe ou Harmonie qui est l'Esprit ; l'énergie potentielle générale ayant en puissance l'harmonie, dans les octaves de 2, 4, 8... et s'extériorisant en énergie cinétique, dans les octaves de $2 \times 1{,}01953125$, etc.

La philosophie des sciences serait ainsi d'une simplicité mathématique et donnerait naissance à un néo-fourriérisme et à une sociologie naturelle, dont les lois seraient également mathématiques.

Mais revenons aux rayons Hertz et aux rayons Rœntgen. Les rayons Hertz sont, comme on le sait, des ondes électriques participant aux propriétés des ondes lumineuses. Elles ont la même longueur d'onde, d'où : $V = \sqrt{536.870.912}^{\,2}$

c'est donc le seul moment dans la série des octaves où les ondes électriques, perpendiculaires aux ondes lumineuses, les égalent en intensité.

On peut en conséquence imaginer les deux côtés adjacents d'un carré. Or, les vibrations éthérées ou radiantes se propageant dans tous les sens en forme sphérique, le grand cercle de cette sphère égalera ce carré.

La quadrature du cercle peut donc exister mais en harmonie seulement et dans ce seul cas.

Les ondes magnétiques, pour en revenir à votre question, suivent les lois de l'harmonie. Un être normal et bien équilibré peut donc les produire. Il va de soi que le magnétiseur doit être instruit.

Le Docteur **de Haas**, à Nancy.

Le 3 février courant, présidant la séance de la *Société d'Etudes psychiques de Nancy* je me suis exprimé en ces termes : « Vous vous rappelez qu'à l'issue de notre dernière réunion, M. Thomas vous a fait signer une pétition que les Masseurs et Magnétiseurs de France adressent au Parlement, lui demandant de fixer leurs droits par une modification de la loi de 1892.

Cette pétition je l'ai signée de deux mains : 1° Parce que je suis un partisan determiné de *toutes* les libertés, voire même du libre exercice de la médecine tel qu'il se pratique dans des pays voisins où l'on ne s'en porte pas plus mal ; 2° parce que j'estime que si, dans bien des cas, le magnétisme peut rendre des services, il ne peut en aucun cas avoir des effets nuisibles pour les personnes qui s'y soumettent. C'est à ce propos sans doute, qu'un confrère anonyme m'adresse une coupure d'un journal de médecine où, sous le titre. « L'exercice illégal de la médecine devant le Congrès de médecine, on lit ceci : » L'*hypnotisme* et le *magnétisme* « sont de véritables agents thé« rapeutiques, dont l'emploi inconsidéré peut en« traîner de graves conséquences. La pratique en « doit être réservée aux personnes pourvues du « diplôme de docteur en médecine. »

De deux choses l'une : « ou les médecins croient à l'efficacité du magnétisme, ou ils n'y croient pas. Dans le premier cas, la logique veut qu'il soit enseigné dans les Facultés; dans le second cas, il n'y a aucune raison pour en défendre la pratique à des spécialistes expérimentés, à moins qu'elle ne craigne leur concurrence, ce qui serait un sentiment mesquin et peut digne de la corporation médicale. »

Le docteur **Toussaint**, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Le malade, celui qui souffre, a droit d'employer pour se soulager et se guérir, tous les moyens possibles.

Si un monsieur qui a une entorse trouve *un bon masseur* qui, en huit jours, le met sur pied, il serait bien sot de ne pas se faire masser par cet homme, fut-il sans diplôme.

Si un père de famille a un enfant atteint d'incontinence d'urine que son médecin soigne sans succès depuis des mois, il a droit de faire magnétiser le petit malade par un homme compétent, cet homme n'eut-il pas de titre scientifique ni de diplôme.

La meilleure, la seule manière qu'ont les médecins d'empêcher les masseurs et les magnétiseurs de leur prendre leurs clients, *c'est d'apprendre eux-mêmes à masser et à magnétiser, et de guérir eux-mêmes leurs malades*.

Le *docteur* **Dupouy** (d'Auch). Extrait du ***Moniteur de l'Hygiène publique***, du 15 janvier, sous ce titre: ***Magnétisme et Magnétiseurs***.

... Quelle est la signification de l'arrêt de la Cour suprême ?

Est-ce le magnétisme qui a été condamné, comme moyen curatif de certaines maladies? cela n'est pas possible, les membres de la Cour de cassation sont incompétents dans les choses scientifiques, dont ils ne savent pas le premier mot.

Ce sont donc les magnétiseurs qu'on a voulu condamner, parce qu'ils exercent l'art médical, sans le diplôme doctoral.

A cela, il n'y a rien à dire ; *dura lex sed lex*. Les rebouteurs d'autrefois ont été aussi condamnés. Aujourd'hui, ils exercent comme masseurs, avec ou sans prescription médicale, parce que la médecine a fini par adopter leur principal procédé de traitement, le massage.

J'engage donc les magnétiseurs à faire comme eux, à se dire masseurs, purement et simplement.

Est-ce à dire que je nie le magnétisme? Non, j'y crois, parce que c'est une des grandes forces peu connues de la nature, comme tant d'autres, et que sa valeur thérapeutique doit être indépendante de la science officielle, représente par le Sénat conservateur de la rue Bonaparte (changement de domicile).

J'ai rapporté autrefois les faits de guérisons par le magnétisme que j'avais vus et constatés. J'ai lu ceux qui ont été publiés depuis une vingtaine d'années par des hommes de bonne foi. Et je suis arrivé à me faire une conviction que je puis résumer ainsi :

L'homme possède sur son semblable et dans toute son ambiance une force physiopsychique, d'autant plus grande qu'elle a un plus grand coefficient de volonté pour se manifester. Elle devient, dans certaines circonstances et sur certains sujets, un agent de dynamicité vitale d'une puissance extraordinaire. Je puis, comme exemple, citer ce fait. Il y a une vingtaine d'années, je soignais, une petite fille de 5 à 6 ans, l'enfant d'un contremaître de fabrique. A un moment donné, je fis le diagnostic de méningite tuberculeuse. Le patron du père m'adjoignit, avec mon plein consentement d'ailleurs, son médecin, praticien très distingué, ancien interne en médecine des hôpitaux de Paris. Comme moi, il fit le diagnostic de méningite tuberculeuse, et comme moi il proposa le traitement classique, qui n'a jamais guéri personne. Quelques jours après, les phénomènes morbides du dernier acte pathologique apparurent, — et un soir, voyant que la mort n'était plus qu'une question de quelques heures, nous nous retirâmes, en prévenant les parents de ce pronostic défavorable. De plus, il fut convenu entre nous que le lendemain matin, nous ne viendrions pas au rendez-vous.

Une huitaine de jours après, je rencontre dans la rue le père de la petite fille. J'allais lui adresser mes condoléances, lorsqu'il me dit que son enfant était sauvée, et qu'elle allait aussi bien que possible. « Après votre départ avec votre confrère, le fameux soir, j'ai bien compris, me dit-il, que mon enfant était perdue, alors je me suis assis auprès de son lit, je lui ai pris les mains, et je l'ai magnétisée pendant toute la nuit. Le lendemain, elle était mieux, j'ai continué jusqu'à ce que je la vis hors de danger... »

Cette observation peut se passer de commentaires ; mais c'est à elle que j'ai dû ma première connaissance des fluides potentiels de l'homme. Et c'est de ce fait que j'ai commencé à entrevoir la liaison entre les sciences occultes et la physiologie psychique. J'ai compris l'action bienfaisante et réconfortante que l'être faible, la femme, l'enfant, le vieillard, le malade puise dans l'ambiance de l'homme jeune, vigoureux, principalement quand cet homme est un médecin mettant une volonté ferme de guérir et de protéger au service de ses effluves dynamiques.

Depuis lors, j'en suis arrivé à conclure que toutes les forces de la nature, malgré l'autonomie qu'on leur accorde encore, ne sont qu'une seule et même force, puisant leur énergie dans l'éther, ce fluide unique répandu dans tout l'univers, pénétrant la masse de tous les corps et synthétisant l'unité des forces physiques et psychiques, dont le magnétisme n'est qu'un des agents.

Les temps sont proches, d'ailleurs, où cette théorie dynamique sera classiquement adoptée. Et alors les médecins, professeurs, agrégés, praticiens et autres se serviront des procédés magnétiques des magnétiseurs, comme ils se servent maintenant des procédés de massage des anciens rebouteurs.

LA TERRE. Evolution de la Vie à sa Surface. Son Passé, son Présent, son Avenir, 2 gros vol. in-8 de 372-387 p. avec 66 fig. et un tableau en couleurs du règne végétal et du règne animal, par EMMANUEL VAUCHEZ. Prix 15 fr.

Ouvrage d'enseignement populaire. On y trouve exposés et synthétisés tous les résultats des prodigieuses découvertes scientifiques et spiritualistes de notre époque.

Dans un style clair, à la portée de toutes les intelligences, l'auteur explique la formation du globe terrestre. Il a interrogé d'abord, résumé ensuite, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, la biologie, l'anthropologie et la sociologie, sans oublier le Magnétisme et même le Spiritisme, pour nous présenter une synthèse de l'évolution de la vie matérielle et spirituelle à la surface de la terre. C'est un livre des plus intéressants, des plus instructifs, pour tous ceux qui veulent se familiariser sans efforts avec les vérités principales du monde scientifique.

LA PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE. — Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres en juin 1898, par le SYNDICAT DE LA PRESSE SPIRITUALISTE DE FRANCE. In-8° de 32 pages. Prix : 30 cent.

A côté de l'ancienne psychologie philosophico-religieuse, une branche nouvelle, la *Psychologie expérimentale*, prit naissance il y a 50 ans, et donna des résultats d'une importance considérable. L'ancienne psychologie n'a aucune preuve matérielle de la survivance de l'âme, tandis que la nouvelle en possède de certaines, d'indiscutables, acquises spontanément ou par voie expérimentale.

Expérimenter avec l'âme humaine pour sujet, voilà une étude qui paraîtra au-dessus des forces humaines à plus d'un psychologue de l'ancienne école; et pourtant, rien n'est plus certain. On l'étudie dans ses manifestations extra-corporelles et l'on acquiert la certitude absolue, non-seulement de son existence, mais aussi de sa survivance au-delà du tombeau : la mort n'est qu'un chaînon de l'immortalité; le mort vit et on peut communiquer avec lui.

Cet opuscule n'est pas un traité qui enseigne les moyens d'acquérir cette preuve ; c'est un exposé méthodique de tous les faits psychiques. Les incrédules trouveront des arguments sans réplique et apprendront que d'illustres savants ont patiemment expérimenté, résolu le problème et publié le fruit de leurs travaux — qui jette un jour tout nouveau sur nos destinées, en nous indiquant d'où nous venons, ce que nous sommes et où nous allons.

A titre de propagande, cette brochure est expédiée franco, aux conditions suivantes : 100 exempl.; 12 fr.; 50 ex., 7 fr.; 25, 4 fr.; 10 ex. 2 fr.

LE MAGNÉTISME ET LE MASSAGE MENACÉS PAR LES MÉDECINS. Le Procès Mouroux à Angers. Nécessité d'un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine, par H. DURVILLE. 72 pages in-18. Prix : 20 cent.

La pratique du massage et du magnétisme est sérieusement menacée par les médecins des syndicats qui, transformant peu à peu la pratique médicale en un vulgaire métier, voudraient parvenir, au détriment de la santé publique, à posséder le monopole exclusif de l'art de guérir. Poursuivant leur œuvre d'industriels sans scrupules, après avoir vaincu rebouteurs, masseurs, magnétiseurs des campagnes, ils s'attaqueraient certainement aux praticiens de Paris.

Les médecins syndiqués, qui ne représentent réellement qu'une insignifiante minorité, ont décidé de poursuivre tous ceux qui guérissent les malades sans être docteurs en médecine. Mais, s'ils poursuivent, certains tribunaux acquittent; c'est le cas de la Cour d'appel d'Angers, devant laquelle trois affaires de ce genre ont été portées.

Cela ne fait pas l'affaire des médecins, qui en appellent à la Cour de cassation. Mais, sûrs d'être condamnés, ils parlent déjà de porter la question devant le Parlement, afin d'obtenir un amendement à la loi en leur faveur. C'est pour cela qu'ils ont intenté un procès à Mouroux, sachant bien que celui-ci serait acquitté en première instance et en appel.

Après avoir donné des considérations du plus haut intérêt sur la pratique du massage et du magnétisme, et sur les prétentions injustifiées des médecins, l'auteur publie les débats du procès, analyse la plaidoirie des avocats, reproduit le jugement d'acquittement du tribunal correctionnel et l'arrêt de la Cour d'appel. Il y a là des faits qui montrent l'immense avantage que le magnétisme possède sur la médecine, et des arguments qui prouvent le bien-fondé des justes revendications des magnétiseurs. Enfin, une lettre de Mouroux, un appel aux masseurs-magnétiseurs ainsi qu'à leurs partisans, pour organiser un pétitionnement dans le but d'obtenir un amendement à la loi où les droits de ceux-ci seraient établis.

On sait que les masseurs et les magnétiseurs guérissent des maux que les médecins sont impuissants à soulager. Chaque malade doit pouvoir se faire taiter comme il veut, et pour lui conserver ce droit indiscutable, ce petit ouvrage, tiré à un nombre formidable d'exemplaires, doit être répandu jusque dans les plus humbles familles. Pour arriver à ce but, la *Librairie du Magnétisme* l'envoie franco, aux conditions suivantes : 100 exempl. 7 fr. ; 50 exempl. 4 fr. 25 ex., 2 fr. 50 ; 10 ex., 1 fr. 25; 5 ex, 75 centimes.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE ET LE CORPS PSYCHIQUE, par ALBERT JOUNET. Broch. de 72 p. Prix . 20 cent.

Cet opuscule peut être envisagé sous deux points de vue: 1° catholique orthodoxe ; 2° de recherche scientifique. Les catholiques, instruits, chercheurs, verront que la science n'est pas ennemie de la *vraie* Foi ; et les hommes scientistes purs, sans préjugés, pourront constater qu'un homme de foi véritable peut être aussi un indépendant dans la libre recherche, aussi bien dans le visible que dans l'invisible.

Le corps psychique, ou double organique, est considéré par l'auteur, d'accord avec certains docteurs de l'Eglise, comme une probabilité pouvant être démontrée ; mais cette probabilité est telle qu'elle équivaut à une démonstration. Les faits à l'appui, très nombreux, sont passés en revue d'une façon méthodique. Il y a des arguments absolument péremptoires.

La connaissance tend à remplacer la croyance ; et évidemment, tel est bien le but de la Science.

Ce petit ouvrage ouvrira les yeux d'un grand nombre de catholiques et les décidera à entrer résolument dans la voie scientifique, la seule qui puisse mener l'homme à la connaissance rationnelle de ses destinées.

APPLICATION DE L'AIMANT AU TRAITEMENT DES MALADIES, avec portraits et figures dans le texte, par le professeur H. DURVILLE. 7ᵉ édition. In-18 de 120 pages. Prix : 20 centimes.

On sait depuis longtemps déjà que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: anémie, asthme, constipation, crampes, crises de nerfs, diabète, diarrhée, douleurs, engorgements, fièvre, gravelle, goutte, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, migraine, névralgie, palpitations, paralysies, rhumatisme, sciatique, surdité, tics, tremblements, vomissements, etc., etc., sont parfois très rapidement guéries par l'application des aimants.

Les douleurs vives cessent toujours au bout de quelques instants, les accès deviennent de moins en moins violents, et la guérison se fait, sans médicaments et sans rien changer à son régime et à ses habitudes.

L'action curative des aimants vitalisés de M. Durville est bien plus grande que celle des aimants ordinaires. Par une disposition spéciale, ils peuvent être portés le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres traitements, c'est que l'on peut avec le même aimant, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique, exciter ou calmer, et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

L'*Application de l'Aimant*, très artistement éditée, avec des portraits et figures, est un ouvrage de vulgarisation des plus intéressants, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte ; une étude plus remarquable encore sur la physiologie, où la polarité du corps humain est démontrée ; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement, et un précis de thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même sans le secours du médecin. C'est l'application des principes que l'auteur a exposés avec tant de clarté et de précision dans sa *Physique magnétique*.

Cet ouvrage, traduit en espagnol, en italien, en allemand et qui le sera bientôt en toutes les principales langues de l'Europe, se recommande particulièrement à l'attention de ceux qui souffrent; car ils sont assurés de trouver là un moyen simple, facile et peu coûteux de guérir ou de soulager leurs maux.

SECRETS MERVEILLEUX pour la guérison de toutes les maladies physiques et morales, par l'abbé Julio. In-18 de 587 pages, avec 2 portraits et 22 figures coloriées. Relié. Prix 12 fr.

Ce volume, qui a coûté à l'auteur deux ans de recherches patientes est le complément des *Prières merveilleuses* dont la dernière édition, répandue dans tous les pays du monde, est maintenant épuisée.

Les Secrets merveilleux sont le *vade-mecum* de ceux qui veulent faire du bien à leurs frères ; car, contenant les secrets des guérisseurs de tous les pays, ils opèrent des cures merveilleuses et résument tous les ouvrages antiques occultes, qui sont presque introuvables.

Ce livre est demandé même par les prêtres intelligents, d'abord parce qu'il est orthodoxe, contenant les formules rituelles consacrées par l'église et approuvées par le souverain Pontife ; ensuite parce que ce précieux recueil leur apprend à sauvegarder les intérêts matériels de leurs paroissiens, à se faire mieux comprendre et aimer d'eux, expérimentant ainsi que par les choses temporelles on atteint plus sûrement les spirituelles.

Il est surtout le livre de chevet de ceux qui souffrent car, avec la foi, il n'est pas une maladie que l'on ne puisse guérir, une seule grâce que l'on ne puisse obtenir.

THÉORIES ET PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME, avec 8 Portraits et 39 figures dans le texte, par A. DURVILLE. In-18 de 144 pages. Prix : 1 fr.

Tous ceux qui ont écrit sur le Magnétisme ont établi des théories plus ou moins compliquées. Ils ont cherché à faire comprendre que le Magnétisme étant inhérent à la nature des corps organisés, tout le monde pouvait, en employant les procédés consacrés par l'usage, le pratiquer avec plus ou moins de succès, pour guérir la plupart des maladies.

Jusqu'à ces dernières années, les effets du Magnétisme étaient expliqués par la *théorie de l'émission*. Un fluide, le *fluide magnétique*, émanant de l'organisme, se communiquait du magnétiseur au magnétisé. Par une série de réactions, il déterminait des modifications organiques, et la conséquence de ces modifications se manifestait par l'amélioration du malade, puis par sa guérison.

Aujourd'hui, la théorie de l'émission est abandonnée. Il n y a pas de fluide, mais tous les corps vibrent, et leur mouvement se transmet par ondulations. Le mouvement du plus fort s'impose au plus faible, au malade, de telle façon qu'une sorte d'équilibre tend à se faire de l'un à l'autre, et l'un gagne ce que l'autre perd.

Mais, les *Théories* ne suffisent pas, et tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que les *Procédés* employés ont une importance considérable. Aussi les uns et les autres recommandent l'emploi des passes, des applications, des impositions, des frictions, etc.; mais aucun d'eux n'explique la manière de procéder.

M. Durville a voulu parer à cet inconvénient et faire une méthode simple et facile pour magnétiser. En quelques mots, il fait l'historique de chaque procédé aux différentes époques de l'histoire, expose la technique, et montre de la façon la plus compréhensible, le mécanisme de tous les mouvements. Un grand nombre de figures spéciales intercalées dans le texte accompagnent la description.

Si ce petit ouvrage ne suffit pas au praticien qui a besoin de connaître tous les secrets de son art, il suffit à l'amateur, au père ou à la mère de famille, qui veut pour ses besoins, pratiquer le magnétisme curatif au foyer domestique. En dehors de la *Physique magnétique* du même auteur, c'est le seul ouvrage où le Magnétisme soit expliqué par la théorie de l'ondulation; c'est le seul dans lequel on trouve la description méthodique de tous les procédés employés pour magnétiser, le mode d'action de chacun d'eux, et les divers cas dans lesquels on les emploie.

A ces titres, le petit ouvrage : *Théorie et Procédés du Magnétisme* de M. H. Durville s'impose l'attention de tous.

ANALOGIES ET DIFFÉRENCES ENTRE LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME, avec 8 portraits, par J.-M. BERCO. Mémoire couronné par la *Société Magnétique de France*. In 18 de 72 pages. Prix 60 cent.

Qu'est-ce que le Magnétisme, qu'est-ce que l'Hypnotisme? Est-ce une seule et même chose, sont-ce deux ordres de phénomènes différents? Depuis que les magnétiseurs ont été détroussés par les hynotiseurs, il n'y a que les Maîtres de l'art qui en savent quelque chose. Pour le plus grand nombre des médecins et des savants qui observent la *mode scientifique*; pour le paysan comme pour le badaud des grandes cités qui suivent les moutons de Panurge sans savoir pourquoi; même pour beaucoup de gens du monde, le Magnétisme est mort et l'Hypnotisme seul subsiste.

C'est une erreur profonde ; le Magnétisme, très ancien n'a jamais cessé d'exister, et l'Hypnotisme n'est qu'un enfant. Le premier est le père de celui-ci, et les deux *vivent* côte à côte ; mais ils vivent en mauvaise intelligence ; le fils, qui est fort loin d'avoir les qualités du père, en mauvais qu'il est, cherche à cacher sa paternité.

Les hypnotiseurs, et avec eux la plus grande partie des savants, ont jeté la confusion la plus déplorable sur la question. Si les uns ont affirmé que le Magnétisme ancien est devenu l'Hypnotisme nouveau, d'autres soutiennent que le premier n'a jamais rien valu et que le second mérite seul la confiance du public. D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, même parmi les praticiens, continuent à admettre et à pratiquer le Magnétisme comme on le faisait il y a cinquante ans ; mais ils lui donnent le nom d'Hypnotisme, plus nouveau et mieux à la mode. Enfin, la question est si embrouillée que le plus fort finit parfois par ne plus rien y comprendre.

C'est pour résoudre cette importante question que la *Société Magnétique de France* l'a mise au concours. Des mémoires lui ont été remis, et celui qui fait objet de ce travail a obtenu le Premier prix.

La confusion n'est pas possible ; il y a deux ordres de phénomènes : le *Magnétisme* d'une part, l'*Hypnotisme* de l'autre. On observe certaines analogies entre eux, mais encore davantage de différences. Ces *Analogies* et ces *Différences*, exposées avec la méthode la plus rigoureuse, montrent qu'il est impossible de les confondre ensemble sous une même dénomination.

Les *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme* constituent l'ouvrage le plus intéressant, qui ne soit jamais adressé aux partisans d'une doctrine scientifique, car il doit mettre fin à une déplorable hérésie scientifique.



OUVRAGES PARUS OU ACQUIS

Depuis la publication du dernier Catalogue

DE BEZOBRAZOW. — *Les Femmes et la Vie*, t. 1, *Essais de féminisme spiritualisme spiritualiste*, 3 fr. 50. — t. 2. *Féminisme et Spiritualisme*. . . . . 3 f. 50

DECRESPE. — *L'Eternel féminin* et le Mécanisme de l'Amour. . . . . 1 fr.

C. FLAMMARION. — *L'Inconnu et les problèmes psychiques*. . . . . 3 f. 50

FLOURNOY. — *Des Indes à la Planète de Mars*. Etude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie, avec 44 fig. dans le texte. . . . . . . 8 fr.

GRAVIER. — *La Culture et la taille des arbres fruitiers*. Guide pratique à l'usage des amateurs et des petits propriétaires, orné de figures explicatives et précédé de la *Théorie de l'Action du Magnétisme humain sur les végétaux* . . . . 1 fr. 50

JOLLIVET CASTELOT. — *Les Sciences maudites*, avec 183 illustrations, aquarelles ou dessins. . . 5 fr.

Dr J. KERNER. — *La voyante de Prévorst*. Traduction par le Dr Dusart. . . . . 4 fr.

H. LACROIX. — *Mes Expériences avec les Esprits*, avec 14 portraits. . . . . 3 fr.

Dr P. MARRIN. — *L'Hypnotisme théorique et pratique*. Comprenant les Procédés d'hypnotisation. 4 fr.

MAX THÉON. — *La Doctrine Spirite et l'œuvre d'Allan Kardec*. Etude critique du spiritisme. . 50 cent.

PÉLADAN. — *Le Livre du Sceptre* . . . 7 fr. 50

Dr ED. RABAUD. — *Anatomie élémentaire du corps humain*, avec 60 fig. dans le texte et 4 planches coloriées à feuillets découpés et superposés. Cartonné. 5 fr.

ROSEN DUFAURE. — *Voyage au Pays des Idées*. 3 fr.

CL. DE SAINT-MARTIN. — *Tableau naturel* des Rapports existant entre Dieu, l'Homme et l'Univers. 6 fr.

STAINTON MOSES (OXON). — *Enseignements spiritualistes*, traduit de l'Anglais. . . . . . . 5 fr.

Dr J. VINDEVOGEL. — *Suggestion, Hypnotisme, Religions*. Eléments de la solution de la Question sociale. 6 fr.

— Trilogie médicale.

1re partie. — *Histoire de la médecine*. . . . 3 fr.

2e partie. — *La Matière médicale définie*, en vers et en prose. . . . . 3 fr.

WALTTER JOCHNICK. — *Les Questions les plus importantes de l'Humanité*. Histoire de l'Esprit. Rapport entre les Esprits libres et les Esprits incarnés. 2 vol. . . . . 2 fr. 50

A. WICHARD. — *La Route de la Pensée*, ou l'art de concilier la raison avec la nature des faits. . 5 fr.

OUVRAGES DE PROPAGANDE

à 20 centimes

ANTONIO DE NOCERA. — *Anarchie et Spiritualisme*.

DE BEZOBRAZOW (Mme). — *La Femme dans l'Education*. Féminisme spiritualiste.

DANIAUD. — I. L'*Art médical*. — II. *Note sur l'Enseignement et la Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* (même sujet).

H. DURVILLE. — *Le Libre exercice de la Médecine réclamé par les médecins*. 2 broch.

— *Rapport au Congrès* sur les Travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*. Appréciations de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine

— *Compte-rendu des Travaux du Congrès* (libre exercice de la médecine). Discours, discussions, réponse aux questions du programme, vœux et résolutions.

— *Application de l'Aimant au traitement des maladies*, 6e édition, avec Portraits, Figures et Vignettes.

- *Idem*. Traduction espagnole, avec fig., par Ed. E. Garcia.

— *Idem*. Traduction allemande, avec fig., par von Pannitz.

— *Idem*. Traduction italienne, avec fig., par Pons.

— *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le procès Mouroux à Angers.

Fabius de Champville. — I. *La Liberté de tuer; la Liberté de guérir.* — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme.*
— *La Transmission de Pensée.*
— *La Science psychique*, d'apr. l'œuvre de M. Simonin, 1 fig.

H.-R. Haweis. — *Les Tendances du Spiritualisme moderne.*

A. Jounet. — *Principes généraux de Science psychique.*
— *La Doctrine catholique et le Corps psychique.*

Messimy (Dr G. de). — *Thèse sur le Libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante.

Papus. — *L'Occultisme.*
— *Le Spiritisme.*

Rouxel. — *La Liberté de la médecine.* 2 broch. — I. La Pratique médicale chez les anciens. — II. id., chez les modern.
— *Théorie et Pratique du Spiritisme.* — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

Scheibler. — *Rapport fait au Congrès des Magnétiseurs en 1900.*

à 30 centimes

Chesnais. — *Le Trésor du Foyer.* Poisons et Contre-poisons, Recettes, Conseils, etc...

H. Durville. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.
— *Le Magnétisme considéré comme Agent lumineux*, avec 13 figures.
— *Le Magnétisme des Animaux.* Zoothérapie. Polarité.
— *Lois physiques du Magnétisme, Polarité humaine.* Traduction espagnole, par **Ed. E. Garcia.**
— *Procédés magnétiques de l'auteur.* Traduction espagnole, par **Ed. E. Garcia.**
— *Idem.* Traduction italienne, par **E. Ungher.**

Lucie Grange. — *Manuel du Spiritisme.*

Deboissouze. — *Guérison immédiate de la Peste*, de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques.
La Graphologie pour Tous. — Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec fig

L. Gueneau. — *La Terre.* Evolution de la Vie à sa surface, son passé, son présent, etc., par Em. Vauchez (compte-rend.

Lebel. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*
Manuel-Guide du Collectionneur de Timbres-poste.

Mouroux. — *Le Magnétisme et la Justice française devant les Droits de l'homme.* Mon Procès.

Pelin. — *La médecine qui tue ! Le Magnétisme qui guérit.* Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex ba Psychologie expérimentale.* Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse Spiritualiste de France.*

Dr Tripier. — *Médecine et Médecins.* Un coin de la Crise ouvrière au XIXe siècle.

P. Tureau. — *Les Secrets du Braconnage dévoilés et expliqués.*

à 60 centimes

J. M. Berco. — *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*, avec 8 portraits.

M. Decrespe. — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en Physio-psychologie.*

H. Durville — *L'Enseignement du Magnétisme*, à l'« *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* ». Règlements statutaires. Programme des Etudes et Renseignements divers.

L. Gueneau. — *Respect à la Loi.* L'Expulsion des Jésuites

Revel. — *Lettre au Dr J. Dupré sur la Vie future*, au point de vue biologique. Complément du sommaire *des éditions de 1887-90-92.* Rêves et Apparitions.

à 1 franc.

Cornélie (Mme). — *A la Recherche du Vrai.* Mélanges littéraires et philosophiques.

H. Durville. — *Théorie et Procédés du Magnétisme*, avec 8 Portraits et 39 Figures dans le texte.

Dr Foveau de Courmelles. — *Le Magnétisme devant la Loi.* Mémoire lu au Congrès de 1889, avec un Post-scriptum ajouté en 1897.

à 2 francs

Alban Dubet. — *Les Hallucinations.* Etude synthétique des états physiologiques de la Veille, du Sommeil naturel et magnétique, de la Médiumnité et du Magisme.

à 3 francs

H Durville. — *Traité expérimental de Magnétisme.* Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage.*
Physique magnétique. — Deux volumes reliés, avec Portrait, Signature autographe de l'Auteur et 56 Figures dans le texte.
Théories et Procédés. — Un volume relié, avec Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et Figures.

PORTRAITS

En photogravure à 30 centimes

Agrippa, Aksakof, Allan Kardec, Apolonius de Tyane, Bertrand, Braid, Bué, Cagliostro, Cahagnet, Charcot Charpignon, W. Crookes, G. Delanne, Deleuze, Léon Denis, Durand (de Gros), Durville, G. Fabius de Champville, Greatrakes, Van Helmont, Kircher, *l'abbé* Julio, Lafontaine, Lavater, Liébeault, Luys, Mesmer, Mouroux, Papus, Paracelse, Petetin, du Potet, le marquis de Puységur, Ricard, A. de Rochas, Roger Bacon, Swedenborg, Teste.

Photographies et Phototypies à 1 franc

Allan Kardec, Cahagnet, J.-M. Colavida, Deleuze, H. Durville, C. Flammarion, Lucie Grange, Van Helmont, le zouave Jacob, Lafontaine, de Puységur, Ricard, Rostan, Salverte. *Le Tombeau* d'Allan Kardec.

Nota. — Les Ouvrages de propagande, Portraits et Photographies sont vendus avec les réductions suivantes :
Par 500 exemplaires, assortis ou non, 50 0/0 de remise.

100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—

A titre de *Prime de Remboursement*, les Ouvrages de propagande, Portraits, Photographies, ainsi que les aimants vitalisés du professeur H. Durville, sont donnés aux abonnés du *Journal du Magnétisme*, jusqu'à concurrence du montant de l'abonnement; c'est-à-dire 10 francs.
Cette prime est remise au bureau du Journal ou elle est expédiée franco à ceux qui, en s'abonnant ou en se réabonnant, ajoutent 1 fr. 50 au prix de l'abonnement annuel, soit 11 fr. 50.

Le Gérant : MALVERGE.

Paris. — Imp. A. Mal[illegible], 171, rue St-Denis.